



***The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library***

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

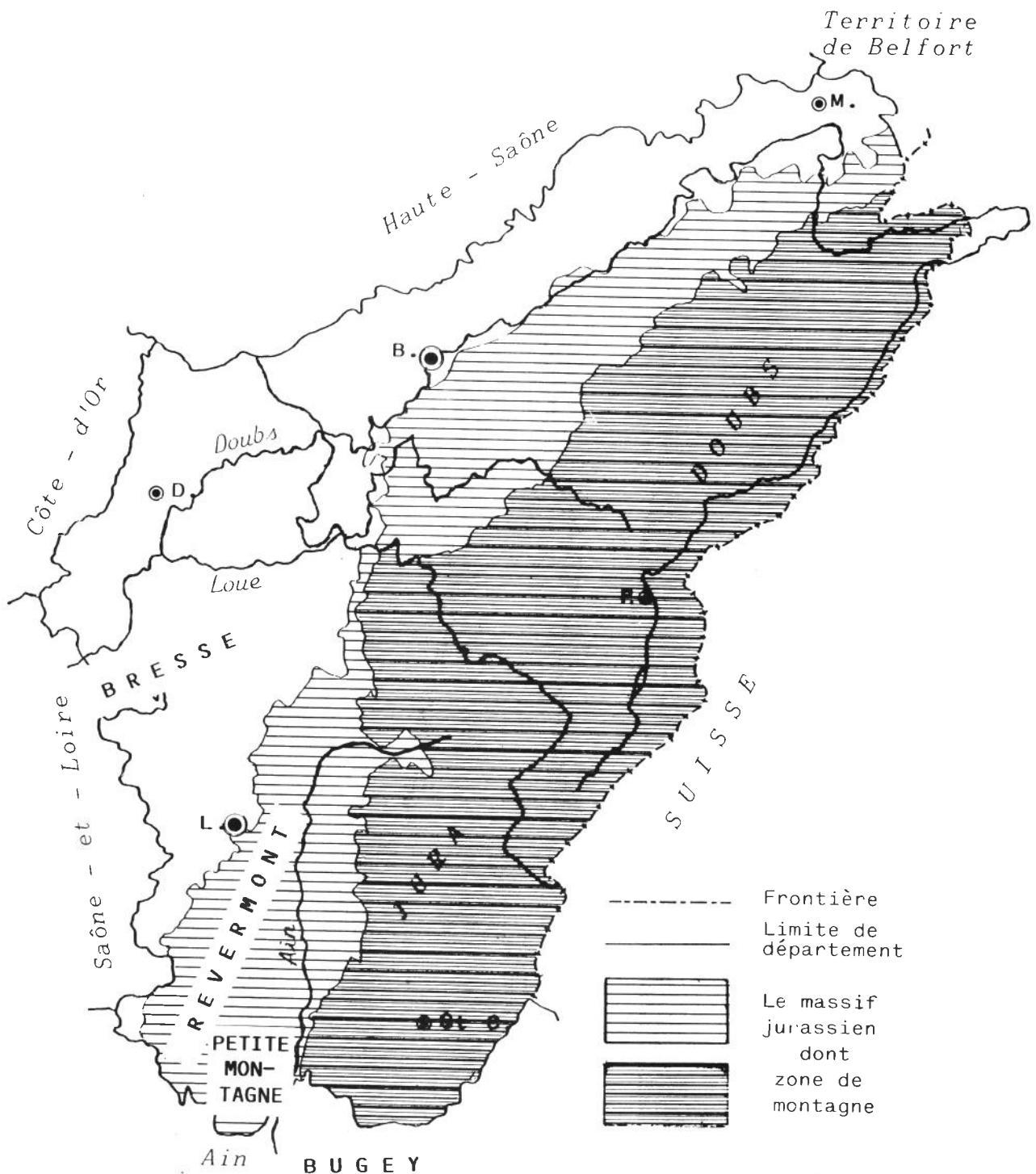
*Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

# **LE MASSIF JURASSIEN**

Les paradoxes de la croissance en montagne;  
éleveurs et marchands solidaires dans un système de rente

**P. PERRIER-CORNET**



Carte 1. - Le Massif Jurassien

Le massif du Jura s'étend pour l'essentiel sur les deux départements du Doubs et du Jura sans les recouvrir en totalité (voir la carte n° 1). Pour l'ensemble Doubs-Jura, un clivage géographique entre l'Est et l'Ouest se fait par une variation d'altitude en marches d'escalier depuis le bas pays jurassien (alt. 200 à 300 m) jusqu'à la plus haute chaîne du Jura (environ 1 400 m).

Le bas pays jurassien lui-même se compose de deux entités assez différentes. Dans la partie ouest et sud-ouest du Jura, la Bresse comtoise est une région de petites exploitations morcelées de polyculture-élevage à dominante laitière sur des sols très hydromorphes, peu assainis jusqu'à maintenant, et dont la situation économique est pour le moins précaire. Le reste du bas pays correspond aux plaines et vallées du Doubs et de la Loue qui traversent les deux départements depuis le nord-est ; après une longue période de crise au début de ce siècle (consécutive à l'éclatement d'un système de polyculture-vigne-élevage et à la liquidation quasi-complète des industries rurales locales), l'économie agricole y a décollé dans les années 50, avec la mise en place d'élevages laitiers plus intensifs ; plus récemment, la céréaliculture a connu une extension sensible et l'on a vu se développer des ateliers d'élevage bovin pour la viande.

Le *massif même du Jura*, qui correspond grossièrement aux limites administrativement définies des zones de montagne\* et de piémont\* du Doubs et du Jura, occupe environ 60 % du territoire agricole des deux départements. Il constitue un ensemble agroclimatique relativement homogène, caractérisé par un climat rigoureux (hivers longs, enneigement prolongé, moyennes thermiques basses) même sur les plateaux inférieurs, ainsi que par un relief tabulaire dominant ; généralement, la pente ne constitue pas un handicap pour les exploitations du massif. La vie économique locale est, pour une bonne part, organisée autour de l'agriculture qui occupe plus du quart de la population active. Les exploitations de taille moyenne prédominent (60 % ont une superficie agricole comprise entre 20 et 50 ha en 1980) et l'élevage laitier est quasiment la seule activité agricole. C'est là que s'est constitué le système de la fruitière\* et que se maintient toujours avec force la fabrication artisanale de gruyère\*. Aux confins du Bugey, la partie la plus méridionale du massif tranche toutefois avec le visage assez uniforme de l'agriculture jurassienne ; le relief tabulaire s'y estompe pour faire place à des paysages plus tourmentés, l'agriculture n'y occupe plus qu'une place très secondaire loin derrière les activités sylvicoles et les industries du bois et du plastique qui y ont connu un essor certain au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (tourneries, fabriques de jouets, etc.)

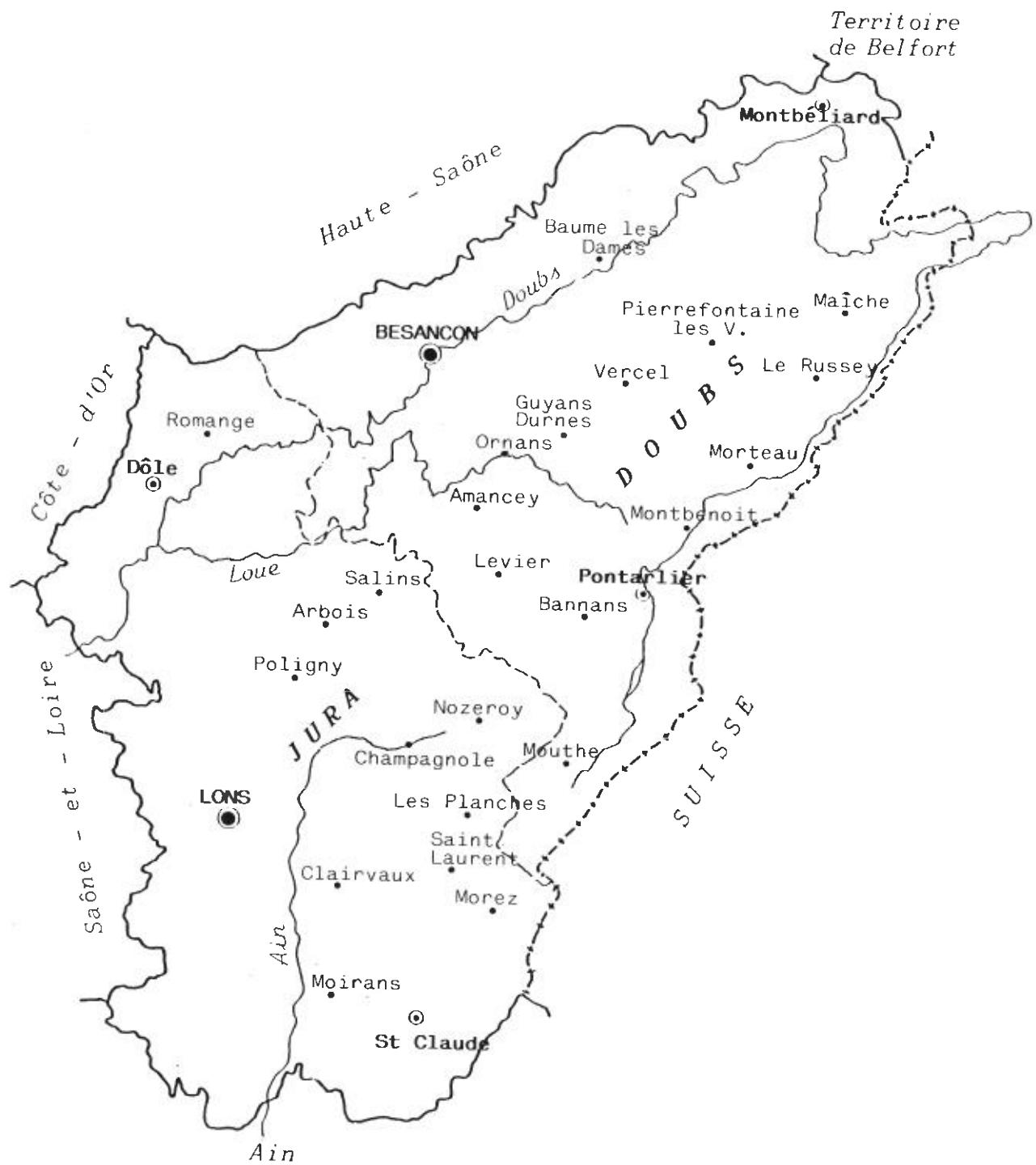
Au total, sur 440 000 ha de SAU en 1980, les deux départements regroupent un peu plus de 15 000 exploitations agricoles (8 000 dans le Doubs, 7 500 dans le Jura). Le massif jurassien seul en compte 9 800 (6 000 sont classés en zone de montagne, les autres en zone de piémont), dont la plus grande partie (60 %) est située dans le Doubs ; ce département est d'ailleurs le plus montagneux de Franche-Comté : le massif y couvre plus des trois quarts du territoire agricole. Enfin, avec un effectif total de 207 000 vaches laitières et une collecte laitière de 780 millions de litres (en 1982), les deux départements représentent 3,2 % de la collecte française.

C'est de l'*évolution de l'agriculture dans le massif du Jura depuis les années 50* que traite l'étude qui suit<sup>(1)</sup>. Quels ont été les processus économiques constitutifs du développement de cette agriculture, sur qui — quelles forces ? — quelles agents ? — ce développement a-t-il reposé et quelle est sa signification

---

\* Pour les termes suivis d'un astérisque, se reporter au glossaire.

<sup>(1)</sup> Les sources d'information, les méthodes d'investigation et leurs références sont détaillées dans une annexe.



Carte 2. - Situation des localités citées

sociale ? On s'efforcera de répondre à ces questions et l'on constatera que cette évolution économique, cette configuration sociale, *différent* de celles qui s'observent le plus fréquemment dans l'agriculture française. Il s'agira d'en rendre compte, ce qui amènera à analyser la dynamique qui est précisément à l'œuvre dans le massif lui-même, mais aussi à considérer ce qui se passe *au niveau de l'ensemble des deux départements*, Doubs et Jura.

Pourquoi les départements constituent-ils un *cadre pertinent* pour notre analyse de l'économie agricole du massif, alors que 40 % de leur territoire n'en fait pas partie ? Il y a à cela deux raisons. D'une part, surtout au début de la période considérée, ils constituent un même espace économique dans la mesure où, au-delà de la diversité de conditions naturelles indiquée plus haut, l'économie agricole y a été confrontée au même problème majeur d'évolution, autour de la double question des fruitières et de la spécialisation laitière de l'élevage bovin. Mais, d'autre part, on ne peut comprendre comment se fait et peut se défaire, en longue période, une « armature sociale régionale » sans intégrer à l'analyse le *cadre institutionnel* qu'est le département. C'est à ce niveau qu'existent et se définissent les institutions porteuses du développement de l'agriculture. L'analyse des politiques agricoles départementales est un bon instrument pour éclairer la dynamique des rapports de force entre des groupes sociaux vecteurs d'intérêts économiques plus ou moins localisés. La façon dont ces rapports de force évoluent et contribuent à modifier la politique agricole départementale rejaliit inévitablement sur l'évolution économique locale.

---

## 1. LA TRAME HISTORIQUE REGIONALE

L'uniformisation d'une région autour d'une société communautaire d'éleveurs (1850-1950).

Les éléments de l'histoire agraire jurassienne exposés ici correspondent à une période d'environ une centaine d'années, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 50 du XX<sup>e</sup>. Une présentation aussi globale de plus d'un siècle d'évolution est nécessairement réductrice et ne cherche nullement à entrer dans le détail des transformations du système agraire régional. Il s'agit plus simplement de mettre l'accent sur des caractéristiques historiques et des processus d'évolution de l'agriculture jurassienne qui permettent de comprendre les mécanismes du développement agricole régional de l'époque contemporaine.

### 1.1. UN SYSTEME MONTAGNARD QUI S'ETEND

De longue date, l'économie laitière dans la partie centrale du massif du Jura (voir la carte n° 2) repose sur la fabrication, sous la responsabilité directe des producteurs, dans de petites coopératives de village (les fruitières), d'un fromage de garde à pâte pressée cuite\*, le gruyère, à partir de lait cru apporté matin et soir à la fruitière par les éleveurs<sup>(2)</sup>. On ne s'étendra pas ici sur la

<sup>(2)</sup> La zone d'origine des fruitières est constituée approximativement par les cantons de Levier, Amancey, Mouthe, Pontarlier, Montbenoît, Morteau dans le Doubs ; de Nozeroy, de St-Laurent-en-Grandvaux, Salins et Champagnole, en partie, dans le Jura. Le Nord du Doubs (Maîche-Le Russey) était encore orienté vers l'engraissement de bovins et l'élevage du cheval à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le Sud du haut Jura, on fabriquait plutôt un autre type de fromage, le bleu, d'abord à la ferme et souvent d'une façon saisonnière. Sur l'histoire rurale de ces dernières régions, on peut consulter S. DAVEAU, *Les régions frontalières de la montagne jurassienne*, Lyon, Revue de géogr. de Lyon (public.h.série), 1959, 571 p. et R. LEBEAU, *La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional*, Lyon, Revue de géogr. de Lyon (public. hors série), 1955, 603 p.

technologie de cette fabrication artisanale<sup>(3)</sup>. La spécialisation d'une partie des exploitations vers *l'élevage laitier* est aussi une donnée relativement ancienne dans toute une partie de la montagne jurassienne.

A partir de 1850, ce système original va s'affermir, se codifier et avec ses variantes (fabrication de gruyère, de comté ou d'emmental, coopératives de fabrication ou de vente de lait à un artisan fromager...) s'étendre progressivement à presque toute la Franche-Comté.

Les fruitières et le gruyère ont conquis les plateaux inférieurs et l'ensemble du massif dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, puis le bas pays comtois (Bresse, plaines du Doubs et même au delà dans quelques cantons de Haute-Saône) au XX<sup>e</sup> siècle. En définitive, ***dans les années 50, la Franche-Comté rurale présente une physionomie très homogène***, d'autant plus que cette extension engendre une uniformisation progressive de l'ensemble du système productif : la race Montbéliarde s'impose face aux races aux aptitudes plus mixtes, la prairie permanente gagne sur les céréales et la vigne, etc.

Ainsi, de 1837 à 1924, la surface fourragère double dans le département du Jura ; son extension se poursuit jusqu'à la fin des années 1960 où elle occupe 85 % de la SAU (90 % dans le Doubs). La vigne, qui occupait environ 20 000 ha à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le Jura (près de 10 % du territoire agricole) régresse après la crise du phylloxéra, et ce jusqu'en 1960 ; elle se stabilise alors autour de 3 000 ha. Avec près de 80 000 ha, les céréales y occupaient le tiers du territoire agricole en 1889 ; elles décroissent régulièrement jusqu'en 1960 ; en 1970, elles ne couvrent plus que 10 % de la SAU, soit 23 500 ha.

## 1.2. LE MAINTIEN ET L'INTEGRATION D'UNE STRUCTURE AGRAIRE COMMUNAUTAIRE

En un siècle, c'est donc tout un système productif *créé par des éleveurs de montagne* qui conquiert l'ensemble d'une région aux conditions naturelles variées ; ce système, assez logiquement, est en correspondance avec l'organisation sociale et les conditions de milieu de sa zone d'origine.

Ainsi, la fruitière apparaît comme un *élément d'une structure communautaire villageoise globale*, qui s'est surtout épanouie dans le massif jurassien, mais qui est caractéristique, à des degrés divers, de la civilisation rurale de la France du Nord-Est.

Cette organisation communautaire est d'abord caractérisée par *l'importance des terres communales* ; cette situation semble liée à l'évolution locale des rapports de propriété sous l'Ancien Régime, marquée par la faiblesse de l'emprise foncière de la noblesse franc-comtoise. Ainsi les communes, qui ont conquis de bonne heure une autonomie relative par rapport au pouvoir seigneurial, sont souvent les plus grands propriétaires du village au début du XIX<sup>e</sup> siècle : selon le premier cadastre, plus du tiers du département du Doubs leur appartient. « *Les communaux peuvent être constitués de pâturages, de prés ou de prés-bois sur lesquels le bétail est rassemblé en un troupeau communal confié dans le Haut Doubs par le conseil municipal à un ou plusieurs pâtres* »<sup>(4)</sup>.

<sup>(3)</sup> La fabrication des fromages à pâte pressée cuite (voir glossaire) comporte deux phases distinctes :

— une phase de fabrication proprement dite des meules de fromage (écrémage, chauffage, brassage, pressage...), suivie d'une première maturation en cave froide d'environ un mois. Ce stade est celui du fromage « en blanc » et il se déroule toujours dans les fruitières du village ;  
— une phase d'affinage en cave qui pour le gruyère de comté dure au moins trois à quatre mois. Elle se passe chez l'affineur qui commercialise ensuite les meules en fonction de leur maturation et de la situation du marché.

<sup>(4)</sup> C. BRILOT, *Histoire de la Franche-Comté*, éd. Privat, 1977, p. 359.

Dans la région, l'organisation communautaire villageoise est allée jusqu'à mettre en commun la production elle-même, au prorata des apports de chacun.

Le système des fruitières est aussi lié à un peuplement de caractère collectif, condition importante pour la viabilité de la structure communautaire : dans le Jura central, l'habitat est traditionnellement groupé. Dans le village, la famille joue un rôle clé. Elle confère d'ailleurs un autre trait caractéristique à la société rurale franc-comtoise : la famille y est de grande taille, avec un nombre d'enfants par ménage très élevé ; les réseaux de parenté sont solides ; les lignées sont fortement liées entre elles et marquées par une pratique assez forte d'endogamie locale<sup>(5)</sup>. En corollaire, jusque dans la période actuelle, il y a eu beaucoup de travail fourni et en particulier par les jeunes dans les familles paysannes jurassiennes. Les différents recensements de l'agriculture attestent de l'importance de la mobilisation de la force de travail familiale dans les exploitations.

Un autre élément caractéristique de ce système réside dans son *insertion précoce dans les échanges marchands*. Celle-ci s'est effectuée sur la base même de la tradition et de l'organisation communautaires dont les structures sont maintenues, mais dont le fonctionnement et le rôle économique changent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. « *Alors que la fruitière résulte d'une tradition non écrite, sa juridiction est progressivement codifiée... un réseau de commercialisation s'organise en direction des grandes villes : Paris, Lyon* »<sup>(6)</sup>. Les négociants - marchands de fromage prennent alors une importance de premier ordre dans les campagnes franc-comtoises ; pendant très longtemps, ils seront les seuls à assurer la commercialisation des gruyères comtois. Ils assurent leur domination au début du XX<sup>e</sup> siècle en prenant en charge l'affinage des fromages. Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que les éleveurs créent des coopératives d'affinage dans le but de lutter contre les ententes occultes entre marchands et de « moraliser le marché ». M. Dion souligne à ce propos que les paysans jurassiens auront bien du mal à « *s'affranchir de la domination des marchands, qui, beaucoup plus que celle du seigneur, a marqué durablement cette région et la marque encore aujourd'hui* »<sup>(7)</sup>.

Quoiqu'il en soit, pendant toute cette période, la généralisation des fruitières et la spécialisation pastorale en Franche-Comté sont manifestement liées à la bonne valorisation des fromages comtois sur le marché. Les estimations fournies dans l'entre-deux-guerres par les directeurs départementaux des services agricoles dans leurs rapports sur l'agriculture donnent des prix du lait dans le Doubs et le Jura nettement supérieurs aux estimations moyennes du prix du lait français. Par la suite, de 1950 à 1965, diverses estimations font état de prix du lait à la production supérieur de près de 20 % à la moyenne française.

En fait, il faut souligner que, dans le système des fruitières, si le prix du lait est bien un déterminant essentiel du revenu des agriculteurs, il n'est pas une donnée immédiate pour eux. Habituellement, ce qu'ils négocient avec les marchands affineurs, c'est d'abord un prix du fromage en blanc, puisqu'ils contrôlent la première transformation du produit. Le prix du lait touché par les producteurs est donc le résultat d'un calcul effectué au niveau de la fruitière, en retranchant de la valorisation brute du fromage en blanc, les charges de fonctionnement (pour l'essentiel, il s'agit du salaire du fromager et des frais de chauffage). Il y a certes d'une fruitière à l'autre une forte corrélation entre le prix du lait et cette valorisation brute ; néanmoins, c'est là, sur le marché du fromage en blanc que se situe la principale relation entre produc-

<sup>(5)</sup> Pour une analyse des réseaux de parenté, voir la monographie d'un village jurassien de M. DION-SALIOT et M. DION, *La crise d'une société villageoise*, Paris, Anthropos, 1972, 399 p.

<sup>(6)</sup> C. BRELOT, *op. cit.*, p.366.

<sup>(7)</sup> M. DION-SALIOT et M. DION, *op. cit.*, p. 263.

teurs et transformateurs. Les montagnons\* comtois se considèrent d'abord comme producteurs de fromage, plutôt que producteurs de lait...

Dans quelle mesure le maintien d'une structure agraire communautaire insérée dans l'économie capitaliste a-t-il « bénéficié » à la paysannerie jurassienne ? Il faut d'abord souligner que le système de la fruitière et du gruyère a manifestement permis à des éleveurs de bénéficier d'une rente de situation liée à la bonne valorisation de leur produit par quelques dizaines de familles de marchand-affineurs et au contrôle que les paysans ont continué d'exercer sur sa fabrication dans leurs fruitières. Toutefois, cette relative prospérité ne semble pas être générale ; on peut même penser qu'*elle s'est réalisée historiquement au détriment de certaines couches paysannes*. Ainsi, dans la région même d'origine des fruitières, on ne peut manquer de souligner que *l'exode agricole est précoce et massif* ; sur les plateaux jurassiens, la diminution de la population agricole, qui s'amorce dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, se poursuit par la suite à un rythme comparable ou supérieur à la moyenne nationale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Les études sur les fruitières jurassiennes au XIX<sup>e</sup> siècle éclairent en partie cette situation. Certains travaux mettent notamment en évidence *des mouvements d'exclusion de petits paysans* par les gros dans le cadre des structures communautaires<sup>(8)</sup>. Ainsi, la décision de ne plus accepter le lait de chèvre dans certaines fruitières entraîne de fait l'exclusion de petits éleveurs qui, outre ces chèvres, ne possédaient guère qu'une ou deux vaches. Dans certaines communes, ce sont les plus gros éleveurs qui créent une fruitière indépendante dont ils rejettent un plus ou moins grand nombre de ménages qui « même réunis, n'ont plus le moyen d'utiliser leur laitage ». M. Dion a ainsi recensé, à partir d'une investigation dans les archives départementales du Jura et sur une courte période (1843-1850), plus de vingt villages dans lesquels de petits éleveurs sont exclus.

Des travaux portant sur les enjeux du partage ou de l'exploitation collective des communaux sur les plateaux jurassiens depuis la Révolution Française vont dans le même sens<sup>(9)</sup>. Pendant la Révolution et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont *les paysans les plus aisés qui ont lutté pour le maintien du pâturage collectif* dans le massif du Jura. Ils commençaient alors à s'insérer d'une façon décisive dans l'économie de marché et amorçaient leur spécialisation d'éleveurs laitiers. Les parcours communaux leur assuraient le pâturage du troupeau en été ; cela leur permettait de réserver leurs propres terres pour la culture et les prés, qui devaient fournir grains et fourrages pour une alimentation hivernale très longue (cinq à six mois). Au contraire, toute une petite paysannerie vivrière avait intérêt (et elle l'a revendiqué tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle) à une utilisation individuelle du communal qui lui aurait permis d'acquérir un lopin et de le mettre en culture.

Pour ces petits paysans, ils s'agissait avant tout de combiner *un objectif vivrier* avec la nécessité de produire un surplus commercialisable, sous forme de fromages et accessoirement de viande. Par rapport aux « moyens » et « gros » du village, leurs droits sur le communal utilisé collectivement se trouvaient limités de fait, vu leur faible capacité à hiverner du bétail ; confinés sur de petites exploitations dont la plus grande partie devait d'abord nourrir leur famille, les petits paysans pouvaient difficilement augmenter leur cheptel, même en ayant droit au communal, contraints qu'ils étaient d'assurer un équilibre entre alimentation estivale et hivernale. En définitive, les terrains communaux utilisés collectivement s'inscrivaient dans une logique économique de division et spécialisation du terroir (le pâturage des animaux pendant

<sup>(8)</sup> M. DION-SALTOT et M. DION, *op. cit.*, pp. 268 et sq.

<sup>(9)</sup> D. FICHET, D. MICHAUD, *La remise en cause du pâturage collectif dans la région de Levier : une étape dans l'histoire du communal*, Quétigny, ENITA, 1979, 112 p. (mémoire de fin d'études).

six mois de l'année) adaptée au mode de développement d'une fraction de la paysannerie. Dans le même temps, ceci représentait une quantité considérable de terres qui échappaient au système d'exploitation à dominante vivrière, caractéristique de la paysannerie pauvre.

Le maintien aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de certaines formes agraires communautaires issues de l'Ancien Régime, et dont la fonction économique change progressivement, a été effectivement un facteur important d'insertion de la paysannerie jurassienne dans l'économie capitaliste et de différenciation sociale en son sein. Cela peut constituer un paradoxe, en regard de la thèse, généralement admise depuis Marc Bloch<sup>(10)</sup>, sur le lien entre le « triomphe de l'individualisme agraire » (qui s'est réalisé en particulier par la dissolution des droits d'usage collectifs et de l'organisation communautaire de l'économie paysanne de l'Ancien Régime) et l'insertion des paysans dans l'économie capitaliste<sup>(11)</sup>. L'histoire de la Franche-Comté rurale illustre bien le fait que les « voies de passage » au capitalisme dans les campagnes françaises ont pu revêtir des formes concrètes très diverses et apparemment contradictoires. Le repérage de ces formes n'a pas seulement un intérêt historique : il permet de comprendre plus d'un aspect des transformations de l'agriculture dans la période contemporaine.

### 1.3. UNE SOCIETE D'ELEVEURS INSTRUITS ET QUALIFIES

Un des traits anciens caractéristiques de la population franc-comtoise est certainement *sa qualification*. Cela concerne aussi bien la classe ouvrière qui pour l'essentiel s'est constituée autour d'un artisanat méticuleux (horlogerie, lunetterie, lapidaire, tournage de bois) que la paysannerie. C'est aussi un peuple *instruit* qui se différencie de bonne heure de la moyenne française sur ce plan : ainsi, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Doubs est un des départements ruraux qui, en France, a le niveau d'instruction le plus élevé<sup>(12)</sup>. Au delà d'une formation intellectuelle de base, ces travailleurs ont acquis *eux-mêmes* et par touches progressives *une grande maîtrise technique*. Celle-ci est d'abord décelable au niveau de l'organisation du terroir local qu'une paysannerie de plus en plus laitière et marchande met en place<sup>(13)</sup>. Elle est aussi sensible au niveau de la fabrication fromagère, réalisée par des fromagers, mais sous le contrôle direct des éleveurs.

Mais surtout, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le savoir-faire des montagnards jurassiens s'est exprimé au niveau de la sélection animale. Depuis 1889 (date de création du Herd-Book Montbéliard), la race a été sélectionnée par des familles d'éleveurs du haut Doubs<sup>(14)</sup> qui ont poursuivi leur effort de sélection

<sup>(10)</sup> M. BLOCH, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, A. COLIN, nouv. éd., 1968.

<sup>(11)</sup> Encore faut-il préciser que dans le même temps où les paysans aisés jurassiens jouaient un rôle moteur dans le maintien du système des fruitières et du pâturage collectif, ils n'ont eu de cesse de restreindre d'autres droits d'usage collectifs, en particulier la vaine pâture dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle dans certains secteurs. Or sa « *disparition qui apporte deux mois de nourriture pour le bétail et un supplément d'herbe toute l'année ferait disparaître une grande quantité de bétail entretenue par les journaliers et les très petits cultivateurs* » (A.M. FRENISY, *De la vaine pâture dans le Doubs de 1810 à 1914*, mémoire de DES, Nancy, Fac. de Droit, 1965).

<sup>(12)</sup> Voir les enquêtes nationales de cette époque sur le taux d'alphabétisation et le dénombrement des écoles et de leur fréquentation.

<sup>(13)</sup> Sur ces aspects, S. DAVEAU, *op. cit.*, pp. 231 à 245, montre comment depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les paysans jurassiens organisent leur terroir en fonction de la recherche du meilleur équilibre entre prés de fauche et pâturages, comment ils y intègrent les communaux...

<sup>(14)</sup> Les vaches montbéliardes avaient été introduites en Franche-Comté au XVIII<sup>e</sup> siècle par des familles d'anabaptistes de la région de Berne, chassés de Suisse et accueillis dans la principauté de Montbéliard. Par la suite, des éleveurs du haut Doubs, principalement dans la région de Morteau, prirent le relais et jouèrent un rôle décisif dans l'amélioration et l'expansion de cette race.

de génération en génération. Les troupeaux les plus réputés actuellement et les grandes familles de sélectionneurs se rencontrent d'ailleurs toujours, à quelques exceptions près, sur les plateaux supérieurs du massif. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la sélection de la Montbéliarde est orientée vers ses aptitudes laitières ; par la suite, les races locales de souche mixte ne vont cesser de reculer devant l'invasion d'un bétail rouge et blanc de plus en plus performant. La société agraire jurassienne est ainsi marquée depuis plus d'un siècle par une *transmission des savoir-faire* liés à l'élevage bovin et à la fabrication fromagère<sup>(15)</sup>.

En définitive, dans toute cette période du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 50, ce ne sont ni les sociétés d'agriculture, ni les agronomes qui, dans le massif jurassien, ont joué un rôle décisif dans la diffusion du progrès et des innovations dans les campagnes. *Les transformations agricoles, la première phase de la « modernisation », ont surtout été endogènes, portées par une fraction assez large de la paysannerie, un ensemble de petits et moyens paysans instruits et qualifiés qui se taillent une place dans l'économie de marché, tout en étant sans pitié pour la masse rurale des pauvres, dont ils ne sont pourtant pas très éloignés socialement.*

Ils sont à la fois les porteurs de la spécialisation pastorale et laitière, de l'extension du système des fruitières de concert avec le négoce local, de l'amélioration et de l'expansion d'une race régionale aux aptitudes laitières remarquables. *Une société d'éleveurs s'organise, qui devient dominante au niveau régional.*

---

## 2. DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE: LE « MODELE JURASSIEN »

La modernisation  
des exploitations  
du massif depuis 1950 :  
innovation et tradition.

### 2.1. UNE FORME REGIONALE DE DEVELOPPEMENT

#### 2.1.1. Le contexte national: un modèle dominant d'intensification

Différentes études ont retracé au niveau national le processus de modernisation des exploitations d'élevage commencé vers 1950. Celui-ci a reposé en grande partie sur l'adoption de « modèles d'intensification » qui sont apparus comme l'organisation technico-économique la plus efficace (et aussi comme un idéal social, le symbole de la modernité...)<sup>(16)</sup>.

Dans le cas du lait, ce modèle qui s'est pleinement épanoui dans l'Ouest de la France, se caractérise principalement par :

- un système fourrager reposant sur le maïs-fourrage associé à la culture de l'herbe, et le développement de l'ensilage,
- l'utilisation croissante de consommations intermédiaires non produites sur l'exploitation,
- la sélection génétique de races laitières spécialisées très productives (Friponne et Holstein),
- des investissements en bâtiments d'élevage, liés à la croissance des troupeaux laitiers, avec la substitution progressive de la stabulation libre aux étables entravées traditionnelles dans l'élevage français,

<sup>(15)</sup> M. BELLEBNA, R. LARONCHE, *La race bovine Montbéliarde : quelques recherches sur ses aptitudes et son devenir en Franche-Comté*, mémoire de fin d'études, Dijon, ENSSAA, juin 1981, 130 p. + annexes.

<sup>(16)</sup> Cf. P. AI PHANDÉRY et al., *Les formes d'intensification de l'élevage bovin*, Paris, INRA ESR et CORDES, mai 1980, 409 p., ainsi que S. BONNY, « Diversité et modèle dominant de production ». In G.E.S.A.D.A.R., *Approche de la diversité*, Dijon, INRA ESR, mai 1984, pp. 4-10.

— l'adaptation de la production laitière à une technologie industrielle de transformation. La réfrigération du lait à la ferme, son paiement selon sa composition et sa qualité sont autant d'aspects de la standardisation de la matière première liée à une transformation de masse. Cela renvoie au développement de l'industrie laitière au cours de cette période, dont la Bretagne est l'exemple<sup>175</sup>. Au total, on peut parler d'un modèle « intensif industriel » autour duquel le secteur laitier a eu tendance à s'uniformiser.

Cette tendance à l'uniformisation autour d'un mode de développement « intensif-industriel » pose des *problèmes d'adaptation locale*. Sur le plan agro-climatique, on peut penser que c'est dans les régions océaniques que s'exprime le mieux le système maïs — ray-grass — Holstein, etc. ; dans des régions considérées comme plus « difficiles », la transposition ne présente pas les mêmes avantages économiques. Dès lors, le jeu des rentes différentielles entraîne les mécanismes bien connus du développement régional inégal ; à terme, la production va se concentrer dans les régions ayant les meilleurs niveaux de productivité<sup>176</sup>. Le développement spectaculaire de l'emmental dans l'Ouest en est un bon exemple<sup>177</sup>. Dans l'état actuel de la sélection végétale, le couple maïs-fourrage — ray-grass n'est pas aussi performant dans le Doubs et le Jura que dans les plaines au climat océanique ; en tout cas, il a peu d'intérêt pour les exploitations situées au-dessus de 500 à 600 m, la culture du maïs étant aléatoire. Le système fourrager continue à y reposer pour l'essentiel sur la prairie. De même, la race montbéliarde est souvent présentée comme plus adaptée aux conditions naturelles régionales que des races sélectionnées dans d'autres milieux climatiques.

Ceci étant, il est évident que les conditions naturelles et techniques ne jouent pas de façon automatique et qu'elles sont plutôt des contraintes qui délimitent le champ des possibles que des facteurs d'évolution. La généralisation d'un système social de production sur la base du modèle « intensif-industriel » se heurte aux obstacles que constituent les forces sociales déjà en place localement. L'histoire du développement régional est aussi celle de la capacité de ces systèmes locaux à résister, s'adapter ou évoluer face aux incitations extérieures et à leurs contradictions internes.

### 2.1.2. Un « modèle jurassien »

Dans le Doubs et le Jura, le développement de l'agriculture depuis les années soixante, réside principalement dans la modernisation d'exploitations de plus en plus laitières ; celle-ci s'est effectuée selon des mécanismes différents, au moins dans la forme, de ceux du mode dominant d'intensification laitière.

Pour l'essentiel, c'est dans le massif du Jura que ce développement a été à l'oeuvre. Les gains de productivité y ont reposé sur la mise en œuvre d'un système fourrager et sur un type de sélection animale assez spécifiques à la région. De plus, la modernisation des exploitations d'élevage s'est réalisée dans le cadre du système artisanal de transformation laitière.

<sup>175</sup> Voir J.B. HENRY, L'industrie laitière en Bretagne de 1960 à 1970. L'ouverture d'un nouveau bassin laitier, *Bulletin d'information du département d'économie et sociologie rurales* (1), INRA, 1974, pp. 25-43.

<sup>176</sup> Sur l'analyse de la délocalisation, et ses conséquences pour l'agriculture de montagne, voir les travaux de G. BAZIN, notamment *Processus de régression et crise des agricultures montagnardes*, Paris, INRA-INA P.-G., déc. 1983, 16 p. ou *Quelles perspectives pour les agricultures montagnardes?*, thèse de docteur-ingénieur, Paris, INA P.-G., déc. 1985.

<sup>177</sup> Sur la question, cf. D. HAIRY, D. PERRAUD, *Problèmes d'organisation de l'économie laitière. Fascicule 1 — Etudes régionales : les bassins laitiers du Nord-Est et de l'Est central*, Paris, INRA ESR, 1976, 302 p. ; cf. également P. PERSUY, *La restructuration de la filière emmental et sa dynamique*, Rungis, INRA ESR, juin 1978.

« *Aux paysans jurassiens qui savent être des novateurs sans être des destructeurs* », l'épigraphie de la thèse de J. Boichard<sup>(20)</sup> consacrée à l'élevage franc-comtois illustre assez bien cet aspect, au-delà de son côté exaltation de la fibre régionale. Ici, la grande époque de la modernisation agricole a peu bouleversé le système productif, les innovations mises en œuvre ne mettant que partiellement en cause l'organisation agraire précédente. Certes, en étudiant de plus près cette évolution, on se rend compte qu'elle est aussi faite de ruptures, passées sous silence par le discours local dominant. Mais il est vrai qu'elles n'ont pas (ou pas encore) modifié profondément la physionomie agricole régionale.

L'analyse concrète de l'évolution des exploitations dans l'ensemble du Doubs et du Jura montre bien aussi qu'à côté de cette forme dominante du développement agricole régional, d'autres dynamiques — certes minoritaires — se sont esquissées : à grands traits, il y a aujourd'hui en Franche-Comté, deux paysanneries laitières modernisées ; l'une est hégémonique dans le massif jurassien et numériquement la plus importante dans l'ensemble des deux départements ; l'autre, encore nettement minoritaire, s'est développée principalement, mais pas exclusivement, dans le bas pays en s'adaptant en partie au modèle dominant intensif-industriel, et de ce fait en remettant en cause l'organisation laitière régionale traditionnelle. On reviendra plus loin sur ce dernier aspect.

## 2.2. LA CROISSANCE AGRICOLE EN MONTAGNE : UNE REALITE

De 1962 à 1981, le Doubs, le département de Franche-Comté le plus montagneux, est aussi celui où la croissance de la production est la plus forte : en indice et en francs constants, la production agricole finale (PAF) passe de 100 à 184. Cela représente sur vingt ans un rythme moyen annuel de croissance de près de 4 %, supérieur à la moyenne nationale<sup>(21)</sup>. La croissance repose essentiellement sur la production laitière qui représente plus de 50 % de la PAF (une des proportions les plus élevées de France). Le décollage de la production laitière est surtout sensible à partir de 1965 ; il se poursuit ensuite assez régulièrement jusqu'en 1980. Les données sur le troupeau laitier et la collecte précisent ces indications : entre 1955 et 1980, l'effectif des vaches laitières dans le massif du Jura s'est accru d'environ 50 % et celui des bovins, toutes catégories confondues, de près de 90 %. La production laitière destinée à la vente aurait augmenté quant à elle d'environ 55 % entre 1955 et 1970 et de 50 % dans la période 1970-80 (au total, la collecte est multipliée par 2,3 en vingt-cinq ans dans le massif).

Incontestablement, c'est la zone montagneuse qui, en Franche-Comté, a connu depuis vingt-cinq ans la plus forte spécialisation laitière et la plus forte croissance de la production laitière. Ainsi, les sept cantons de Franche-Comté où l'effectif de vaches laitières a augmenté de plus de 20 % entre 1970 et 1980 sont tous situés en zone de montagne. Il est intéressant de comparer cette croissance de la production à celle des régions de l'Ouest ; c'est l'objet des

<sup>(20)</sup> J. BOICHARD, *L'élevage bovin en Franche-Comté*, Paris, éd. Les Belles lettres, 1977.

<sup>(21)</sup> Certaines données nécessaires à la constitution de séries statistiques en longue période ne sont disponibles qu'au niveau départemental ; ainsi, les comptes de l'agriculture. Dans ce cas, on s'est surtout appuyé sur les données du département du Doubs, dans la mesure où elles sont un assez bon indicateur de l'évolution du massif jurassien (les zones de piémont et de montagne occupent les trois-quarts du département qui représente à lui seul 60 % du massif et 70 % de la zone de montagne de Franche-Comté).

Les comptes de l'agriculture sont des estimations à prendre avec prudence et qui ont surtout un intérêt pour des analyses en longue période. On utilise ici les séries établies à partir des données du SCEES par BONNIEUX, FOUET et RAINELLI : *Banque de données, comptes départementaux de l'agriculture, Nouvelle série 1962-1981*, Rennes, INRA ESR.

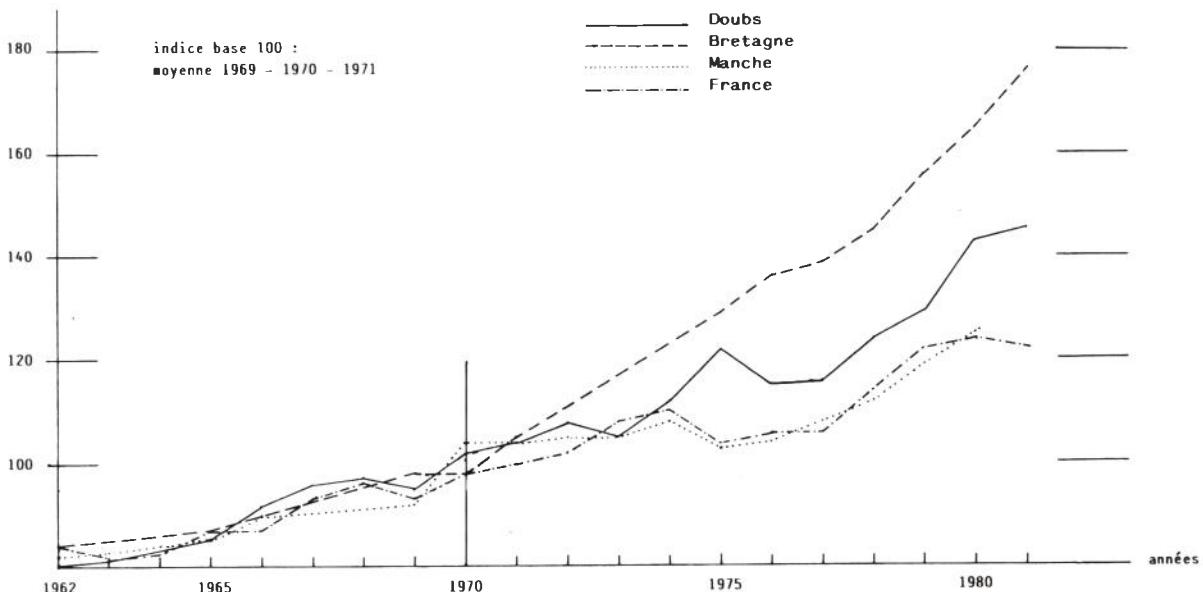
tableaux 1 et 2, ainsi que des graphiques 1 et 2 qui leur correspondent. On utilise, pour apprécier la croissance, la production agricole finale (PAF) et la valeur ajoutée (VA), données par les comptes départementaux. On compare à la Basse-Normandie et à la Bretagne, et plus particulièrement à la Manche et à l'Ille-et-Vilaine, qui sont les départements les plus laitiers de chaque région. On voit que, sur vingt ans environ, la production a crû, dans le Doubs, beaucoup plus fort qu'en Basse-Normandie, mais moins qu'en Bretagne ; cependant, en s'attachant à la valeur ajoutée, le taux de croissance du Doubs est supérieur à celui de la Bretagne sur 1962-1970 et similaire sur 1971-1982.

Les deux tableaux ci-dessous donnent l'évolution en volume de la production agricole finale (PAF) et de la valeur ajoutée agricole, en prenant comme base 100 de l'indice la moyenne des trois années 1969, 1970 et 1971.

Tableau 1.  
Evolution  
de la production agricole  
(PAF)

LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE  
DANS LE DOUBS ET LE JURA (1962-1981);  
UNE COMPARAISON AVEC L'OUEST

Département ou région	1962	1966	1970 (100)	1975	1978	1980	1981
Doubs .....	79	91	102	122	124	143	145
Jura .....	—	103	101	115	124	122	124
Manche .....	82	90	100	103	112	125	123
Basse-Normandie	85	—	102	103	115	126	122
Ille-et-Vilaine ....	86	97	97	118	128	145	151
Bretagne .....	84	87	98	129	145	165	176
France entière ...	84	87	98	104	114	124	122

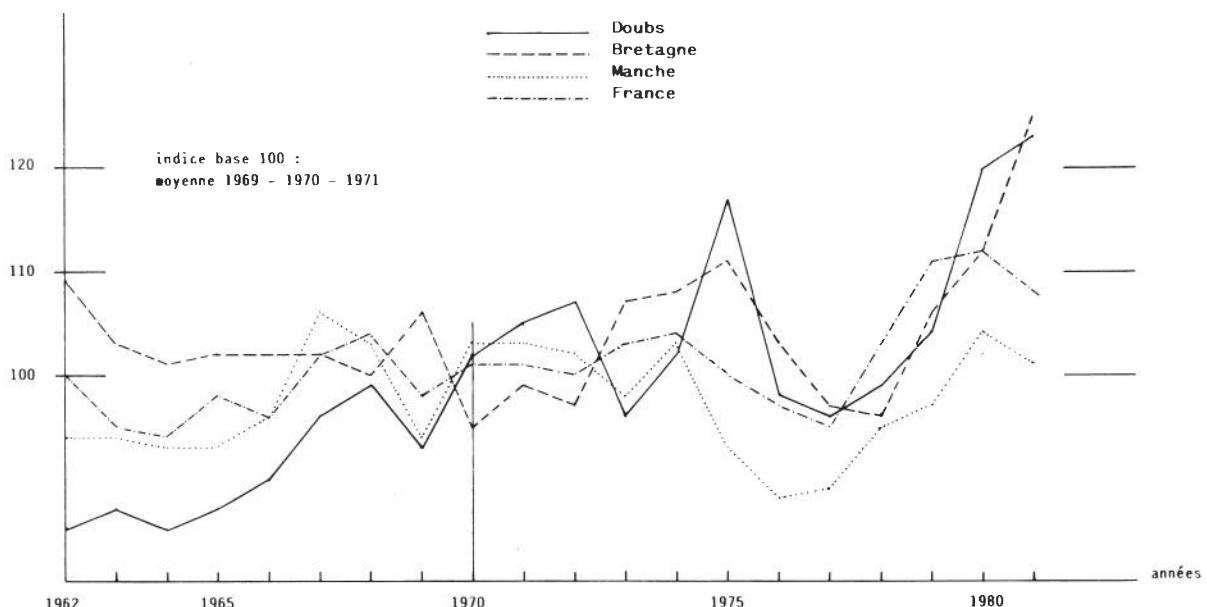


Source : voir tableau 2.

Tableau 2.  
Evolution  
de la valeur ajoutée  
(VA)

Département ou région	1962	1966	1970 (100)	1975	1978	1980	1981
Doubs .....	85	90	102	117	99	120	123
Jura .....	—	104	102	110	106	97	100
Manche .....	94	96	103	93	95	104	101
Basse-Normandie	98	—	103	91	100	114	108
Ille-et-Vilaine ....	106	109	100	107	86	109	113
Bretagne .....	109	102	100	111	96	112	125
France entière ...	100	96	101	100	103	112	108

Source : *Banque de données sur les comptes départementaux de l'agriculture*, établie à partir des données du SCEES par F. BONNIEUX, J.-P. FOUET et P. RAINELLI (INRA-ESR, Rennes).

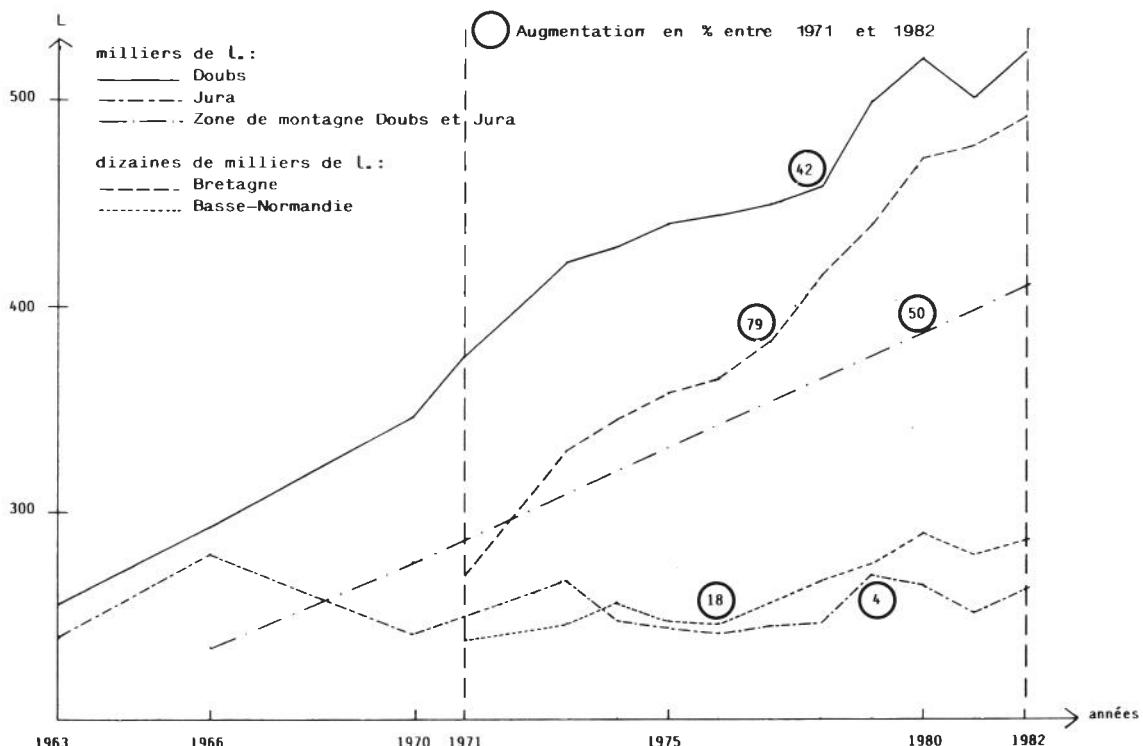


Graphique 2. - Evolution de la valeur ajoutée de l'agriculture entre 1962 et 1981 (V.A. en volume)

En revanche, le département du Jura à une croissance beaucoup plus modérée<sup>(22)</sup>, fort voisine de celle de la Manche par exemple; la Haute-Saône montrerait également des chiffres en retrait par rapport à ceux du Doubs ou de la Bretagne.

(22) Il s'agit d'une moyenne départementale, masquant des évolutions divergentes qui s'annulent. Ainsi, à l'immobilisme économique de l'agriculture bressane de 1960 à 1980 et à la quasi-disparition de l'agriculture dans le Sud du haut Jura (St Claude-Moirans), s'oppose une croissance, dans le reste du massif jurassien, pratiquement comparable à celle du Doubs, si l'on se fonde sur la progression des effectifs du cheptel bovin.

On a aussi considéré la seule production laitière ; la comparaison a porté sur l'effectif des vaches laitières et sur la collecte (graphiques 3 et 4). On dispose ici, en outre, de données pour le massif jurassien<sup>(23)</sup>, ce qui permet de constater qu'à ce niveau, la croissance du cheptel laitier est comparable à celle de la Bretagne (18 % contre 16 %), sur la décennie 70, et bien plus importante que celle de la Basse-Normandie, où elle est de 7 %. Sur la période 1971-1982, la collecte de lait augmente beaucoup plus dans le massif qu'en Basse-Normandie (+ 50 % contre + 18 %), mais un peu moins qu'en Bretagne où elle progresse, sur ces onze ans, de 79 %. Il faut cependant rappeler que si croissance de la production agricole il y a dans le massif jurassien, elle repose presqu'exclusivement sur l'élevage laitier, alors que dans l'Ouest, Bretagne surtout, cette croissance agricole est plus diversifiée.



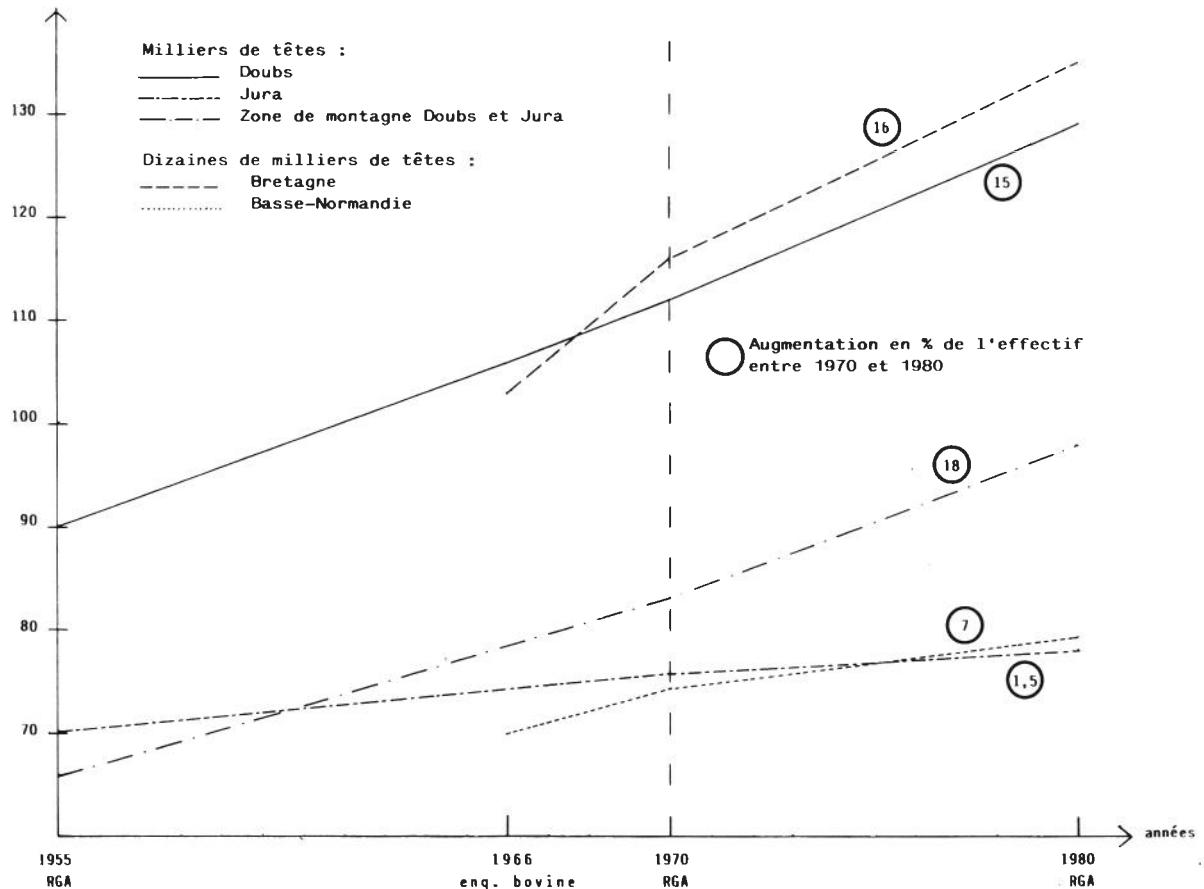
Graphique 3. - Evolution de la collecte laitière (1963 — 1982)

Source : SCEES

### 2.3. LES MECANISMES D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE

La croissance de la production, les gains de productivité réalisés dans cette période des années 60 et 70 résultent d'une *combinaison de formes extensives* (augmentation de la SAU par travailleur) et *de formes intensives* (augmentation de la production par unité de facteur de production) d'accroissement de la productivité du travail. Ces formes de développement sont liées aux caractères historiques, sociaux et naturels du milieu régional.

<sup>(23)</sup> RGA par petites régions, traitement des enquêtes laitières du SRSA de Franche-Comté.



Graphique 4. - Evolution de l'effectif de vaches laitières

Source : SCEES

### 2.3.1. Formes extensives : la « conquête » des terres.

Rappelons d'abord que, dans le massif jurassien, l'exode important et précoce qui a touché la petite paysannerie, a permis un élargissement marqué des exploitations restantes. Dans les années 50, les fermes, sans y être très vastes, sont en moyenne plus grandes que dans les régions basses de Franche-Comté et les plaines de Saône, plus grandes aussi que dans la plupart des autres régions laitières de montagne. La motorisation, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, trouve là des circonstances favorables. En 1955, 32 % des exploitations du massif jurassien utilisent déjà un tracteur, alors qu'il n'y en a que 20 % en plaine (22 % pour la France entière et 18 % en Bretagne à la même date).

Les études de petites régions montrent que, dès le début des années 60, l'exode agricole se ralentit dans le massif. S'il se libère désormais moins de terres, des exploitations vont quand même continuer à s'agrandir, au moins dans la partie centrale du massif<sup>(24)</sup>, grâce à l'intégration de terres périphériques. C'est dans le même sens qu'il faut comprendre le mouvement de *reconquête des communaux* par la paysannerie moyenne et aisée du massif. On a vu qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et au début du XX<sup>e</sup>, l'exploitation collective des communaux avait accentué l'élimination de la petite paysannerie vivrière. Par la suite, les communaux furent utilisés apparemment de la même façon par tous les éleveurs qui y mettaient vaches et génisses en pâture l'été. Mais différentes

(24) Du Grandvaux à la région de Morteau principalement.

observations montrent que, particulièrement à cette époque, ils sont peu mis en valeur, que certains se dégradent et, cas extrême, que parfois les portions les plus éloignées du village sont laissées à la friche ou à la forêt. On peut supposer que pendant toute cette première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin des années 50, l'importance de l'exode agricole dans le massif a entraîné une moindre pression foncière ; cela expliquerait en partie cet aspect de terres périphériques, moins valorisées, que certains communaux prennent peu à peu. La modernisation, au début des années 60, va avoir une première conséquence : les éleveurs les plus avancés retirent de plus en plus leurs vaches laitières du communal : la faible productivité de ce territoire n'est plus compatible avec le niveau de production atteint par leurs vaches ; ils n'y laisseront plus que leurs génisses, dont le nombre augmente d'ailleurs sensiblement. En revanche, les petits éleveurs et les paysans âgés continuent à mener vaches et génisses au communal.

Mais ceci ne durera pas ; dans le courant des années 60, la paysannerie moyenne exerce une pression de plus en plus manifeste pour que les *communaux soient partagés en lots individuels* entre les exploitants de la commune ; ceux-ci vont les réaménager et les remettre en valeur dans le cadre de leur système d'exploitation. L'enjeu est de taille pour cette paysannerie moyenne en pleine modernisation : dans la zone de montagne du Doubs, 20 000 ha de communaux étaient encore exploités collectivement en 1969, soit près du sixième du territoire agricole. De fait, de 1970 à 1978, les communaux ont été partagés dans une soixantaine de communes de cette zone. Toutefois, leur poids est variable d'une partie à l'autre du massif, comme le montre le tableau n° 3.

Tableau 3.

**Le territoire agricole<sup>(a)</sup> communal et son utilisation en 1970 et en 1980 dans le Doubs et le Jura**

Etage	Petite région agricole	Département	Territoire agricole propriété de la commune <sup>(b)</sup> quel que soit son mode d'utilisation (collectif ou loué privativement) (en 1980 en %)	Territoire agricole communal utilisé collectivement (communaux et alpages) (en %)	
				En 1970	En 1980
Zone de plaines	Plaines et basses vallées .....	Doubs	7	1	—
	Plaine dôloise .....	Jura		1	—
	Bresse .....	Jura		1	—
Premier plateau (entre 500 et 700-800 m)	Plateaux moyens .....	Doubs	14	5	4
	Plateau inférieur .....	Jura		8	7
Second plateau (de 700-800 à 1 000 m)	Plateaux supérieurs .....	Doubs	19	18	12
	Deuxième plateau .....	Jura		20	7
Haute chaîne jurassienne (plus de 1 000 m)	Montagne .....	Doubs	40	39	27
	Haut-Jura .....	Jura		5	7

<sup>(a)</sup> Les terres communales exploitées collectivement ne sont pas intégrées dans la SAU (au sens du RGA) ; le territoire agricole recouvre ici la somme de la SAU des exploitations et des terres agricoles exploitées collectivement.

<sup>(b)</sup> En 1970, les communaux (et les alpages communaux) étaient encore importants sur les plateaux supérieurs des deux départements et le Haut-Doubs. En plaine et dans le Sud du Haut-Jura, la propriété agricole communale totale n'a jamais été très importante, ni *a fortiori*, celle exploitée collectivement. Sur les premiers plateaux du massif, plus de la moitié du territoire communal est déjà partagée en 1970 et louée privativement. Les alpages communaux sont peu importants et localisés dans quelques communes du Haut-Doubs.

Les tensions que l'on observe relativement à l'utilisation des alpages dans la haute chaîne jurassienne semble relever d'un processus analogue : la « mainmise » qu'exerçaient depuis de nombreuses années les éleveurs suisses sur certains de ces terrains leur est désormais sérieusement contestée<sup>(25)</sup>.

Au total, l'importance de cette extension par la reconquête de terres périphériques dans la montagne jurassienne se traduit dans l'évolution globale des structures d'exploitations constatée entre 1970 et 1979. Un indicateur : en valeur absolue, *la croissance foncière moyenne des exploitations est plus forte dans la zone de montagne* du Doubs et du Jura que dans le bas-pays, alors que le taux de disparition des exploitations à temps complet y est beaucoup plus faible. Ainsi, dans la zone de montagne du Doubs, la taille moyenne des exploitations augmente de 5,4 ha (de 25 à 30,4 ha), alors que 5 % seulement des exploitations à temps complet ont disparu.

### 2.3.2. Intensification : priorité à l'animal

La société rurale jurassienne est d'abord, comme on l'a vu précédemment, « une société d'éleveurs », qui attachent la plus grande attention aux questions de sélection (c'est à cela qu'on reconnaît les « bons » éleveurs...) et consacrent un temps considérable à l'entretien et à la surveillance de leur troupeau. Le pivot de l'intensification, c'est ici *l'amélioration des performances de la race laitière locale*, la Montbéliarde. On comprend dans ces conditions l'importance du contrôle laitier (CL) : plus de la moitié des vaches sont contrôlées par le CL dans le massif du Jura. En Bretagne, il y en avait à peine le tiers en 1980, et seulement 23 % en Basse Normandie. Sur les plateaux du Jura où, d'un canton à l'autre, de 50 à 65 % des éleveurs adhèrent au contrôle laitier, la moyenne économique d'étable, déjà élevée dans les années 60, a encore augmenté de 26 % entre 1970 et 1980, passant de 3 900 kg/VL/an à 4 950 kg/VL/an. Sur la dernière décennie, les performances laitières du troupeau ont ainsi progressé à un rythme de 2,4 % par an dans les élevages suivis par le CL<sup>(26)</sup>.

Or, cette progression est due uniquement au troupeau de vaches montbéliardes : dans tout le massif, il n'y a eu ni introduction d'autres races, ni croisement. Les centres d'insémination franc-comtois ont d'ailleurs eu, jusqu'à maintenant, une politique de sélection exclusivement centrée sur cette race. C'est en particulier, le cas du centre du Jura (Jura-Bétail à Crançot) qui a une politique de sélection « fermée », très hostile à l'introduction de croisements améliorateurs. Le centre met en oeuvre un schéma de sélection fondé sur la méthode dite de sélection linéaire qui repose principalement sur la recherche de « lignes pures ». Dans le Doubs (Umotest à Roulans), si la politique de sélection est moins tranchée, les tentatives récentes de croisement (Holstein rouge) n'en suscitent pas moins de violentes réactions de la part des organisations d'éleveurs, où la paysannerie productive de montagne joue un rôle dominant<sup>(27)</sup>.

Mais ces qualités, individuelles et collectives, de sélectionneur des éleveurs jurassiens ne sont pas les seules à jouer pour expliquer l'élévation des performances laitières du troupeau : l'effort fait sur la matériel animal est accompagné d'un effort en matière d'alimentation. Mais, dans ce dernier domaine,

<sup>(25)</sup> Dans le canton frontalier de Mouthe, selon les estimations de la DDA du Doubs, le territoire agricole utilisé par des exploitants suisses serait de 1 216 ha, soit 9 % du territoire agricole cantonal (DDA du Doubs, *Superficies agricoles des communes*, sept. 1980).

<sup>(26)</sup> Cf. P. PERRIER-CORNET, *Défferenciations sociales dans la paysannerie franc-comtoise : les exploitations et la production laitières dans trois pays du Jura (1970-1980)*, Dijon, INRA ESR, mars 1981, 140 p. (Document de recherches n° 26).

<sup>(27)</sup> V. *infra*, chap. 4.

l'intensification se traduit nettement, on le verra plus loin, par une consommation accrue d'aliments concentrés achetés. Il y a également une intensification de la production fourragère des exploitations, mais on peut dire qu'elle ne vient ici qu'en second, après l'intensification animale.

### 2.3.3. Valorisation de la prairie permanente

Bien qu'elle n'ait pas la prééminence chez les éleveurs du massif jurassien, l'intensification fourragère est cependant indéniable ; le chargement bovin à l'hectare s'est nettement accru dans les deux décennies écoulées. Il partait sans doute d'un niveau assez bas, mais d'un recensement à l'autre, entre 1970 et 1980, le nombre d'UGB à l'hectare de surface fourragère (SF) augmente, pour l'ensemble de la zone de montagne, de 20 % environ, passant de 0,9 UGB/ha SF à presque 1,1. On demeure en-dessous de la moyenne nationale, et encore plus du niveau breton, en valeur absolue, mais en termes relatifs, le progrès est supérieur ; en effet, toujours en estimant les ratios sur la base des RGA, les chiffres passent, respectivement de 1 à 1,15, entre 1970 et 1980, au niveau national et de 1,37 à 1,5 pour la Bretagne.

Dans le massif jurassien, cette *augmentation du chargement* s'est opérée presqu'entièrement *sur la base de la prairie permanente* : si la période 1963-70 avait vu un certain développement de prairies temporaires sur les plateaux, depuis 1970, ni la culture de l'herbe, ni les cultures fourragères ni l'ensilage n'ont vraiment progressé dans le massif, où l'ensemble des surfaces en fourrages annuels, prairies artificielles et plantes sarclées fourragères, représentait 0,8 % de la SAU en 1970 et 1 % en 1980. Loin de régresser, la prairie permanente tend même à s'accroître dans la surface fourragère au détriment des prairies temporaires : selon les chiffres des RGA, la part de la STH dans la SAU est passée, entre 1970 et 1980, de 87,8 % à 92,8 % dans la zone de montagne du Doubs et de 81 à 85,3 % dans celle du Jura. Même les tentatives de développement de la betterave fourragère sur les plateaux — intensification fourragère compatible avec le système « Comté », à la différence du maïs ensilage —, vivement encouragées par les services d'utilité agricole du développement (SUAD) dans les années 70, ont en définitive rencontré peu d'écho.

La meilleure valorisation de la prairie permanente est due en partie au partage et à la « remise en état » des communaux. Mais d'une façon plus générale, elle est surtout liée à l'augmentation de la *fertilisation* ; les dépenses en engrais des éleveurs jurassiens étaient encore très faibles en 1970 : inférieures à 50 F par ha de SF (aussi bien dans les exploitations suivies par le RICA que chez les adhérents des centres de gestion), elles ne constituaient alors que 7 % des consommations intermédiaires (C.I.). En 1980, elles dépassaient 200 F par ha de SF pour les exploitations adhérentes des centres de gestion et constituaient 14 % des C.I. (15 % pour les exploitations du RICA en 1978) ; c'est le poste qui a le plus augmenté en pourcentage au cours de cette période dans le compte d'exploitation des élevages franc-comtois ; il se situe toutefois à un niveau très modeste en 1980, loin derrière les achats de concentrés.

### 2.3.4. Une croissance coûteuse...

S'il présente une originalité certaine par rapport au « modèle dominant » d'intensification laitière, le développement de l'agriculture jurassienne repose lui aussi sur une forte accumulation de capital dans les exploitations et sur un accroissement spectaculaire des consommations intermédiaires. Cela concerne en particulier les deux aspects suivants : la modernisation des bâtiments d'élevage et le recours massif aux aliments du bétail achetés.

### 2.3.4.1. La transformation des bâtiments

La ferme comtoise traditionnelle est une maison bloc : un bâtiment unique aux dimensions imposantes (de l'ordre de 450 m<sup>2</sup> au sol) abrite tout à la fois la famille, le cheptel et les fourrages<sup>(28)</sup>. Tant que cela a été possible, les montagnons ont « bricolé » dans leur grande ferme pour y faire tenir un troupeau en augmentation, y aménager l'évacuation mécanisée des déjections, voire un système d'affouragement mécanisé. Mais la forte augmentation du troupeau a rendu de plus en plus nécessaire, passé un certain seuil, la construction d'étables neuves, de hangars à fourrage distincts de l'habitation et la mécanisation de la chaîne d'alimentation.

La grande période de construction de bâtiments d'élevage dans le massif jurassien débute en 1968, peu de temps après la mise en place de la politique d'aide aux bâtiments d'élevage. De 1963 à 1968, le nombre moyen des constructions de bâtiments pour l'ensemble Doubs-Jura était d'environ 90 par an ; il fait plus que tripler et passe à 280 par an dans la période 1968-1973<sup>(29)</sup> et ce rythme semble se maintenir jusqu'en 1978-1979<sup>(30)</sup>. Comme il y avait, en 1970, 10 000 exploitations de plus de 20 ha (il n'y a quasiment pas eu de construction de bâtiments dans les exploitations moindres) et 16 000 exploitations ayant des bovins dans les deux départements, on peut estimer que, de 1968 à 1979, au moins 30 % des exploitations d'élevage de plus de 20 ha ont construit des bâtiments neufs ou procédé à d'importants aménagements à partir d'anciens bâtiments.

La nouvelle ferme-type jurassienne que l'on construit à cette époque est relativement coûteuse. En premier lieu, parce que les éleveurs demeurent fortement attachés à la *stabulation entravée* (98 % des constructions sont de ce type dans le Doubs entre 1966 et 1973), où chaque vache « est à sa place » et peut être bien observée, surveillée. A l'étable à logettes prévue pour quarante à cinquante vaches, est accolé un hangar de grande dimension pour le stockage de cinq à six mois de foin, avec séchage en grange et mécanisation de la chaîne d'alimentation (griffe, pont roulant). L'installation d'un lactoduc\* ou d'une salle de traite, l'acquisition d'une boule à lait\* pour le transport à la fruiterie viennent compléter la panoplie de la « ferme modèle » jurassienne des années 70. La plupart des éleveurs modernisés du massif se sont équipés, plus ou moins complètement, selon ce modèle au cours de cette période. L'enquête du SRSA de Franche-Comté révélait d'ailleurs que, dès 1973, 15 % des vaches étaient déjà logées dans des bâtiments neufs, distincts de l'habitation. Des enquêtes effectuées au début des années 80 sur les plateaux jurassiens montrent que les troupeaux qui ont atteint ou dépassé le seuil de trente vaches laitières (VL) ont, dans près de neuf cas sur dix, nécessité la construction d'étables neuves ou des aménagements très importants de bâtiments anciens. Or le RGA de 1979/80 indiquait que dans le massif jurassien, 28 % des éleveurs avaient plus de trente VL, leur troupeau représentant 45 % de l'effectif de VL de la zone de montagne franc-comtoise<sup>(31)</sup>.

<sup>(28)</sup> Deux ouvrages traitent des caractéristiques et de l'histoire de la maison rurale jurassienne : C. ROYER, *L'architecture rurale française, Franche-Comté*, Paris, Berger-Levrault, 1977, 215 p. et J. GARNERET, P. BOURGIN, B. GUILLAUME, *La maison du montagnon*, Ed. du Floklore comtois, 1980, 556 p.

<sup>(29)</sup> Selon une enquête du SRSA de Franche-Comté, « Enquête par sondage sur les bâtiments d'habitation et d'exploitation », *Bulletin de statistique agricole de Franche-Comté*, 1974-4, 76 p..

<sup>(30)</sup> Selon une enquête effectuée par le SIER, service économique de la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté qui répertorie les types de bâtiments dans le cadre d'un recensement des exploitations en 1978 et 1979 (*Inventaire permanent des exploitations agricoles, 1978-1979*).

<sup>(31)</sup> Cf. P. PERRIER-CORNET, *Déférenciations sociales... et A. MATHIEU, Éléments sur la gestion de l'espace par des agriculteurs du massif du Jura. Pratiques d'utilisation des surfaces en herbe au niveau communal et individuel*, Dijon, INRA SAD, 1982, 18 p. + annexes.

Les *surcoûts* de la « ferme modèle » jurassienne par rapport à d'autres types de bâtiments d'élevage sont certainement dus en partie à la situation climatique. Mais la montagne n'explique pas tout, tant s'en faut. Le BBEA estime que les surcoûts « obligatoires » qui s'appliquent aux bâtiments d'élevage bovin en montagne par rapport à la plaine, peuvent aller de 15 à 35 % et qu'ils sont dus principalement à la durée de la mauvaise saison et à la protection contre les basses températures<sup>(32)</sup>. Or, actualisé en francs de 1982, le coût moyen total de la ferme-type jurassienne, établi à partir de dossiers d'investissement d'éleveurs des plateaux suivis par le centre de gestion du Jura, était de l'ordre de 850 000 F, soit 14 500 F par UGB<sup>(33)</sup>. Cela représente un surcoût de près de 50 % par rapport à une stabulation libre classique de plaine de même capacité<sup>(34)</sup>. Bien que le logement de la suite ne soit pas pris en compte exactement de la même façon, on peut néanmoins dire que cet écart excède ce qui est imputable au seul climat, et qu'il y a autre chose dans le surcoût de la ferme jurassienne, qu'il faut chercher dans le type de bâtiment retenu.

En effet, selon le BBEA, la stabulation libre est d'un coût inférieur d'environ 25 % à la stabulation entravée pour une étable de 40-50 VL. Or, la plupart des éleveurs jurassiens ont longtemps considéré que la première était inadaptée à la montagne. En fait, c'est peut-être aussi à la « mentalité d'éleveur » franc-comtois qu'elle était inadaptée, au mode de conduite individuelle (« à la vache », et non « au troupeau ») qu'ils pratiquaient dans leur élevage. De fait, même si elle y est fortement minoritaire, la stabulation libre existe bien en montagne (voir la situation dans le Massif central, par exemple). D'ailleurs, elle fait son apparition dans le massif jurassien, depuis peu, il est vrai.

Cette modernisation plus coûteuse des bâtiments d'élevage illustre assez bien la philosophie « d'innovation dans la tradition » des éleveurs jurassiens. Il y a encore là un *mélange de rupture et de reproduction des pratiques traditionnelles* : d'un côté, la nouvelle ferme jurassienne rompt avec le passé, en faisant éclater la maison-bloc traditionnelle et en dispersant quelque peu l'unité villageoise (beaucoup d'éleveurs construisent leur étable à l'extérieur du village) ; cela aura des conséquences importantes sur l'organisation sociale locale. De l'autre, l'innovation doit intégrer des données locales que les éleveurs veulent préserver, comme le maintien d'un système fourrager fondé sur le foin malgré son coût en terme d'équipement (hangar, griffe et pont roulant, séchage), ou surtout comme cette « mentalité d'éleveur », cette relation de l'homme à la vache qui semble se matérialiser dans le type d'étable qu'ils font construire.

### **2.3.4.2. Le recours massif aux concentrés pour les vaches laitières**

Les céréales autofournies faisaient partie traditionnellement des concentrés distribués aux vaches laitières. Depuis 1955, mais surtout depuis 1970, les céréales ont fortement régressé dans le massif où elles n'occupent plus que 4 % de la SAU en 1980. Les éleveurs achètent désormais à l'extérieur presque toute l'alimentation de complément de leur troupeau. L'évolution régionale de la

<sup>(32)</sup> BBEA (Bureau des bâtiments de l'exploitation agricole ; ministère de l'Agriculture), *Bâtiments d'élevage en montagne, formules nouvelles pour les bovins*, Paris, mai 1976, 95 p.

<sup>(33)</sup> Investissement correspondant à la réalisation suivante : étable à logettes pour 40 VL et leur suite, hangar à fourrage avec griffe et pont roulant, séchage en grange, équipement de traite par transfert pipe-line.

<sup>(34)</sup> Selon les références du BBEA (*Étables pour vaches laitières, plans-exemples et devis, dossier 1:45-50 VL*, juin 1982, 95 p.) la construction de référence utilisée ici est la suivante : stabulation libre avec aire paillée de 220 m<sup>2</sup>, stockage de la paille, silo-couloir avec libre service ensilage, salle de traite en épi 2 x 3, fosse à lisier enterrée. Son coût, ramené à la tête logée, est de 9 670 F par VL en 1982.

fabrication d'aliments pour bovins témoigne de cette tendance<sup>(35)</sup>. A peu près nulle avant 1960, la production décolle entre 1961 et 1965 (de 8 000 à 27 000 t/an). Elle connaît une phase de forte croissance de 1970 à 1979 et passe de 37 à 110 000 t/an, soit une multiplication par 3 dans la décennie 70.

Des enquêtes exhaustives sur des villages et les relevés de comptabilité des adhérents du centre de gestion effectués sur les plateaux du Jura en 1982<sup>(36)</sup> s'accordent sur des consommations moyennes de l'ordre de 1 050 à 1 250 kg de concentrés par VL et par an. Cela correspond, en moyenne, pour ces exploitations, à des achats annuels de concentrés de l'ordre de 60 000 F par exploitation pour un produit brut lait de 230 000 F (les livraisons sont d'environ 150 000 litres de lait/an) ; les concentrés achetés représentent 26 % du produit lait, 36 % des charges réelles et 72 % des charges variables dans ces exploitations du massif jurassien : c'est en général leur premier poste de dépense<sup>(37)</sup>. Cette consommation accrue constitue le revers de la médaille de l'intensification sur l'animal : « *les bons résultats bruts sont parfois obtenus dans des conditions bien particulières de milieu, presque artificialisé par le recours massif aux concentrés* »<sup>(38)</sup>

### 2.3.5. ...et aidée

Pour leurs investissements, les éleveurs modernisés paraissent avoir particulièrement bénéficié de la politique d'aide à la montagne. Les enquêtes du SCEES sur la zone de montagne<sup>(39)</sup> et les tableaux du financement public de l'agriculture<sup>(40)</sup> indiquent assez clairement que par travailleur agricole, les éleveurs du massif du Jura ont plus bénéficié des aides publiques que ceux des autres massifs ; en additionnant les mesures de compensation des handicaps (ISM...) et les actions renforcée en zone de montagne (DJA, bonifications d'intérêt...), on obtient, pour 1980, les chiffres suivants pour les principaux massifs laitiers de montagne :

— Jura .....	9 010 F par UTA
— Massif central Nord .....	7 180 F par UTA
— Alpes du Nord .....	4 060 F par UTA
— Vosges .....	2 890 F par UTA
— Ensemble zone de montagne .....	6 260 F par UTA

(Source : *Budget de l'agriculture*).

Outre l'indemnité spéciale de montagne (ISM), les aides ont surtout concerné les constructions de bâtiments d'élevage (subvention et prêts surbonifiés).

### 2.3.6. L'importance du travail familial

Ce mode de développement apporte une surcharge de travail dans les exploitations par rapport à d'autres types d'élevage laitier. Ainsi le maintien

<sup>(35)</sup> Sources : SNIA, SYNCOPAC (coopératives), CRCI de Franche-Comté. On estime que toute la production régionale d'aliments du bétail est consommée sur place et que 30 % de la consommation totale provient d'autres régions (Bourgogne et Lorraine essentiellement).

<sup>(36)</sup> Cf. N. BERTHE, *Utilisation des concentrés pour les vaches laitières dans les exploitations du Massif du Jura. Pratiques des éleveurs et questions pour le développement*, mémoire de fin d'études, Dijon, ENSSAA, juin 1983, 73 p. + annexes.

<sup>(37)</sup> Sauf dans les exploitations ayant récemment investi dans la construction de bâtiments neufs, pour lesquelles les annuités d'emprunts peuvent être supérieures.

<sup>(38)</sup> N. BERTHE, *op. cit.*

<sup>(39)</sup> *L'agriculture en zone de montagne. Résultats de l'enquête spécifique montagne 1976*, SCEES, Coll. de Stat. agricole, étude n° 192, nov. 1980.

<sup>(40)</sup> Ministère de l'Agriculture, *Présentation du budget sous forme de budget de programme*.

de la fruitière de village et de la fabrication artisanale de comté impose le transport biquotidien du lait et de la traite à heure fixe ; de même, le système fourrager de type « foin extensif » entraîne de fortes pointes d'activité à l'époque de la fenaison, etc.<sup>(41)</sup>. Les montagnons jurassiens ont une réputation de paysans laborieux qui assurément n'est pas usurpée. De plus, *la taille des familles agricoles* y est alors, en moyenne, plus élevée que dans les autres régions françaises. Le travail des femmes et des enfants, loin d'être négligeable, est un élément important. Ainsi, en 1955, 46 % des exploitations du Doubs abritaient des familles d'au moins 5 membres, alors qu'elles n'étaient que 27 % au niveau national<sup>(42)</sup>. Cela correspondait à un effectif moyen de 4,9 personnes par exploitation. *Jusqu'en 1970*, les effectifs moyens de membres de la famille et d'actifs agricoles familiaux par exploitation varient peu : en quinze ans, ils ne diminuent que de 5 et 6 % (passant respectivement de 4,90 à 4,67 et de 2,80 à 2,62). On comprend que pendant toute cette période, la modernisation puisse se faire dans le cadre d'un développement relativement exigeant en travail : en 1970, la main-d'œuvre ne manque pas dans les exploitations du massif jurassien pour travailler en permanence ou donner des coups de main.

Il n'est ira pas de même par la suite, particulièrement à partir de 1975. La comparaison des recensements successifs, qu'il s'agisse des recensements généraux ou de ceux de l'agriculture, donne sur ce plan des indications nettes : le rythme de diminution du nombre des actifs agricoles familiaux par exploitation, qui était de l'ordre de 0,3 % par an sur la période 1955-1970 est maintenant de l'ordre de 2 % par an<sup>(43)</sup>. Cette *nouvelle situation* ne peut manquer de rejouer sur le type de développement de l'agriculture jurassienne, comme on le verra dans le chapitre suivant.

## 2.4. LES DIFFERENCIATIONS SOCIALES

### 2.4.1. Les exclus : des petits paysans moins laitiers

La modernisation jurassienne ne s'est pas traduite jusqu'à maintenant par une élimination massive d'une fraction importante de la paysannerie, dont on aurait pu voir les effets, en fin de période, dans les années 70-80 avec des non-reprises d'exploitations d'agriculteurs âgés : au contraire, depuis 1970, le rythme de diminution du nombre d'exploitations dans le massif jurassien est très inférieur à celui des régions basses de Franche-Comté ainsi qu'à celui de l'ensemble national<sup>(44)</sup>. La diminution se poursuivrait à un rythme comparable si l'on en croit les données concernant les probabilités de succession des agriculteurs âgés en 1980<sup>(45)</sup> : 85 % des exploitations à temps complet actuelles du massif subsisteraient à la fin de la décennie 80<sup>(46)</sup>.

Il n'en demeure pas moins qu'une partie de la paysannerie a été éliminée ou est en passe de l'être, après avoir été « exclue », à des degrés divers, du développement local. Cette petite paysannerie qui se retrouve progressivement en marge paraît *moins liée à la production laitière* que celle qui se

<sup>(41)</sup> Le Doubs était le premier département français pour ce critère.

<sup>(42)</sup> A.M. GOGUÉ, *Travail, emploi et système de production en agriculture. Le rôle du travail des femmes dans le fonctionnement et l'évolution des exploitations laitières franc-comtoises*, mémoire, Paris, EHESS, 1985.

<sup>(43)</sup> Entre les deux RGA de 1970 et 1980, le nombre moyen d'actifs agricoles familiaux par exploitation a diminué de 19 % dans le massif jurassien (de 2,62 à 2,13).

<sup>(44)</sup> En dix ans (1970-1980), 10 % environ des exploitations à temps complet disparaissent dans le massif (5 % pour la partie Doubs, 19 % pour la partie Jura), alors que cette proportion s'élève à 20 % pour l'ensemble de la Franche-Comté et à 22,5 % pour la France.

<sup>(45)</sup> P. PERRIER-CORNÉ, *Reproduction des exploitations dans le Doubs et le Jura : les données de l'analyse successorale*, note de travail, Dijon, INRA ESR, février 1983, 11 p.

<sup>(46)</sup> Compte non tenu des cessations d'agriculteurs en cours d'activité ; celles-ci seraient plus à imputer à la conjoncture actuelle qu'aux conséquences de la période passée.

reproduit. En effet, d'une part, les petits paysans ne sont pas tous autant spécialisés dans le lait que les autres et conservent des cultures et/ou des élevages d'appoint. D'autre part, avec l'âge, une partie de ceux qui n'auront pas de successeur s'orientent progressivement *vers des systèmes d'élevage d'attente de la retraite*, moins intensifs et moins exigeants en travail : ils ne conservent que quelques vaches laitières — parfois aucune — et élèvent des moutons, des bovins à viande de façon extensive, etc. C'est aussi chez des jeunes, ceux qui reprennent des exploitations de petite taille, que l'on trouve cette tendance à une moindre orientation vers le lait et à l'adoption de systèmes de production s'écartant de la « norme régionale ». Cependant, au total, tous ces exploitants « déviants » sont aussi, numériquement parlant, marginaux, puisqu'ils ne représentent guère qu'une exploitation sur cinq dans tout le massif jurassien.

La spécificité du développement de l'agriculture de la montagne jurassienne est illustrée ici encore : alors que dans nombre de régions, et pendant longtemps, l'élevage laitier est apparu comme un « refuge » pour la petite paysannerie, la production laitière pratiquée ici dans le cadre traditionnel des fruitières paraît aller selon une tendance inverse.

## 2.4.2. Les facteurs de différenciation

### 2.4.2.1. Le progrès génétique est largement diffusé

Les processus techniques d'intensification concernant le matériel animal ne semblent pas avoir d'effet très sélectif, pour la raison qu'ils sont largement diffusés au sein de la paysannerie laitière spécialisée du massif jurassien. En effet, à partir d'un certain seuil, la taille du troupeau n'intervient guère dans le niveau de performance laitière atteint par les étables. Celles-ci sont, dans une proportion très importante, suivies par le contrôle laitier, et ce nombre permet de tirer des conclusions, sur les liens entre résultats techniques et dimension de l'étable, qui établissent l'homogénéité des élevages du massif de ce point de vue.

## Résultats techniques et taille du troupeau

Un début d'analyse des résultats techniques des troupeaux montbéliards dans le Doubs et le Jura a été réalisé<sup>(47)</sup> à partir des fichiers du contrôle laitier et d'indexation des reproducteurs, traités au CTIS de l'INRA<sup>(48)</sup>. Cette source est particulièrement intéressante en Franche-Comté, car la proportion d'élevages suivis par le contrôle laitier est importante : 35 % des élevages laitiers du massif, contre 14 % au niveau national<sup>(49)</sup>.

On a présenté, dans le tableau n°4 les valeurs que prend cette proportion en fonction de la taille du troupeau<sup>(50)</sup>. En dessous de 15 vaches laitières (VL), le contrôle laitier a un taux de

<sup>(47)</sup> Cf. S. SENS, *Pratiques d'élevage et production laitière dans le massif du Jura*, Dijon, INRA SAD et ENSSAA, chaire de zootechnie, 1984.

<sup>(48)</sup> Centre de traitement de l'information scientifique ; INRA, Jouy-en-Josas.

<sup>(49)</sup> Pour l'année 1980, alors que l'enquête « RGA-bovins » du SCEES dénombre 482 000 exploitations détenant des vaches laitières, le nombre d'adhérents au contrôle laitier étant de 66 000, la proportion d'étables contrôlées s'établit, au niveau national, à 14 %. Dans l'étude portant sur le massif du Jura, on a rapporté le nombre d'élevages adhérents de 1981 à celui des exploitations ayant des vaches laitières, au RGA de 1980 ; on obtient une proportion, pour les petites régions correspondant au massif, qui est de 35 %, pour le Doubs, comme pour le Jura. On a déjà indiqué que les éleveurs du massif recourraient plus au contrôle laitier que ceux des régions basses ; dans la région des plaines et basses vallées du département du Doubs, par exemple, le taux est de 21 %. Ces différences existaient également en 1970 où la proportion de vaches contrôlées s'élevaient déjà à 25,3 % pour l'ensemble Doubs-territoire de Belfort, à 24,8 % pour le département du Jura, contre 11,6 % pour la Haute-Saône (opposition entre départements « hauts » et « bas »). Dans des cantons comme Mouthe ou Saint-Laurent, le taux dépassait déjà 50 % (source : *Atlas de Franche-Comté*, Besançon, Institut de géographie, 1977).

<sup>(50)</sup> Il n'y a pas de données publiées établissant, au niveau national, la variation du taux d'adhésion au contrôle laitier selon la taille de l'étable.

pénétration modeste, mais ces petits troupeaux — qui correspondent soit à de petites exploitations spécialisées, soit à des exploitations plus grandes mais non spécialisées — représentent à peine le quart des exploitations à temps complet du massif. A partir de 20 VL, et avec très peu de différence d'une petite région à l'autre, la proportion d'élevages contrôlés est de près de la moitié, variant entre 45 et 55 %, avec une tendance à s'élever avec la taille de l'étable, mais toujours dans cette fourchette élevée.

**Tableau 4.**  
**Proportion approchée<sup>(a)</sup> d'élevages adhérant au contrôle laitier, selon la taille du troupeau, dans le massif jurassien en 1981**

Régions	DOUBS Plateaux moyens	DOUBS Plateaux supérieurs et montagne	JURA Plateaux inférieurs et supérieurs
Taille du troupeau			
8 à 14 VL .....	11 %	11 %	15 %
15-19 VL .....	26 %	39 %	36 %
20-29 VL .....	45 %	45 %	44 %
30-39 VL .....	48 %	49 %	50 %
40 VL et plus .....	53 %	50 %	56 %

<sup>(a)</sup> Rapport de l'effectif d'exploitations contrôlées en 1981 à l'effectif d'exploitations au RGA de 1980.

Source : CTIS-INRA (voir plus haut), SCEES (RGA).

Or, l'analyse des résultats du troupeau contrôlé par classe de taille met en évidence que les performances élevées, résultant aussi bien du travail de sélection proprement dit que de la conduite d'élevage, se rencontrent aussi fréquemment dans toutes les classes à partir de 15 vaches<sup>(51)</sup>. Dans le même sens, *le niveau moyen de performances* est comparable d'une classe à l'autre, comme le montrent les tableaux n° 5 et 6 qui mesurent l'écart de certaines variables de résultats par rapport à leur valeur moyenne régionale dans les différentes catégories de taille. Ainsi, la quantité moyenne de matière utile\* (QMMU) (tableau n° 5) qui est considérée par les zootechniciens comme le critère le plus synthétique pour apprécier le niveau de production des animaux (bien plus significatif que la simple quantité de lait que l'on utilise en général), est nettement inférieure à la moyenne régionale dans les troupeaux de moins de 15 VL ; au-dessus, excepté le cas d'une petite région du massif — les plateaux moyens du Doubs — les niveaux de production sont à peu près identiques, pour une petite région homogène donnée quelle que soit la classe de taille.

**Tableau 5.**  
**Variation du niveau de performance laitière selon la taille du troupeau**  
**Ecart de la QMMU\* (en kg de MU) par rapport à la moyenne régionale<sup>(a)</sup>**

Régions	DOUBS Plateaux moyens	DOUBS Plateaux supérieurs et montagne	JURA Plateaux inférieurs et supérieurs
Taille du troupeau			
8 à 14 VL .....	—11	—19	—20
15-19 VL .....	— 5	— 2	— 4
20-29 VL .....	+ 1	— 3	— 4
30-39 VL .....	+ 5	0	— 5
40 VL et plus .....	+ 8	— 3	— 5

Année : 1981

Source : Traitement CTIS

<sup>(a)</sup> La "QMMU" prise ici comme variable est corrigée dans le traitement de l'information par le CTIS de façon à éliminer les facteurs dus au niveau génétique des animaux, et ce afin de mettre en évidence le niveau de performance atteint par les éleveurs, du fait de leur conduite d'élevage. L'unité ventilée dans ce tableau est la moyenne centrée sur 0, en prenant comme référence l'ensemble du troupeau montbéliard contrôlé en Franche-Comté. Ainsi, pour les troupeaux montbéliardiens soumis au C.L. et ayant entre 15 et 19 VL, dans la région « Plateaux moyens » du Doubs, la moyenne de la QMMU par VL est inférieure de 5 kg à la moyenne régionale (ensemble des vaches montbéliardiennes contrôlées en Franche-Comté), etc...

<sup>(51)</sup> De façon générale, les données sur les variations du rendement laitier par vache selon la taille de l'étable ne sont pas aisément disponibles ; il apparaît néanmoins que le rendement augmente nettement avec cette taille ; voir notamment les résultats de l'enquête INRA-CCAOF sur une population de producteurs de lait de l'Ouest, in P. MATHAL, Orientations génétiques, spécialisation et productivité dans l'élevage laitier de l'Ouest. In *La production laitière française*, Versailles, INRA Publications, 1981, pp. 169-196. On peut conclure, ici encore, à la singularité de comportement des éleveurs du massif, par rapport aux grandes tendances nationales ; l'homogénéité de cet ensemble social prime sur sa différenciation, au vu de ce critère.

Il en va de même pour le niveau génétique, dont un bon indicateur est la moyenne des index\* sur ascendance des vaches (tableau n° 6) ; c'est en effet au niveau de la sélection par la voie femelle que l'on peut mettre le plus en évidence le travail de sélection des éleveurs, la sélection sur les pères étant plutôt une « affaire collective » liée à la qualité du schéma de sélection départemental et ne permettant guère de différencier l'efficacité des pratiques de sélection des éleveurs. Pour une petite région donnée, la valeur moyenne de l'index sur ascendance est, on le voit, à peu près la même dans toutes les classes de taille à partir de 15 vaches. Cependant, là encore, la région des plateaux moyens du Doubs se différencie du reste du massif jurassien : dans cette région située à la limite du massif et de la vallée du Doubs et dont une partie seulement est classée en zone de montagne, il apparaît que les résultats techniques croissent avec la taille du troupeau.

Tableau 6.  
Variation du niveau  
de sélection des éleveurs  
selon la taille du troupeau  
Ecart de l'index sur ascendance\*  
des vaches (en kg de MU)  
par rapport  
à la moyenne du troupeau  
montbéliard contrôlé<sup>(a)</sup>

Régions Taille du troupeau	DOUBS Plateaux moyens	DOUBS Plateaux supérieurs et montagne	JURA Plateaux inférieurs et supérieurs
8 à 14 VL .....	+5,6	+5,0	
15-19 VL .....	+6,1	+5,7	+9,6
20-29 VL .....	+6,3	+6,3	+9,5
30-39 VL .....	+6,5	+6,4	+9,5
40 VL et plus .....	+6,9	+5,8	+9,5

Année : 1981

Source : Traitement CTIS

(a) La variable significative du niveau de sélection — l'indice sur ascendance — est traitée ainsi : on a pris l'écart par rapport à une référence — la « base mobile » — qui donne le niveau moyen de l'ensemble du troupeau montbéliard au niveau France entière, mais pour faire apparaître l'effort de sélection, on a pris la référence correspondant au niveau génétique des vaches ayant vêlé deux ans plus tôt. Ainsi, on lit que cette amélioration de l'index est, en moyenne, de 9,6 kg de MU par VL dans les étables de 15 à 19 VL des plateaux du Jura et de 9,5 kg dans les autres tailles d'étable, etc.

Au cas d'une petite région près, on peut conclure à une **bonne homogénéité moyenne des résultats techniques** des troupeaux de plus de 15 vaches dans le massif jurassien, **quelle que soit la dimension des exploitations laitières**. On ne retrouve pas cette homogénéité dans les zones basses de Franche-Comté où, comme on le développera plus loin, la physionomie de l'élevage laitier s'est plus affranchie du « modèle jurassien » de développement. Cette homogénéité technique est certainement un des éléments qui permet de rendre compte de la **force du consensus social autour d'un mode de développement** dans le massif jurassien tout au long de la période de modernisation.

### Résultats économiques et taille du troupeau

La faible différenciation d'une classe de taille à l'autre des résultats techniques se retrouve au niveau des résultats économiques des élevages. Cependant, la source d'information pour l'analyse de ces résultats est moins pertinente que la précédente et il convient de prendre avec plus de prudence les données concernant les revenus des élevages montbéliards.

Les données utilisées ici proviennent en effet de l'*exploitation des comptabilités de 169 exploitations suivies en comptabilité-gestion sur les plateaux du Jura*<sup>(52)</sup>. Celles-ci constituent à peine 20 % en moyenne des exploitations à temps complet du secteur pris en compte et, à la différence des adhérents du contrôle laitier, leur représentation varie fortement selon la dimension des exploitations : environ la moitié des exploitations ayant plus de 40 vaches sont suivies en comptabilité-gestion, mais il n'y en a guère que 15 % dans les exploitations ayant de 15 à 30 vaches, comme le montre le tableau n° 7.

<sup>(52)</sup> Chambre d'agriculture du Jura (Service économique), *Approche du coût moyen de production du kg de lait en 1982. Secteurs de Champagnole, Salins, Nozeroy et St-Laurent en Grandvaux*, sept. 1983.

Tableau 7.  
Répartition selon leur taille  
des exploitations  
de l'échantillon

	10 à 20 VL	20 à 30 VL	30 à 40 VL	+ de 40 VL	TOTAL
A - Echantillon « gestion » .....	22	61	48	38	169
B - Ensemble des exploitations ayant des VL .....	261	324	158	80	942
A/B - En % .....	8,5	19	30	47	18

Ces réserves faites, quel enseignement peut-on tirer de cet échantillon ? Nous nous attacherons surtout à la marge par vache laitière, comme étant un indice de comportement économique. Il est, en effet, bien évident (cf. tableau n° 8) que le revenu agricole global de l'exploitation augmente, en moyenne, avec la taille de l'étable. Cependant, on voit aussi que la marge par vache ne varie pas de façon significative, lorsqu'augmente la taille d'étable. Ceci indique l'absence — ou du moins la faiblesse — d'effet d'échelle, en termes de résultats économiques, ce qui coïncide avec les conclusions tirées de l'examen des résultats techniques.

Par contre, il faut souligner la *dispersion* assez importante des résultats économiques à l'intérieur de chaque classe de taille (voir tableau n° 9) : dans toutes les classes, il y a environ un dixième d'exploitations qui ont des marges par animal très basses (moins de 1 000 F par vache en 1982) et un cinquième qui ont des marges très élevées (plus de 3 000 F par vache en 1982). Les niveaux différenciés d'utilisation et de valorisation des concentrés semblent rendre compte, en partie, de cette dispersion. Rappelons que les concentrés achetés représentent à eux seuls **36 % des charges totales** des exploitations dans le massif jurassien.

Tableau 8.  
Revenu agricole et taille du troupeau

Tranche de taille	Moins de 20 VL	20 à 24 VL	25 à 29 VL	30 à 34 VL	35 à 39 VL	40 à 44 VL	45 VL et plus	Ensemble
Revenu agricole par VL :								
— val. absolue (en F) .....	1 940	2 280	2 190	2 000	2 550	2 130	2 480	2 210
— écart par rapport à la moyenne (en %) .....	—12	+3	—1	—10	+15	—4	+12	0
Revenu agricole par exploitation (en F) :								
— valeurs extrêmes dans chaque tranche de taille .....	0 à 54 000	16 000 à 84 000	0 à 115 000	10 000 à 122 000	30 000 à 178 000	32 000 à 159 000	54 000 à 285 000	
— Moyenne .....	27 300	51 200	59 200	66 000	94 900	91 500	165 100	

Année : 1982

Source : Chambre d'Agric. du Jura, *Approche du coût...*

Tableau 9.  
Revenu par animal  
et taille du troupeau.

Répartition des exploitations,  
selon le revenu agricole par vache  
et la taille du troupeau  
(en %)

Revenu agricole par VL	Moins de 1 000 F	1 000 F à 2 000 F	2 000 F à 3 000 F	Plus de 3 000 F	Ensemble
Taille du troupeau					
Moins de 25 VL .....	7	41	30	22	100
De 25 à 34 VL .....	13	34	35	18	100
35 VL et plus .....	9	32	41	18	100
Ensemble .....	10	35,5	35,5	19	100

Source : Chambre d'Agric. du Jura, *Approche du coût...*

La relation entre coût de concentré, taille des exploitations et revenu ne permet pas de dégager de corrélation très forte. Elle montre toutefois que les élevages les plus « *artificialisés* » (ceux qui utilisent le plus de concentrés) sont plus fréquemment des grands troupeaux et leurs résultats économiques ramenés à l'unité « *vache laitière* » sont plutôt inférieurs aux résultats moyens de l'ensemble des exploitations suivies en gestion (mais ce n'est pas une règle générale) ; en 1982, en moyenne 20 % des exploitations avaient un coût moyen de concentré supérieur à 0,50 F par kg de lait ; pour les seuls troupeaux de plus de 35 vaches cette proportion atteignait 28 %<sup>(53)</sup>. Par contre, les élevages les plus « *économies* » (à faible coût de concentré) seraient plutôt des petits et moyens troupeaux (leur fréquence est supérieure à la moyenne au-dessous de 30 vaches) ; ceux qui étaient suivis par le centre de gestion du Jura avaient en 1982 un revenu par vache en moyenne plus élevé que les élevages « *artificialisés* » suivis par ce même centre. Mais *les revenus par vache les plus élevés* en moyenne étaient cette année-là obtenus par les exploitations qui se situaient entre ces deux extrêmes du point de vue de l'utilisation des concentrés (cela correspondait à des coûts de concentrés de l'ordre de 30 à 40 ct/litre de lait) et on y trouvait toutes les tailles de troupeau.

Au total, l'analyse des résultats tant techniques qu'économiques<sup>(54)</sup> permet de conclure à la forte ***homogénéité*** des éleveurs du massif jurassien. Si l'on excepte les petites étables, numériquement minoritaires, les performances techniques sont élevées et on peut dire qu'un bon niveau technique n'est pas lié à la taille de l'étable, dès qu'un certain seuil est franchi. Ce seuil se situait en 1980 autour d'une quinzaine de vaches et en 1970, d'une dizaine<sup>(55)</sup>. A cette date, les trois-quarts des exploitations du massif atteignaient ou dépassaient cet effectif. C'est donc une majorité d'exploitations qui a été concernée par l'amélioration des performances animales. De même, il n'y a *pas — ou guère — d'effet d'échelle* dans les performances économiques, comme le montre la variation de la marge par vache. En fait, si disparités il y a, ce sont plutôt des différences non liées à la taille ; la dispersion des niveaux de performances, techniques comme économiques, est beaucoup plus marquée entre individus à l'intérieur d'une classe de taille, tandis que la comparaison des moyennes, d'une classe à l'autre, ne montre que des différences non significatives.

#### 2.4.2.2. Croissance du troupeau et investissements en bâtiments

Parallèlement à un mouvement d'intensification sur l'animal largement diffusé dans la paysannerie laitière du massif jurassien, le développement des exploitations du massif est passé par une ***augmentation du nombre de vaches***, qui se traduit par la logique suivante : construction de bâtiments neufs, associée à une augmentation de la surface ou, le cas échéant, à une intensification fourragère. ***C'est dans cette logique que se différencient clairement les dynamiques sociales***. Ainsi, les suivis d'exploitations depuis 1970 montrent bien que les familles qui, à terme, ne se sont pas maintenues (ou ne vont pas se maintenir) n'ont à peu près pas investi dans les bâtiments d'élevage, conser-

<sup>(53)</sup> Certains de ces éleveurs, dont les performances laitières du troupeau sont gonflées par l'utilisation massive de concentrés, sont des vendeurs de reproducteurs (génisses ou jeunes vaches) ; leurs animaux sont vendus sur leur origine et en fonction de leurs résultats au contrôle laitier. Il est possible que le surcoût de concentré soit plus que compensé par le surprofit tiré de la vente d'animaux mieux cotés. Ces ventes s'effectuent par des circuits spécialisés de commercialisation.

<sup>(54)</sup> Rappel : sous réserve que l'on puisse extrapoler les résultats économiques des exploitations des plateaux jurassiens suivies en comptabilité-gestion à l'ensemble des exploitations du massif.

<sup>(55)</sup> Les études d'évolution économique des exploitations dans quelques petites régions agricoles du Doubs et du Jura montrent que ce seuil devrait se situer autour de 10 vaches par exploitation en 1970. A cette date, les trois quarts des exploitations laitières du massif atteignaient cet effectif.

vant la même taille de troupeau ou ne l'augmentant que de quelques unités. D'autres éleveurs ont tenté de limiter au maximum leurs investissements tout en augmentant leur troupeau : ils ont cherché à récupérer toute la place disponible dans les étables anciennes, en supprimant les porcs, en logeant les génisses dans d'autres bâtiments désaffectés dans le village, etc. Dans certains cas, cette adaptation au moindre coût a abouti à une réorganisation progressive et cohérente de l'exploitation qui assure sa pérennité. Le plus souvent, elle s'est traduite par des conditions de travail de plus en plus difficiles à endurer pour la famille ; au bout du compte, la **construction de bâtiments neufs** s'est imposée comme la seule solution et elle a souvent été dictée par la présence d'un successeur potentiel.

L'endettement consécutif aux investissements engagés à la fin des années 70, en période de crise, est cependant beaucoup plus difficile à supporter pour l'exploitation qu'une dizaine d'années plus tôt. En effet, les gagnants, dans cette période de modernisation de l'agriculture française, paraissent être ceux qui ont investi dans les bâtiments dès la fin des années 60 ou au début des années 70, qui ont emprunté pour cela, et à qui la période de forte inflation qui a suivi a permis de faire face aux remboursements, sans grandes difficultés financières dans la grande majorité des cas. Cela concerne, on l'a vu, la plupart des exploitations qui ont atteint et dépassé le seuil de 30 vaches avant la fin des années 70.

La situation familiale joue un rôle important dans ce cas. Les exploitations qui ont le plus accru leur capacité productive abritaient un plus grand nombre d'actifs familiaux et les ont maintenus sur place. Mieux, dans certains cas de forte accumulation, le nombre de travailleurs familiaux masculins de l'exploitation a même pu s'accoître d'une génération à l'autre, deux fils s'associant pour reprendre la succession des parents ; une bonne partie des grands élevages jurassiens sont des GAEC familiaux.

D'autres éleveurs sont aussi gagnants dans cette période, à savoir les « héritiers » de familles d'éleveurs qui ont pu faire fructifier le travail de sélection de leurs aînés et réussir sur le plan économique sans forcément avoir à augmenter leur troupeau. On rencontre ainsi des sélectionneurs réputés qui tirent de bons revenus agricoles de troupeaux d'une vingtaine de vaches aux performances laitières très élevées ; leur renommée professionnelle, leur présence dans les foires et concours leurs permettent de très bien vendre leurs animaux, dans cette période de relative expansion de la race montbéliarde.

#### 2.4.2.3. Une « aristocratie laborieuse » d'éleveurs

Dans le massif jurassien, cette évolution a permis que se dégage et s'affirme une **élite de producteurs**, en quelque sorte — à l'instar des « aristocraties ouvrières » que l'on connaît dans la société industrielle — une « aristocratie d'éleveurs » qui joue un rôle central dans la société paysanne franc-comtoise, tant sur le plan technique et économique (elle incarne un modèle de développement régional réussi) que sur le plan politique (elle fournit un grand nombre des notables agricoles locaux et régionaux). A notre sens, « cette aristocratie laborieuse » a pu d'autant mieux jouer ce rôle que, économiquement, elle ne s'est pas différenciée radicalement de la masse des autres éleveurs ; si les troupeaux de ses membres sont de plus grande taille, ce n'est pas dans des proportions écrasantes ; enfin, le modèle d'intensification animale qu'elle véhicule est largement partagé localement...

De plus, certaines des innovations mises en œuvre par cette « aristocratie » ne remettent pas directement en cause l'organisation agraire — et elles sont mises en valeur dans le discours régional. Elle conforte tout à la fois une société d'éleveurs autour de la sélection de la race Montbéliarde et une organisation productive régionale autour de la fruitière et du comté. Elle s'appuie sur des valeurs qui constituent encore le ciment de la paysannerie de

la montagne jurassienne et d'une partie du bas-pays, sur l'idéologie de la qualité (celle du travail, du produit et du troupeau) et celle du terroir. Et manifestement, cela lui réussit aussi sur le plan économique, au cours des deux dernières décennies.

#### **2.4.3 Le bas pays jurassien : modernisés « à la bretonne » et laissés pour compte du développement**

Les différenciations sociales à l'œuvre au cours de cette période dans les régions basses de Franche-Comté ont été plus complexes et ont reposé en partie sur d'autres éléments<sup>(56)</sup>. Il est nécessaire d'en donner ici un aperçu, car cette évolution rejaillit — comme on le verra plus loin — sur la dynamique actuelle de toute l'agriculture jurassienne.

Rappelons que, dans les années 50, la fabrication artisanale de gruyère de comté a constitué ici aussi la principale destination de la production laitière. Mais le mode de développement des exploitations propre au massif jurassien, et que l'on a décrit plus haut, a de moins en moins servi de référence aux éleveurs modernisés des régions basses, passée la fin des années 60. Ceux-ci se sont plus tournés vers l'intensification fourragère, certains adoptant le maïs-fourrage et développant l'ensilage, etc. Souvent, il s'agit aussi d'éleveurs moins concernés par la tradition régionale d'« éleveurs montbéliards » et ouverts à d'autres formes d'amélioration génétique de leur troupeau.

La structure foncière est également différente dans le bas pays où, dès les années 50, il n'y a plus guère de communaux exploités collectivement susceptibles de jouer un rôle de réserve foncière comme dans le massif. La structure familiale y est également un peu différente : en plaine, en moyenne, les familles sont moins nombreuses et les exploitations comptent moins d'actifs agricoles familiaux ; le développement des centres urbains et industriels (Montbéliard, Besançon, Dôle) n'y est sans doute pas étranger. Au total, la paysannerie laitière du bas pays, qui se modernise de façon décalée par rapport à celle du massif, s'engage dans un processus de développement plus proche de celui des régions laitières intensives de l'Ouest. Au cours des années 70, ce processus va apparaître de plus en plus contradictoire avec le maintien du système traditionnel de la fruitière et du gruyère de comté : en effet, l'on s'oriente, à cette époque, dans la filière du comté, vers une stratégie de différenciation appuyée sur une réglementation stricte des normes de production laitière et de fabrication fromagère.

Dans les secteurs du bas pays jurassien comme la *Bresse*, où les *petits éleveurs peu modernisés* sont largement dominants, ce processus est beaucoup plus limité. Ici, les coopératives fromagères ont été moins remises en cause et c'est plutôt une stratégie de résistance de la petite paysannerie que l'on observe d'abord. Cette dernière ne participe guère au processus d'accroissement de la productivité du travail dans l'agriculture, en raison de la faible capacité d'élargissement de ses moyens de production. Elle réussit pourtant partiellement à se maintenir sur la base d'une façon de produire et d'un mode de vie qui lui permettent de subsister. Ces éléments de résistance reposent sur un mode de consommation économique avec une forte autoconsommation, sur la vente directe de produits fermiers (oeufs, volailles, etc.), sur une faible utilisation d'inputs, sur le recours à divers petits travaux d'appoint, et globalement, sur un système de production à dominante laitière, mais peu spécialisée... Cette petite paysannerie faiblement productive n'est pas à même de s'approprier des surprofits d'innovation ; c'est ainsi que l'ensilage du maïs, une des bases de l'intensification fourragère en plaine, y reste peu pratiquée et que le drainage, dans cette région pourtant très humide, ne se répand guère ; dans ces condi-

---

<sup>(56)</sup> Cf. P. PERRIER-CORNET, *Définitions sociales...*

tions, on comprend que cette paysannerie demeure attachée à un système qui lui permet de bénéficier d'un meilleur prix du lait et dont elle ne ressent pas les contraintes techniques comme une entrave à son fonctionnement.

#### 2.4.4. Les structures d'exploitation (1970-1980)

Deux tableaux fournissent une vue globale de l'évolution des structures d'exploitation dans la dernière décennie intercensitaire.

La *relative stabilité structurelle* dans le massif jurassien est établie dans le tableau n° 10 où l'on voit que, si la diminution moyenne du nombre d'agriculteurs à temps complet est moindre en Franche-Comté qu'au niveau national, cela est dû principalement à la bonne «tenue» du nombre d'exploitations dans le massif, et singulièrement à sa partie Doubs. On a vu plus haut que pour le Jura (département), le chiffre correspond à la moyenne de deux évolutions très dissemblables, entre le Nord — qui s'apparente au Doubs — et le Sud, où la déprise agricole a été très forte.

L'effet de ces disparitions se retrouve dans l'évolution des superficies des exploitations (tableau n° 11); globalement, sur la Franche-Comté, la SAU a crû en moyenne de 25 % entre 1970 et 1980. Bien que les exploitations aient été plus nombreuses à disparaître dans le bas pays qu'en montagne, pour un département donné, c'est pourtant en montagne que le gain de surface, en valeur absolue, est le plus important. On trouve ici la combinaison de deux phénomènes; les disparitions de petites exploitations, dans le bas pays, libèrent relativement peu de terres, mais surtout, en montagne, les terres communales — on l'a vu — ont fonctionné efficacement comme réserve foncière.

Tableau 10.  
Evolution du nombre  
d'exploitations tenues par  
un chef à temps complet  
entre 1970 et 1980

Régions		En %
Zone de montagne	— Doubs .....	— 5,4
	— Jura .....	— 19,1
Hors zone de montagne	— Doubs .....	— 20,3
	— Jura .....	— 29,3
Franche-Comté .....		— 20,0
France entière .....		— 22,5

Source : SCEES, RGA 1970 et 1980.

Tableau 11.  
Evolution de la SAU  
moyenne par exploitation

Régions	1970	1980	Variation	
			absolue (en ha)	en %
Zone de montagne	— Doubs	25,0	+ 5,4	+ 21,6
	— Jura	23,7	+ 7,1	+ 30
Hors zone de montagne	— Doubs	24,5	+ 3,2	+ 13
	— Jura	18,7	+ 6,3	+ 33,7
Franche-Comté .....	22,8	28,5	+ 5,7	+ 25

Source : SCEES, RGA 1970 et 1980

## 2.5. DEVELOPPEMENT AGRICOLE: LE ROLE DECISIF DES ORGANISMES D'ELEVAGE

### 2.5.1. Les deux appareils de développement

Etant donné la vocation de l'agriculture jurassienne, on devine que les organismes techniques d'élevage ont joué un rôle décisif dans la diffusion du progrès technique. Le herd-book montbéliard, puis les syndicats de contrôle laitier et les coopératives d'insémination artificielle, ont plus fait pour transformer l'agriculture jurassienne que les organismes propres à l'appareil du développement agricole comme les CETA ou les GVA. Certes, l'appareil classique du développement se met en place à partir des années 60, ici comme ailleurs en France et il ne faut pas sous-estimer son rôle dans l'évolution de l'agriculture régionale. Mais ni les GVA ni les CETA ne seront ici porteurs d'un vrai mouvement social, d'une dynamique large, comme c'est le cas dans d'autres régions françaises à la même époque. La comparaison avec le Morbihan dont l'étude est publiée ici en parallèle avec celle du massif jurassien, est à cet égard très éclairante.

Dans le Jura<sup>(57)</sup>, les GVA débutent en 1962 et s'organisent dans une fédération départementale en 1965 ; celle-ci compte alors onze groupements de base mettant neuf techniciens au service de 900 adhérents sur l'ensemble du département<sup>(58)</sup>. L'année 1963 voit la création, dans le cadre de la Chambre d'agriculture, de l'Association d'économie rurale du Jura (AERJ), qui joue le rôle de centre de comptabilité et de gestion, et de la vulgarisation féminine ; en 1965, on inaugure la nouvelle école d'agriculture d'hiver... En fait, ce développement paraît fonctionner comme la mise en oeuvre dans le Jura de la politique nationale. On s'adapte, on transmet, mais il n'y a guère d'originalité. Les premiers techniciens « font du NPK » et les articles de « développement » du *Jura Agricole*<sup>(59)</sup> — de « l'herbe, ça se cultive » à « la vaisselle du matériel de traite » — sont assez passe-partout.

A l'inverse, toujours dans le Jura, le développement de l'élevage semble suivre une voie plus locale. Il repose en partie sur des méthodes spécifiques et s'appuie sur l'organisation des comices, sur celle de la commercialisation des reproducteurs, etc. Le centre d'insémination artificielle qui se met en place à Crançot entreprend dès la fin des années 50 de tester lui-même ses taureaux ; en 1960, ses dirigeants créent une société civile dans le cadre de l'exploitation d'un vaste domaine à Bois Vernois, pour vulgariser de nouvelles techniques d'élevage. Ils vont aussi mettre en place une société coopérative, Jura-Bétail, chargée de favoriser *la vente des animaux* de ses adhérents en organisant plusieurs fois par an des ventes publiques aux enchères de vaches laitières et de génisses. D'emblée, les organismes d'élevage semblent être intervenus d'une façon plus massive auprès des éleveurs que l'appareil classique du développement. Cette forte influence sur l'ensemble des éleveurs n'est certainement pas étrangère au fait qu'ils ont aussi été l'objet de conflits passionnés pour leur direction entre groupes de dirigeant paysans.

### 2.5.2. Du herd-book à l'insémination artificielle et au contrôle laitier

Dans le Doubs, le herd-book montbéliard est devenu très tôt le club de l'élite des éleveurs, ces grands sélectionneurs dont la quasi-totalité sont des montagnons (dans les régions basses de Franche-Comté, les rares adeptes du

<sup>(57)</sup> D. NEU, *Revue de la presse agricole du Jura depuis 1959 ; éléments sur l'histoire contemporaine des OPA et de leurs dirigeants dans le Jura*, Dijon, INRA ESR, 1982 (non diffusé).

<sup>(58)</sup> Il y a à cette époque environ 12 000 exploitations dans le département dont 10 700 de plus de 5 ha.

<sup>(59)</sup> Journal de la profession agricole dans le Jura.

herd-book sont souvent d'anciens montagnons qui ont migré vers la plaine). Jusqu'à la fin des années 50, l'influence du herd-book sur les éleveurs est liée en grande partie au fait qu'il contrôle les syndicats d'élevage organisés par village ou groupe de villages pour acheter en commun le taureau communal. Les adhérents du herd-book étaient à peu près les seuls à alimenter le marché des taureaux et le niveau des troupeaux laitiers dans les villages était, pour une bonne part, lié à la qualité du produit fourni par les sélectionneurs.

Regroupement d'une élite, le herd-book enregistrait toutefois, au début des années 60, près de 10 % des élevages du massif jurassien. Mais la modernisation de l'élevage, avec l'adoption de l'insémination artificielle et le développement du contrôle laitier, a réduit l'influence du herd-book qui apparaît surtout comme une structure de développement d'avant la modernisation<sup>(60)</sup>. Les centres d'insémination (CIA) prennent le relais au milieu des années 50 et deviennent, dans les années qui suivent, des *organismes de masse* touchant directement aux activités productives des éleveurs. Le succès de l'insémination artificielle est incontestable et, à la fin des années 60, on estime que plus de 85 % des vaches sont fécondées artificiellement dans la région. Dans le même temps, dans les centres franc-comtois, les questions relatives aux méthodes de sélection et au testage des taureaux suscitent des débats passionnés chez les éleveurs et les techniciens.

Les syndicats de contrôle laitier du Doubs et du Jura connaissent un succès comparable et, en 1970, un tiers des vaches laitières du massif jurassien sont contrôlées (proportion qui dépasse 50 % en 1980). Les *contrôleurs laitiers* ne sont pas de simples « peseurs » ; ils établissent les plans d'alimentation et les « tableaux de bord » d'étable, en collaboration avec les éleveurs ; ils interviennent directement dans les questions dont dépend l'amélioration des performances des troupeaux. Ils ne sont certainement pas étrangers à la très forte consommation de concentrés dans la mesure où le premier critère d'efficacité économique du contrôle laitier est la performance laitière brute de l'animal. Or, les concentrés donnent une progression des résultats beaucoup plus rapide que l'amélioration des fourrages et de la ration de base ; celle-ci est peut-être moins coûteuse et plus efficace à terme, mais les vulgarisateurs (GVA, conseillers agricoles, etc.) ont bien du mal à la faire passer dans les pratiques de la masse des éleveurs.

### 2.5.3. Un révélateur des enjeux : la « guerre agricole » dans le Jura (1965-1978)

L'histoire événementielle du Jura agricole a été dominée pendant les deux dernières décennies par une véritable guerre qui, en faisant abstraction de certaines subtilités dans les alliances, *a opposé les tenants des deux appareils de développement* :

- d'un côté, les organisations professionnelles agricoles (OPA) « d'obéissance nationale » qui tiennent en partie leur pouvoir de la représentation des situations diverses de l'agriculture du département (polyculteurs de plaine, montagnons, éleveurs intensifs du bas pays jurassien, viticulteurs, etc.) ;
- de l'autre, des éleveurs regroupés dans le « *Syndicat des éleveurs montbéliards* », un mouvement très personnalisé autour de son leader, E. Richème, qui va contrôler de 1963 à 1978 les principaux organismes d'élevage du département : coopérative d'insémination du Jura, contrôle laitier, Jura-Bétail...

Chaque élection à ces organismes sera l'occasion de conflits passionnés et rugueux pendant quinze ans avec en arrière-fond le contrôle de l'appareil politique agricole départemental. Les élections aux chambres d'agriculture de

---

<sup>(60)</sup> Cf. J. BOICHARD, *L'élevage bovin...*, pp. 210 à 238.

1967 et 1974 sont ainsi extrêmement disputées : les OPA ne l'emportent à chaque fois que d'une courte tête, et elles sont mises en échec dans certaines circonscriptions, malgré le soutien logistique de l'appareil agricole départemental<sup>(61)</sup> et leur reconnaissance par les pouvoirs publics. Dans de nombreux secteurs du massif jurassien (Grandvaux, Monts de Salins...), les « richémistes » apparaissent, à cette époque, hégémoniques. Jusqu'en 1978, les organismes d'élevage vont mener une existence indépendante de celle de la chambre d'agriculture.

La force politique de ce mouvement a d'abord reposé sur le fait qu'il a certainement, plus que les autres, *incarné l'idéologie d'éleveurs modernistes, porteurs d'un développement endogène*, « jurassien et montbéliard ». Il s'est développé sur la base de la sélection et de l'amélioration de la Montbéliarde en race pure, s'est investi dans le contrôle laitier et la commercialisation des animaux ; dans le même temps, il a combattu la Charte du comté<sup>(62)</sup>, défendu la fruitière traditionnelle, mené campagne contre le paiement du lait à la qualité, etc. Ce mélange de modernisme et de tradition n'était pas, on le sait, incohérent pour beaucoup d'éleveurs jurassiens.

---

### 3. LA FILIERE «COMTE» : UN AVAL ANACHRONIQUE ?

Le maintien  
d'un système artisanal  
de transformation-  
commercialisation  
à l'époque  
de la concentration industrielle.

A l'aval de la production laitière, le système de transformation et commercialisation qui s'est constitué anciennement dans le massif du Jura perdure pour l'essentiel au début des années 80. Le maintien d'un tel *système artisanal*, sa résistance au mouvement massif de concentration de l'industrie de transformation qui a changé radicalement, depuis vingt-cinq ans, l'économie laitière française, peuvent paraître anachroniques. En fait, il faut souligner que dans la filière du gruyère de comté, c'est le négoce de la zone de production qui est l'échelon stratégique : la concentration industrielle lancée au début des années 70 de façon assez volontariste a quelque peu tourné court au regard des objectifs annoncés et l'on observe une évolution à contre-courant, du moins au cœur du massif, car sur les marges, il en va autrement et l'on y observe une évolution différente.

#### 3.1. L'IMPORTANCE DU NEGOCE LOCAL

Au début des années 60, le marché du gruyère est organisé en grande partie par un petit capital commercial. Rappelons que le négoce local — les marchands de fromage — a élargi son influence en prenant en charge au début du XXème siècle les opérations d'affinage. Les producteurs organisés en fruitières sont écartés du marché final, mais contrôlent cependant l'essentiel du processus de fabrication.

Les marchands affineurs représentent à cette époque à peine une trentaine d'entreprises familiales dont la plupart sont implantées de longue date dans la région. Ils constituent un groupe assez homogène : aucune entreprise ne se détache véritablement des autres par la taille.

---

<sup>(61)</sup> Les OPA s'appuient sur le *Jura agricole*, diffusé dans tout le Jura, sans parler du rôle du personnel salarié dont elles disposent.

<sup>(62)</sup> Cf. *infra*, chap. 3.

Sans entrer dans les détails<sup>(63)</sup>, il faut donner ici un aperçu des *pratiques commerciales*. Ces pratiques se nourrissent, à l'amont et à l'aval, d'un marché très *atomisé* et entretiennent cette caractéristique, qui est stratégique pour ces entreprises. L'atomisation est liée à la grande diversité de ce produit qu'est le gruyère de comté et l'on comprend comment l'échelon des marchands-affineurs joue un rôle-clé : après l'avoir entretenue, « éduquée » et confortée depuis de longues années, il répond à la demande variée d'une clientèle (petits grossistes, crémiers, marchands forains, magasins spécialisés) attachée aux produits de cru de qualité, en y adaptant l'offre également diversifiée d'un produit hétérogène, dans la mesure où celui-ci est toujours fabriqué artisanalement dans quelques centaines d'ateliers<sup>(64)</sup>.

Sur ce type de marché, *l'hétérogénéité, la diversité et la richesse dans les goûts* sont en quelque sorte les éléments constitutifs de la *qualité commerciale*. Les pratiques d'allotissement, d'individualisation de la production revêtent ici une grande importance : les lots sont souvent particularisés selon leur fruitière d'origine et dirigés vers tel ou tel secteur de consommation en tenant compte du genre de produit le plus apprécié ici ou là : dans telle grande ville de l'Ouest, les grossistes et crémiers préfèrent un « gruyère mille trous » qui, au contraire, ne serait pas valorisé dans l'Est central ; une région (ou un circuit de distribution) sera plutôt demandeur d'un fromage au goût très prononcé ; dans une autre, l'affineur sait qu'il valorisera bien un gruyère plus neutre, etc. Sur un tel marché, *l'information commerciale* est un élément capital et elle suppose un longue tradition de négocie : c'est toujours elle qui permet de diriger tel produit vers tel client, qui saura le valoriser à tel niveau de prix.

De fait, ces entreprises ont constitué très progressivement leur réseau commercial, à une époque où la grande distribution (commerce concentré et/ou intégré) n'existant pas ou n'avait pas le poids qu'elle a aujourd'hui. Au départ, ce furent souvent le patron et sa famille qui firent le démarchage du client par du « porte-à-porte », n'hésitant pas à vendre eux-mêmes sur les marchés les fromages qui leur restaient. Aidés dans un deuxième temps par des commissionnaires, ils s'attachèrent, par leurs pratiques commerciales, de nombreux petits clients (grossistes ou détaillants spécialisés) que l'on peut qualifier aujourd'hui, par opposition au commerce moderne, de traditionnels.

Après 1945, les affineurs avaient dû se résigner à faire une place à l'affinage coopératif. Cependant « l'équilibre » entre éleveurs et marchand affineurs (aux premiers le contrôle du processus de fabrication, aux seconds celui du marché final) a été en définitive peu modifié par la mise en place d'une union coopérative d'affinage, l'UCFFC (Union des Coopératives Fromagères de Franche-Comté) ; celle-ci a dû dès l'origine nouer des rapports étroits avec les affineurs pour pouvoir écouler ses fromages, à travers les contrats de façonnage, et le pôle coopératif franc-comtois ne parviendra jamais à mettre sur pied un réseau de commercialisation des gruyères de fruitière véritablement indépendant des affineurs<sup>(65)</sup>.

---

<sup>(63)</sup> Cf. D. BUTTERWORTH et P. LAUSSON, *Les entreprises d'affinage du comté : pratiques et stratégies*, Dijon, ENSSAA, mémoire de fin d'études, 1982, 126 p. + annexes, ainsi que P. PERRIER-CORNÉ, *L'économie laitière jurassienne...*

<sup>(64)</sup> En 1980, on recense encore 338 petits ateliers à comté dans le Doubs et le Jura (fruitières en gestion directe et artisans fromagers) et 61 petits ateliers d'emmental de cru.

<sup>(65)</sup> Sur le fonctionnement de ce système, cf. D. MARIE, *Les structures de l'affinage et de la commercialisation du gruyère de comté*, Dijon, Fac. de sciences économiques, mémoire de DES, 1975. Jusqu'en 1979, les deux tiers des fromages en blanc des fruitières adhérent à l'UCFFC seront affinés à façon et commercialisés par des affineurs privés avec lesquels l'UCFFC a passé des contrats de façonnage leur laissant toute indépendance commerciale. Le tiers restant est affiné et commercialisé par la coopérative de Besançon dans l'usine « Juradou ».

### 3.2. UNE TENTATIVE DE CONCENTRATION INDUSTRIELLE DANS LE SECTEUR LAITIER JURASSIEN

#### 3.2.1. La charte du comté

A la fin des années 60, la réorganisation et la concentration industrielle du secteur fromager franc-comtois paraissent inéluctables. D'une part, c'était l'époque de la constitution, dans d'autres bassins laitiers français, de grands groupes industriels laitiers — privés ou coopératifs, largement aidée par la politique agro-industrielle nationale. De plus, dans cette période, le secteur même des pâtes pressées cuites connaissait d'importantes innovations technologiques, comme la fabrication en cuves multiples, expérimentées avec succès depuis 1965 dans des fromageries de Bavière. Dans ce contexte, on savait qu'à partir de 1969 une demi-douzaine de grands groupes laitiers allaient investir dans la fabrication industrielle d'emmental dans l'Ouest de la France.

A un moment où l'Etat soutenait avec force l'essor de ces groupes laitiers, en Franche-Comté, les pouvoirs publics et de nombreux responsables professionnels étaient de plus en plus convaincus que *l'économie laitière régionale devait elle aussi se restructurer dans ce sens*. Le premier stade de cette industrialisation passait par un regroupement des fruitières ; le premier dans ce sens eut lieu effectivement dans le canton de Pontarlier en 1968 (SOCOREP de Bannans) avec une forte impulsion de l'administration régionale. Très rapidement, les pouvoirs publics et certaines organisations professionnelles allaient d'ailleurs s'engager dans cette politique de concentration industrielle. Ce mouvement aboutira en 1970 à l'adoption sous l'égide du ministre de l'Agriculture de l'époque<sup>(66)</sup> d'une « Charte du comté » qui est présentée comme le document d'orientation de l'économie laitière franc-comtoise pour les décennies à venir.

L'objectif général de la Charte était de transformer les structures de fabrication et de concentrer l'offre ; il reposait sur un *projet de regroupement des fruitières* en fromageries de taille moyenne capables de traiter plus de 10 millions de l par an — dix fois plus qu'une fruitière moyenne de village — avec une fabrication « industrielle » en cuves multiples ; cela supposait de collecter le lait des producteurs, de les inciter à s'équiper en tanks à la ferme, d'introduire le paiement du lait à la qualité, l'Etat et l'Administration s'engageant sur un programme d'aides dans ce sens.

#### 3.2.2. La transformation de l'affinage coopératif

Jusqu'au début des années 70, l'activité et la stratégie de l'outil coopératif d'affinage ne se différenciaient guère dans leurs grandes lignes de celles des affineurs privés et ce capital coopératif s'accumulait plutôt comme un capital commercial : en amont de l'affinage, l'Union coopérative ne cherchait pas à intégrer l'activité de fabrication des fruitières ; pour l'affinage lui-même, les opérations techniques (salage, retournement des fromages...) n'avaient pas donné lieu à des modifications technologiques ; en aval, les meules de gruyère continuaient à être commercialisées en l'état, sans que l'on ait développé une activité de découpe et de préemballage.

Mais dans la foulée de la Charte du comté et à la suite du renouvellement de l'équipe dirigeante de l'UCFFC en 1973, le groupe coopératif va s'orienter de plus en plus vers une *stratégie de diversification et d'intégration industrielle*. En premier lieu, l'UCFFC est amenée à reprendre assez rapidement la gestion et l'exploitation de deux des principaux regroupements d'ateliers, construits

---

<sup>(66)</sup> Jacques DUHAMEL, maire de Dôle et élu député dans le Jura.

quelques années plus tôt<sup>(67)</sup> ; elle crée également un service d'approvisionnement et d'assistance technique aux fruitières. Ensuite, l'Union coopérative met en place à partir de 1975 un département « lait », secteur de collecte directe du lait auprès des producteurs ; pour transformer une partie de cette collecte, elle construit une usine polyvalente de fabrication de gruyère (comté ou emmental)<sup>(68)</sup>. Enfin, l'entreprise tentera de développer une chaîne de préemballage dans son atelier de Besançon (usine Juradou).

Pour les nouveaux dirigeant de l'UCFFC, cette orientation s'inscrit dans une stratégie régionale de régulation de l'offre. La collecte directe de lait devait permettre une meilleure maîtrise du marché par les quantités marginales, en l'orientant vers diverses transformations selon l'état du marché (comté, emmental, dégagement de lait vers d'autres entreprises). De plus, pour eux, la technologie moderne de fabrication des ateliers industriels devait aboutir à une meilleure homogénéisation de la qualité des fromages. On retrouvait là les préoccupations des signataires de la Charte du comté pour lesquels une réorganisation de la transformation autour de quelques dizaines d'ateliers dans la région devait aboutir à « **un produit de qualité homogène et constante** »<sup>(69)</sup>.

Les affineurs traditionnels, qui vivaient de l'hétérogénéité et de la diversité du produit, n'avaient aucun intérêt à reconnaître ces structures ; ils allaient rapidement manifester leur hostilité. Pourtant, cette évolution correspondait aussi, du côté de la paysannerie, à des transformations en profondeur. Globalement, il s'agissait de conserver le lait de producteurs de fruitières menacées de disparition ou en cours de dissolution. Les regroupements et la collecte directe de lait devaient permettre à des producteurs « modernisés » de se dégager des contraintes liées à l'organisation de la traite et à l'apport biquotidien à la fruitière.

Depuis les années 1968-70, quelques jeunes agriculteurs tentaient de faire entendre un nouveau discours syndical où l'on mettait en avant les problèmes de prix du lait et le fait d'être « producteur de lait » plutôt que « producteur de fromage ». Mais ce discours est resté longtemps le fait d'éleveurs considérés comme marginaux et cette orientation a rapidement suscité de fortes oppositions d'éleveurs du massif attachés à la qualité et au terroir et qui redoutaient une transformation du système des fruitières, susceptible de remettre en cause leur mode de fonctionnement et les bénéfices qu'ils en retiraient.

Malgré tout, dans le courant des années 70, nombre d'éleveurs voyaient se dessiner la physionomie future du secteur laitier franc-comtois comme le résultat d'une telle évolution<sup>(70)</sup>.

### 3.3. UNE EVOLUTION A CONTRE-COURANT

#### 3.3.1. L'échec d'une certaine modernisation industrielle

Au début des années 80, il faut constater que la politique de concentration des fruitières, comme la stratégie de l'UCFFC, ont échoué. Les regroupements de fruitières créés n'ont, à une ou deux exceptions près, jamais pu

<sup>(67)</sup> Il s'agit de la SOCOREP de Bannans dans le Doubs (capacité de 18 millions de l par an) et de la coopérative de Romange dans le Bas Jura (8 millions de l/an). L'UCFFC va leur adjoindre des porcheries de grande taille utilisant le sérum des fromageries.

<sup>(68)</sup> Atelier de Guyans Durnes dans le Doubs (20 à 25 millions de l/an).

<sup>(69)</sup> Termes repris de la *Charte du comté*, Besançon, échelon régional du ministère de l'Agriculture, juillet 1970.

<sup>(70)</sup> Voir ce qui en est rapporté, en 1976, dans D. HAIRY et D. PERRAUD, *Problèmes d'organisation... : « L'UCFFC collecte maintenant le lait de 18 de ses 187 coopératives adhérentes. Il semble évident que ce secteur va être rapidement développé et étendu à toutes les fruitières en difficulté... l'UCFFC projette de construire plusieurs centrales laitières »* (p. 259).

valoriser le lait de leurs producteurs au même niveau que les fruitières traditionnelles. De ce fait, ils n'ont pas fait tache d'huile dans la région comme l'imaginaient les initiateurs de la Charte du comté.

Plus grave dans ses conséquences régionales a été la *crise de l'UCFFC* ; elle éclate en 1979 et se solde par la disparition complète de l'Union quelques années plus tard. A l'origine, c'est une crise classique du marché qui illustre bien la faible maîtrise de l'offre dans le secteur et la difficulté d'y mener une politique de régulation face au négoce traditionnel. En 1978, la stagnation de la production laitière régionale entraîne une hausse des cours du comté, hausse artificiellement entretenue jusqu'au printemps 1979 par des pratiques spéculatives de stockage de la part des affineurs. Devant la menace d'une rupture de marché, l'UCFFC fidèle à sa stratégie de diversification et de régulation de l'offre, oriente alors son atelier polyvalent vers la fabrication de comté pour maintenir l'approvisionnement du marché. La reprise de la production laitière en 1979, l'écoulement rapide des stocks constitués par les affineurs pendant les mois précédents provoquent un effondrement des cours au moment où Juradou doit mettre sur le marché une quantité croissante de gruyère (deuxième et troisième trimestres 1979). La crise touche la coopérative de plein fouet, beaucoup plus que les affineurs qui, pour la plupart, ont dégagé leurs stocks à temps, au début de la période de baisse.

Cette crise survient à un moment où l'UCFFC éprouve de grosses difficultés à asseoir et maîtriser financièrement sa stratégie de diversification et d'intégration ; le département « lait » et l'exploitation de l'usine de Guyans Durnes en particulier sont déficitaires depuis 1976. L'ampleur des stocks de fromages, que le Crédit agricole refuse de continuer à warranter au-delà d'un certain seuil, se cumule avec le déficit du département « lait » ; l'Union, dans l'incapacité de faire face à ses besoins de trésorerie, va se trouver au bord du gouffre financier à la fin de 1979. Elle est contrainte d'abandonner toute sa stratégie de diversification : le département « lait » est liquidé, l'activité de l'usine de Guyans Durnes arrêtée, etc. ; l'entreprise se replie sur l'affinage et la commercialisation du gruyère et, pour finir, cesse toute activité en 1983.

Dans ce contexte, les antagonismes et clivages latents explosent : en trois mois, de novembre 1979 à janvier 1980, trois des quatre affineurs à façon rompent leur contrat avec l'UCFFC et 63 fruitières (sur les 160 adhérant à l'Union en 1979) la quittent. L'élément moteur de cette scission est constitué par une trentaine de fruitières du Haut-Doubs qui se regroupent dans une nouvelle structure significativement dénommée Union des coopératives fromagères traditionnelles (UCAFT), pour passer contrat avec deux marchands affineurs (Petite et Grillot, tous deux anciens faonniers de l'UCFFC) pour l'affinage et la commercialisation de leurs fromages. Ces coopératives sont quasiment toutes de « bonnes » fruitières de montagne ; certaines d'entre elles sont animées par d'anciens administrateurs de l'UCFFC qui, depuis 1973, étaient les porte-parole de l'opposition à la stratégie de diversification de l'Union.

### 3.3.2. Stabilité des PME de l'affinage

En définitive, le négoce local traditionnel s'est maintenu malgré les tentatives de concentration industrielle et en dépit des changements qui ont bouleversé l'appareil commercial depuis une quinzaine d'années : au début des années 80, on recense encore un peu plus d'une vingtaine de familles d'affineurs qui affinent et mettent directement en marché près de 25 000 tonnes de comté sur les 38 000 produites annuellement. La plupart de ces entreprises privées d'affinage franc-comtoises ont connu une stabilité certaine dans les vingt dernières années : depuis 1965, il n'y a eu parmi elles ni faillite ni extension spectaculaire. Bien que le volume d'activité n'ait que faiblement

progressé, elles conservent largement la première place, face à leurs concurrents (affinage coopératif, fabrications industrielles) comme le montre le tableau n° 12.

Tableau 12.  
**Affinage et commercialisation du gruyère de Comté en 1980**

	Tonnage (t)	Part (en %)
— Affineurs privés .....	16 000	44
— Groupe UCFFC (Juradou + Rivoire) .....	8 700	23
— Groupe Reybier (Reybier-Juramonts Comté-DFF-Barillot) .....	4 600	12
— Artisans fromagers privés .....	4 600	12
— Industriels .....	1 700	5
— Autres .....	1 500	4
	37 800	100

Source : — FDCL, DDA (Doubs et Jura).  
— Enquêtes.

La majorité de ces PME ont conservé leur logique commerciale : l'essentiel de leurs débouchés reposent toujours sur les circuits traditionnels de distribution, elles n'ont pas cherché à se doter d'un réseau commercial couvrant l'ensemble du territoire et *a fortiori* elles n'exportent pas, etc.

Cependant, quelques-unes ont été amenées à faire des choix commerciaux qui les ont orientées en partie vers la grande distribution<sup>(71)</sup>. Quelques affineurs traditionnels recherchent ainsi en priorité à approvisionner les stands à la coupe, mais il est beaucoup plus rare qu'ils soient « référencés » auprès des centrales ou groupements d'achat. Les rapports avec la grande distribution « moderne » s'arrêtent là ; en particulier les réticences sont très fortes vis-à-vis du préemballé, le conditionnement type pour alimenter des « linéaires » de grandes surfaces. Il faut préciser que quelques affineurs vendent celles de leurs meules qui présentent des défauts localisés à des grossistes préemballateurs ou à des centrales d'achat qui ont monté leur propre atelier de préemballage<sup>(72)</sup>.

### 3.4. AUX MARGES DU MASSIF, UNE SITUATION DIFFERENTE

Si le capital industriel n'a pas réussi à s'accumuler dans la filière du comté, il a pu toutefois se développer sur les marges, à partir des régions basses de Franche-Comté. Ce développement a surtout été porté par de petits capitaux locaux. Des artisans fromagers se sont transformés progressivement en petits industriels collecteurs de lait au fur et à mesure de la décomposition du tissu des fruitières dans ces régions, liée à l'adoption par les producteurs d'un système de production difficilement compatible avec la fabrication fromagère artisanale (voir chapitre suivant).

Pour l'essentiel, ils se sont tournés vers la fabrication d'emmental « industriel », à partir du lait pasteurisé, en acceptant les laits d'ensilage et la généralisation des tanks à la ferme. L'échec de la stratégie de diversification de l'UCFFC leur avait laissé la place libre.

<sup>(71)</sup> Ces entreprises ont diversifié leur clientèle avec la répartition-type suivante : grossistes, 30 % ; détaillants traditionnels approvisionnés directement, 30 % ; grandes surfaces, 30 % ; export et fonte, 10 %.

<sup>(72)</sup> C'est le cas du groupe Casino, bien implanté dans les régions fortes consommatrices de gruyère (Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté).

L'examen de la répartition de la collecte selon les types de transformation (petits ateliers fromagers, entreprises « industrielles ») montre bien à quoi a abouti l'évolution enregistrée depuis 1965 (voir tableau n° 13). En analysant par petite région, on constate que le système des fruitières se maintient relativement bien dans le massif ; d'ailleurs, si leur nombre diminue un peu<sup>(73)</sup>, cela est lié le plus souvent à un regroupement des producteurs de deux villages voisins autour de l'atelier le mieux équipé. Mais, il n'y a plus guère de fabrication artisanale de comté dans les plaines et vallées du Doubs. Dans d'autres zones basses ou de piémont, la situation est moins tranchée : dans la Bresse comtoise et la Petite Montagne, le nombre d'ateliers a également sérieusement diminué ; toutefois, la fabrication artisanale de comté reste encore en 1980 la destination dominante de la production laitière locale.

Au total, si une part non négligeable du lait produit dans le Doubs et le Jura n'est plus transformée en gruyère dans des ateliers artisanaux et commercialisée par des affineurs, ce système est encore largement dominant : *en 1980, il absorbait un peu plus des deux tiers de la production laitière totale des deux départements (67,9 % dans le Doubs, 72 % dans le Jura) et plus de 80 % de celle de la zone de montagne jurassienne.*

Tableau 13. - La collecte laitière en 1980 par région et selon le type de transformation

A. Département du Jura :

**A.1. :  
Lait transformé  
dans de petits ateliers  
fromagers  
(comté et bleu du Jura)**

RÉGIONS		Nombre d'établissements		Litrage collecté		Nombre de producteurs		Litrage par producteur
		N	%	Million l.	%	N	%	Milliers de l.
Zone de montagne	Mont. laitière	54	32	74,9	35	750	25	100
	Haut-Jura Sud	6	3,5	5,8	3	123	4	47
Piémont	Plat. inf. et Combe d'Ain	30	18	34,5	16	379	13	91
	Petite Montagne	21	12	34,8	16	599	20	58
Plaine	Bresse et Revermont	46	27	48,0	23	929	31	51
	Plaine dôloise Val d'Amour	12	7	14,5	7	242	8	60
		169	100	212,5	100	3022	100	70

**A.2. :  
Lait transformé par  
des entreprises  
industrielles  
(emmental « industriel »,  
lait de consommation,  
pâtes molles)**

Zone de montagne	0	82,6	140	—
Piémont et plaine	5		1010	—
Ensemble	17 <sup>(a)</sup>	82,6	1150	72

<sup>(a)</sup> Nombre total d'établissements collectant (y compris ceux extérieurs au département).

<sup>(73)</sup> L'effectif des coopératives produisant du comté a diminué de 10 % entre 1968 et 1978 dans la zone de montagne du Doubs.

## B. Département du Doubs :

**B.1. :  
Lait transformé  
dans de petits ateliers  
fromagers  
(comté, emmental de cru,  
mont d'or)**

RÉGIONS	Nombre d'établissements		Litrage collecté		Nombre de producteurs		Litrage par producteur
	N	%	Million l.	%	N	%	Milliers de l.
Zone de montagne .....	169	73	267,8	77	2725	75	99
Plateaux moyens .....	47	20	61,5	18	645	18	95
Plaine et basses vallées .....	17	7	19,5	6	252	7	77
<b>TOTAL .....</b>	<b>233</b>	<b>100</b>	<b>348,8</b>	<b>100</b>	<b>3622</b>	<b>100</b>	<b>96</b>

**B.2. :**

**Lait collecté  
et transformé par des  
entreprises industrielles  
(emmental « industriel »,  
lait de consommation,  
pâtes molles, crème)**

Zone de montagne .....	1	165,3	67341	
Piémont et plaine .....	7		94159	
<b>TOTAL .....</b>	<b>13<sup>(a)</sup></b>	<b>165,3</b>	<b>1614</b>	<b>100</b>

<sup>(a)</sup> Nombre total... (cf. tab. A.2.)

Sources : — FDCL

— DDA du Doubs et du Jura  
(dépouillement manuel)

— enquêtes

## 4. UN SYSTEME DE RENTE EN DIFFICULTE

### 4.1. COMMENT ELEVEURS ET MARCHANDS ONT ORGANISE LEUR PROTECTION

#### 4.1.1. Une convergence objective pour un système « différent »

Le type de développement de l'agriculture jurassienne décrit précédemment porte la marque d'un certain nombre de « surcoûts » liés aux particularités régionales. Jusqu'à présent, ces spécificités ont eu une contrepartie économique : pour faire bref, on dira qu'elles ont été capitalisées sous forme de **rente de monopole**. C'est en effet sur la base d'une façon particulière de produire du lait et fabriquer un fromage de garde apprécié qu'a pu se constituer un marché spécifique, puis protégé sur la plan juridique par l'existence d'une appellation d'origine.

Autour du maintien et du partage de cette rente de monopole, des convergences d'intérêts, nouées dans les rapports de production, se sont renforcées entre le négoce local et la paysannerie moyenne et aisnée du massif jurassien ; cette convergence et ce renforcement sont compréhensibles si l'on considère la période : la grande époque de la modernisation de l'agriculture française depuis le début des années 60 avait plutôt pour effet de réduire les spécificités régionales et battre en brèche les fondements de la rente régionale par la diffusion de modèles uniformes d'intensification et d'industrialisation.

Les bases d'une « **alliance objective** » entre la paysannerie modernisée et le petit capital commercial apparaissent clairement : d'un côté, les éleveurs mettent en oeuvre un type de développement compatible avec la logique de fonctionnement du petit capital marchand ; cela se traduit par le maintien à travers les fruitières artisanales (avec en amont un système « foin », des contraintes de production, etc.) d'un produit différencié et hétérogène, que ce

type de capital est particulièrement apte à valoriser. De l'autre, les producteurs contrôlent toujours la première transformation du produit et leur lait est dans ce système — en comparaison avec d'autres situations — mieux valorisé. Sur la période 1968-1982, le prix du « lait à comté » dans le massif jurassien est en moyenne supérieur de 10 % au prix national et à celui des entreprises de collecte des régions basses de Franche-Comté. Sur la plan économique, *la convergence entre éleveurs et marchands repose sur la constitution de la rente de monopole* liée au produit et son *partage* entre les deux parties. Le maintien de cette situation passait, dans les vingt dernières années, par un blocage de l'accumulation du capital comme capital industriel dans la région ; entre les producteurs organisés en fruitière et les marchands maîtres de l'affinage, l'intervention d'un capital industriel dans la filière du comté ne pouvait être que conflictuelle, et elle est restée de fait marginale.

#### 4.1.2. La dynamique des relations éleveurs-affineurs

Les relations nouées dans le cadre de ce système social de production sont loin d'être figées ; il convient de prendre en compte les facteurs qui les ont fait évoluer ou qui sont susceptibles de le faire.

##### 4.1.2.1. Un élément de cohésion : le maintien de la rente face à la concurrence industrielle

Dans cette dynamique, le premier facteur à prendre en compte est la concurrence qu'exercent, à partir de 1970, sur le marché du gruyère, les emmentals industriels produits principalement par les firmes implantées dans l'Ouest. Les gains de productivité réalisés dans le système de transformation industriel se traduisent par un abaissement relatif du prix de revient du produit et donc par des difficultés, pour les gruyères des régions traditionnelles, à trouver de nouveaux débouchés. Tous les efforts conjoints des éleveurs et des affineurs ont consisté dans le cadre de l'interprofession du comté à mettre en place — on le verra plus loin — une stratégie de différenciation visant à démarquer le plus possible le gruyère de comté de l'emmental industriel, et maintenir une rente de monopole sur un marché ainsi « segmenté ». Sur le plan économique, cette stratégie a jusqu'à maintenant en partie réussi : certes les cours du comté ne peuvent pas s'éloigner au-delà d'un certain écart de ceux de l'emmental industriel, sous peine de provoquer une crise du marché et des effets de substitution d'un produit à l'autre<sup>(74)</sup>. Mais depuis 1970, l'écart entre les cours des deux produits — quoique très fluctuant — n'a guère eu tendance à se réduire : la moyenne pondérée nationale (MPN)<sup>(75)</sup> du comté est supérieure à celle des emmentals de l'Ouest de 21,5 % en moyenne sur dix ans, cet écart variant entre 16 et 28 % selon les années. La rente de monopole et désormais plus encadrée et quelque peu écornée, mais elle est tout de même maintenue, malgré le développement spectaculaire de l'emmental industriel dans la dernière décennie.

##### 4.1.2.2. Le partage de la rente

Tant qu'ils continuent à contrôler la première transformation du produit grâce au maintien de fruitières, les producteurs disposent d'atouts indéniables vis-à-vis du capital présent dans le secteur pour s'approprier une partie de la rente d'appellation. A la lumière de l'évolution de la dernière décennie, la pérennité du négoce traditionnel est apparue, pour les producteurs de mon-

<sup>(74)</sup> La crise de l'UCFFC en 1979, évoquée plus haut, en est une bonne illustration ; pour plus de détails, cf. P. PERRIER-CORNET, *L'économie laitière jurassienne...*, pp. 75-85, ainsi que M. BRUN, *Evolution du prix du comté par rapport à la concurrence des autres pâtes pressées cuites*, Paris, IESIEL, sept. 1980, 30 p. + annexes (65 p.).

<sup>(75)</sup> La MPN est établie sur l'ensemble des ventes selon les différents types de gruyère ; il s'agit du prix de vente en meules, au départ des caves d'affinage.

tagne, un bon *garant* du maintien du système des fruitières ; les stratégies d'intégration-concentration industrielle de la fabrication, au contraire et qu'elles soient le fait de la coopération ou de capitaux privés, se traduisent par une perte de contrôle des producteurs sur la transformation. Dans ce contexte, les rapports entre éleveurs et affineurs dans la filière comté sont restés centrés sur *le marché du fromage en blanc et sa « moralisation »* : les efforts des producteurs ont abouti en 1973 à une *contractualisation de la relation d'échange*, qui se traduit par des règles précises de détermination du prix du fromage en blanc, en fonction du cours du marché final. En 1982, mis à part quelques francs-tireurs qui continuent à avoir des pratiques de maquignonage, la plupart des affineurs paraissent effectivement jouer le jeu et acceptent les contrats élaborés dans le cadre de l'interprofession du comté. Les contrats de vente du Comité interprofessionnel du gruyère de comté (CIGC) fixent une valeur minimale du fromage en blanc par rapport aux prix observés sur le marché final, appréhendés à partir de la MPN ; de 1973 à 1981, le rapport était de 83,5 % de la MPN ; en 1982, les producteurs ont pu le faire passer à 85 %.

#### 4.1.2.3. Une distorsion dans les rythmes d'accumulation

Une contradiction latente réside dans *la forte croissance de la production laitière* des exploitations modernisées de la montagne jurassienne en regard *du faible rythme d'accumulation* du capital traditionnel qui est en partie un capital industriel mais principalement un capital marchand. Dans une période où le marché du gruyère est encombré par le développement spectaculaire de l'emental industriel et où le commerce concentré et les formes modernes de distribution occupent une place croissante, les affineurs traditionnels paraissent peu en mesure de conquérir de nouveaux marchés aussi rémunérateurs. Jusqu'à maintenant, cette contradiction a été résolue par le recul progressif des fabrications en fruitière dans les régions basses de Franche-Comté depuis 1965. L'ensemble Bresse-Revermont dans le Jura, région de petites exploitations peu intensives, est désormais quasiment la seule région basse où se soient maintenus en nombre important de petits ateliers de fabrication de comté.

#### 4.1.3. Différenciation et protection du marché : le rôle décisif de l'interprofession

L'interprofession régionale est le lieu politique où s'exprime la convergence entre éleveurs et marchands affineurs. Le CIGC a été doté de moyens et véritablement lancé en 1970 dans le contexte de la Charte du comté dont il devait être l'instrument privilégié en vue de restructurer la filière<sup>(76)</sup>. Dans les faits, éleveurs et affineurs ont détourné le CIGC de cet objectif initial, et très vite celui-ci a plutôt cristallisé les *forces hostiles à la restructuration* du secteur. Dès 1972, les responsables de l'interprofession fromagère franc-comtoise affirment qu'il faut repenser de façon plus stricte la stratégie de différenciation et que celle-ci ne peut pas être menée sur la base d'un système de production banalisé et d'une technologie de fabrication industrielle, même si celle-ci est mise en œuvre à une échelle plus réduite que dans les grandes usines de l'Ouest et dans une région de cru. Le CIGC s'est alors orienté de plus en plus clairement vers une logique de différenciation du produit qui préserve les intérêts des marchands affineurs et des éleveurs de montagne. Ces efforts se concrétisent en 1976 par la promulgation d'un nouveau décret d'*appellation d'origine*<sup>(77)</sup> qui codifie beaucoup plus strictement qu'auparavant les normes

<sup>(76)</sup> Le CIGC, créé en 1963 et dont le siège est à Poligny, n'a disposé de moyens de fonctionnement «décents» qu'à partir de 1969 : « *Il convient absolument que cet organisme (le CIGC) constitue l'interlocuteur des pouvoirs publics et organismes divers en matière de comté et soit le seul maître-d'œuvre de la plupart des actions à mener, jouant dans ce sens un rôle comparable à celui d'un comité économique...* » (Charte du comté).

<sup>(77)</sup> Décret du 30 mars 1976 relatif à l'appellation d'origine du gruyère de comté (J.O. du 14 avril 1976).

## L'INTERDICTION DE L'ENSILAGE ET LA FERMENTATION BUTYRIQUE DANS LES GRUYÈRES

*« Le lait utilisé pour la fabrication doit provenir uniquement de vaches Montbéliardes ou de vaches Pie Rouge de l'Est, nourries suivant les usages codifiés dans les statuts des fruitières (...) l'alimentation étant exempte de produits d'ensilage ou autres aliments fermentés. »*

Décret du 30 mars 1976, relatif à l'appellation d'origine « gruyère de comté », art. 2.

L'interdiction de l'ensilage pour l'alimentation des vaches laitières dont le lait est destiné à la fabrication de gruyère de comté est justifiée sur le plan technique par les risques de contamination du lait en ferment butyrique, dont la prolifération au cours de la période d'affinage provoque le gonflement, voire l'éclatement des meules de gruyère.

Cette fermentation butyrique est provoquée par la présence dans le lait de *clostridium butyricum*, bactérie anaérobiose dont les spores sont thermorésistantes. Celles-ci sont présentes dans le sol ; les fourrages en contiennent donc fréquemment :

*« Lorsqu'il y a ensilage, si l'opération est mal conduite, les germes butyriques se développent largement et risquent de souiller le lait à l'occasion de la distribution des aliments, à l'étable. D'où l'interdiction faite aux producteurs d'utiliser les fourrages ensilés. Bien entendu, ces derniers ne sont pas les seuls vecteurs de contaminations : l'eau, les ustensiles, etc. peuvent également propager l'infection (...) Il n'est pas impossible d'envisager la fabrication du gruyère à l'aide de lait d'ensilage, à condition que celui-ci soit parfaitement conduit. Ainsi, en Finlande, toute la production de pâtes pressées cuites provient de lait d'ensilage, mais un contrôle sévère des exploitations a été institué. »*

R. VEISSEYRE, *Techniques laitières*, Paris, La Maison rustique, 1976, p. 435.

de production du lait à comté et les conditions de fabrication et d'affinage du gruyère. Du côté de la production, l'interdiction des races autres que la Montbéliarde et la Pie rouge de l'Est ainsi que la prohibition des produits d'ensilage et autres aliments fermentés sont pour la première fois solidement instituées au plan juridique. Les conditions de fabrication sont également réglementées avec rigueur : elles imposent la fabrication au lait cru, fixent un délai maximum de 24 h après la traite pour l'emprésurage<sup>(78)</sup> et interdisent même la présence d'installations susceptibles de chauffer le lait avec emprésurage dans l'atelier de fabrication (une mesure technique qui a pour effet d'accroître les difficultés des ateliers polyvalents et des regroupements de fruitières). Manifestement, *cette réglementation paraît taillée sur mesure* pour les éleveurs de la montagne<sup>(79)</sup> et les affineurs traditionnels ; elle dresse de sérieux obstacles à une industrialisation de la fabrication. Quoiqu'il en soit, la promulgation d'un tel décret sanctionne le rapport de force qu'ont ces groupes sociaux dans l'interprofession et correspond à la reconnaissance par les pouvoirs publics de cet état des choses.

<sup>(78)</sup> Ce délai peut être porté à 36 h en période hivernale.

<sup>(79)</sup> Ainsi, l'exclusivité de la race montbéliarde, derrière les arguments d'adaptation au milieu et à la production, conforte les intérêts de l'« aristocratie » paysanne de montagne au sein de laquelle se recrutent toujours les grands sélectionneurs.

## 4.2. INCERTITUDES ET ENJEUX ACTUELS

1979 apparaît comme une *année charnière* dans le développement agricole régional. Plusieurs évènements significatifs la jalonnent ; on peut citer la « normalisation » des organisations d'élevage et l'éclatement du courant autonome des éleveurs montbéliards dans le Jura, la crise de l'UCFFC au deuxième semestre (après une tentative de relance, l'Union sombrera définitivement en 1983) et l'entrée de nouveaux capitaux dans la filière du comté (développement du groupe Reybier, etc.).

Il est possible que ces évènements soient révélateurs d'une cassure dans l'histoire du développement régional, un signe que la continuation des tendances passées n'est plus envisageable comme telle, que le consensus auquel les groupes sociaux étaient parvenus ne correspond plus au rapport entre les forces en présence dans la région.

A notre sens, des indicateurs de ce changement sont sensibles à trois niveaux : dans la dynamique interne des exploitations du massif, dans l'évolution d'ensemble du système de production agricole au niveau régional et enfin dans les capitaux en présence dans la filière du comté.

### 4.2.1. La dynamique des exploitations du massif mise en question

Le développement des exploitations du massif jurassien depuis la fin des années 50 s'est ancré dans la tradition des pratiques communautaires locales et a été le fait d'éleveurs particulièrement qualifiés ; il s'est traduit par une spécialisation laitière des exploitations que bien peu d'autres régions connaissent en France<sup>(80)</sup>. Ce développement, porté par un certain nombre de particularités régionales — et notamment la mise en marché d'un fromage spécifique — s'est aussi accompagné d'une forte accumulation de capital dans les exploitations, d'un recours croissant à l'achat de consommations intermédiaires et de l'élevage d'animaux de plus en plus performants. Et tout cela dans une région montagneuse de l'Est de la France.

La mise en parallèle de ces deux types d'observations conduit à se demander si les « spécificités régionales » et la spécialisation laitière ne constituent pas désormais une entrave à la poursuite de ce développement. En d'autres termes, ne débouche-t-on pas sur un certain nombre de *contradictions liées au coût en travail et en capital du maintien de ce type de développement*? En d'autres termes, on sait que le modèle d'agriculture mis en œuvre dans cette région de moyenne montagne nécessite un travail important aussi bien pour la récolte des fourrages (hivernage long, interdiction de l'ensilage) que pour la traite et les soins aux animaux (contraintes liées aux bâtiments, apport quotidien du lait à la fromagerie...).

L'analyse de la situation actuelle dans des exploitations tenues par de jeunes agriculteurs, l'observation des modalités de succession et d'installation apportent des éléments de réponse, toutefois très partiels<sup>(81)</sup>.

#### 4.2.1.1. Ce qui ne paraît pas remis en cause

En tout premier lieu, la forte spécialisation laitière n'est pas contestée. Ceci est affirmé aussi nettement dans les débats locaux des États généraux du

<sup>(80)</sup> Selon le RGA de 1980, le Doubs est le seul département français, avec la Manche, où plus de 80 % des exploitations soient classées en « Bovins-lait » (OTEX 411 et 412).

<sup>(81)</sup> Cf. H. LEVASSORT, *Etudes des installations en 1981 dans une région laitière de moyenne montagne : le Jura*, Dijon, INRA ESR, sept. 1983, 122 p. (mémoire de fin d'études à l'ESA d'Angers) ainsi que R. CORROYER et D. DEGOIX, *Reproduction et différenciation des couches sociales de la paysannerie du Doubs à travers les installations de 1981*, Dijon, INRA ESR, juillet 1983, 111 p. (mémoire de fin d'études à l'INPSA).

développement agricole<sup>(32)</sup> que dans la pratique, chez les jeunes qui ont repris depuis peu l'exploitation familiale. La diversification des productions n'est toujours pas à l'ordre du jour dans le massif jurassien. En témoigne le peu d'écho du programme de relance porcine, encouragé financièrement par la région, alors que les éleveurs porcins y disposent potentiellement d'une matière première quasi gratuite pour l'alimentation, le sérum des fromageries<sup>(33)</sup>.

Dans leur majorité, les jeunes aujourd'hui tendent à reproduire sur les plateaux du Jura un système de spécialisation laitière ayant un niveau élevé de capitalisation et des recours importants à des consommations intermédiaires achetées. Seuls les jeunes agriculteurs qui reprennent de petites exploitations dévient du modèle local dominant (apparition d'autres élevages, moindre spécialisation laitière de l'élevage bovin...), mais ils ne sont qu'une faible part de la population agricole<sup>(34)</sup> et ils ne sont guère entendus.

#### 4.2.1.2. Les zones d'incertitude

##### — *L'évolution de la famille agricole :*

Même si l'agriculture du massif jurassien continue à se spécialiser selon un modèle très exigeant en travail et à capitaliser fortement, on s'aperçoit que l'évolution de la structure familiale des exploitations n'est pas en harmonie avec cette tendance. Ceci est loin d'être spécifique à la région ; il s'agit plutôt d'une tendance à l'alignement croissant de la famille agricole jurassienne sur la moyenne nationale.

En dix ans en effet, *le nombre des actifs familiaux agricoles* (autres que le chef d'exploitation) a diminué beaucoup plus vite que le nombre des exploitations (— 38 % contre — 24 %, pour le département du Jura). En outre, on trouve de moins en moins de jeunes dans les familles agricoles (diminution de 45 % du nombre de jeunes de moins de 15 ans dans la population agricole entre 1970 et 1980). Par ailleurs, le *célibat* concerne une proportion croissante de jeunes agriculteurs (en moyenne un tiers des chefs d'exploitation de moins de 35 ans, mais ceci est très différencié socialement), et il concerne aussi une proportion non négligeable des agriculteurs d'âge mûr (21 % des agriculteurs de 35 à 54 ans pour l'ensemble Doubs-Jura en 1980). Enfin, un pourcentage notable des jeunes agriculteurs qui se marient le font *avec une femme non agricultrice* qui continue à travailler à l'extérieur après le mariage (20 % des cas, en 1980) ; la force de travail de ces femmes ne peut être par conséquent que faiblement utilisée sur l'exploitation<sup>(35)</sup>.

Les contraintes de travail avaient été moins prises en compte jusqu'à maintenant, vu l'importance de la main-d'œuvre familiale et la possibilité de mobiliser la famille pour les travaux d'appoint et saisonniers. Elles réapparaissent avec plus de force aujourd'hui et cela va manifestement influencer le type de développement des exploitations jurassiennes.

##### — *Des difficultés à poursuivre l'accumulation ?*

Par bien des aspects, le « modèle jurassien » de développement peut être qualifié de « productiviste » et en connaître les difficultés. De fait, les jeunes agriculteurs qui s'installent aujourd'hui dans la montagne jurassienne se

<sup>(32)</sup> Cf. EGDA — Journées régionales : *Rapport de synthèse des contributions des petites régions de Franche-Comté*, Besançon, nov. 1982.

<sup>(33)</sup> Cf. P. BOURGEOIS, *Etude de la valorisation du lactosérum par la production porcine en Franche-Comté*, Dijon, ENSSAA, mémoire de fin d'études, juin 1981.

<sup>(34)</sup> Selon le RGA de 1980, 21 % des chefs d'exploitation de moins de 35 ans sont installés sur une exploitation de petite ou moyenne dimension économique (dans les trois premières classes de taille en MBS). (RGA 1980 Franche-Comté ; tableaux à la demande INRA ESR Dijon).

<sup>(35)</sup> Cf. P. PERRIER-CORNET, *La population agricole familiale dans le Doubs et le Jura*, Dijon, INRA ESR, Document de travail, 1983, 18 p.

trouvent confrontés à de sérieux problèmes de financement de leurs investissements. C'est le cas, en particulier de ceux qui s'engagent dans des investissements en bâtiments<sup>(86)</sup>. De plus, fortement dépendants pour l'alimentation animale, les éleveurs doivent faire face à des dépenses croissantes de consommations intermédiaires. Ces difficultés ne sont évidemment pas propres à la région. Toutefois, elles prennent ici beaucoup d'acuité dans la mesure où elles se combinent avec des charges en travail toujours aussi lourdes et contraintantes, liées au maintien du système des fruitières.

Il semble bien qu'il y ait distorsion aujourd'hui entre, d'une part, les tendances structurelles lourdes que sont la réduction accélérée de la force de travail disponible dans les exploitations et le coût de plus en plus lourd de la capitalisation et, d'autre part, la continuation du type de développement de la période précédente. On observe d'ailleurs des tentatives, encore minoritaires, pour faire face à ces difficultés ; elles passent actuellement, semble-t-il, par une tendance à s'affranchir de certaines spécificités régionales constitutives du développement jurassien. Ainsi, voit-on depuis peu des éleveurs rechercher des *bâtiments et installations moins coûteux*, même s'ils s'écartent du module de la ferme jurassienne type décrite précédemment. On assiste aussi à une remise en cause partielle de l'organisation trop rigide et coûteuse en travail de la production-transformation laitière : de jeunes agriculteurs font pression dans leur fruitière pour installer des *tanks à lait* à la ferme<sup>(87)</sup>, certains commencent à distribuer de l'ensilage aux génisses, etc..

La question de la « pureté » de la race montbéliarde et des schémas de sélection suscite toujours des débats passionnés chez les éleveurs jurassiens, mais elle n'apparaît plus, semble-t-il, comme un problème de premier ordre pour les jeunes agriculteurs. L'introduction de *gènes améliorateurs Holstein* dans la population montbéliarde est aujourd'hui posée au grand jour dans le Doubs ; quelques montagnons vont jusqu'à l'expérimenter.

Toutes ces transformations participent d'une même logique qui est de continuer à accroître l'efficacité productive des exploitations en recherchant des gains supplémentaires de productivité du travail. Mais ce schéma se traduit à terme par une « *banalisation* » du type de développement de l'agriculture franc-comtoise pour prix du maintien d'une certaine efficacité dans une évolution relativement linéaire, et sans que soient éliminés pour autant tous les *surcoûts* liés aux particularités régionales.

Enfin, il faut ajouter que l'occasion de certains gains de productivité réalisés à bon compte, telle l'intégration des communaux dans le foncier individuel des exploitations ne se présentera plus guère. Ceci devrait bénéficier à la recherche de formules adaptées d'intensification du système fourager.

#### 4.2.2. L'évolution régionale du système de production agricole

Il faut revenir ici sur un processus qui, au niveau régional, a été une des conditions de la réussite de « l'alliance » entre les marchands et les éleveurs modernisés du massif : le faible rythme d'accumulation du capital et la difficulté pour le négoce local à conquérir de nouveaux marchés (étant donné le contexte général de l'évolution de la distribution) ont peu posé problème jusqu'à maintenant dans la mesure où, en Haute-Saône d'abord, puis dans les régions basses du Doubs et du Jura, des producteurs de lait en plein développement abandonnaient la filière « comté » pour cause de « modernisation

<sup>(86)</sup> 60 % des jeunes agriculteurs du Jura qui se sont installés en 1981 avec la DJA investissent dans les bâtiments (montant moyen de l'investissement prévu : 250 000 F) ; cf. H. LEVASSORT, *Reproduction et transmission...*

<sup>(87)</sup> Cette pression est d'autant plus forte que les étables neuves ont souvent été construites à l'extérieur du village, ce qui alourdit d'autant la contrainte du transport bi-quotidien du lait.

incompatible » tandis que de petits producteurs peu intensifs s'en trouvaient exclus de fait par la cessation d'activité des fruitières.

#### 4.2.2.1. Une deuxième modernisation laitière

En effet, un certain nombre d'exploitations ont maintenu ou accentué leur orientation laitière dominante, mais en rupture avec le système traditionnel de production-transformation laitière de la région. Ceci concerne principalement des éleveurs de certaines zones du bas pays comtois, mais aussi plus récemment des éleveurs, en général isolés, sur les plateaux inférieurs du massif. Les plus grandes exploitations de plaine dans la vallée du Doubs ont joué un rôle moteur, en commençant par adopter la culture du maïs et l'ensilage et à s'équiper en tanks réfrigérants. De 1970 à 1980, les superficies en maïs-fourrage en Franche-Comté se sont multipliées par six, passant de 2 080 à 15 230 ha ; toutefois, cette culture n'est aujourd'hui présente que dans à peine 10 % des exploitations laitières du Doubs et du Jura<sup>(88)</sup>, alors qu'elle l'est beaucoup plus en Haute-Saône, où l'évolution se différencie de plus en plus de celle du Doubs et du Jura. Cette **transformation du système fourrager** traduit une rupture nette avec le système des fruitières qui devenait pour ces éleveurs une entrave : ils ont estimé que les gains de productivité entraînés par la transformation de leur système productif (intensification fourragère, horaires de traite plus souples, suppression du transport du lait, etc.) l'emportaient sur la rente de situation qu'ils tiraient de la production du gruyère de comté.

Désormais, ces éleveurs livrent leur lait à des entreprises laitières de collecte qui se sont développées dans ce contexte. Mais dans les régions de plaine où le mouvement a pris le plus d'importance, les éleveurs modernisés n'ont pas été les seuls à quitter la filière traditionnelle : dans de nombreux cas, leur départ a entraîné la disparition des fruitières ; en effet, le litrage devenait insuffisant pour maintenir l'atelier, d'autant que ces éleveurs modernisés étaient en général les plus gros apporteurs de lait. Par la force des choses, les autres exploitations du village ont aussi dû quitter la filière traditionnelle, sans pour autant transformer leur système productif, notamment en matière fourragère.

#### 4.2.2.2. Un certain repli du système traditionnel

On a vu que, dans le Doubs et le Jura, en 1980, les producteurs de lait hors filière fromagère artisanale représentent moins du tiers de la production laitière des deux départements et parmi les 30 % d'exploitations laitières du Doubs et du Jura qui livrent leur lait à des industriels transformateurs (privés ou coopératives), on peut estimer que les exploitations intensives ayant profondément transformé leur système productif — cette deuxième paysannerie laitière modernisée franc-comtoise — n'en constituent guère plus du tiers<sup>(89)</sup>.

Cependant, cette évolution a été assez prononcée depuis 1974, comme le montrent les données suivantes : à cette date, seulement 45 % du comté était produit dans la zone de montagne (au sens de sa définition administrative) ; cinq ans plus tard, en 1979, ce chiffre atteint 55 %. Enfin, pour l'année 1982, selon une estimation, la zone de montagne seule produirait désormais plus de 60 % du gruyère de comté.

Le repli territorial du système des fruitières sur le massif jurassien<sup>(90)</sup> signifie aussi une appropriation de la rente de monopole régionale par un

<sup>(88)</sup> Le maïs-fourrage représente encore à peine 5 % de la SAU en 1980 dans les régions de plaine et dans les basses vallées du Doubs et du Jura.

<sup>(89)</sup> Cf. P. PERRIER-CORNET, « Etude sur la plaine dôloise », In *Développements sociaux dans la paysannerie franc-comtoise...*

<sup>(90)</sup> Replis que certains affineurs ont manifestement « accompagné », les fromages des fruitières de plaine étant en moyenne moins bien classés et valorisés par eux que ceux des coopératives de montagne.

ensemble social plus réduit ; mais à terme, il met en cause la position dominante de celui-ci dans l'organisation de la production laitière régionale et son contrôle sur l'appareil agricole dans les départements du Doubs et du Jura. Certes, dans l'interprofession, l'influence des marchands affineurs et des éleveurs montagnons est solidement établie<sup>(91)</sup>. Mais dans les organisations professionnelles agricoles et les organismes d'élevage et de développement, d'autres voix s'expriment désormais avec force : stratégies syndicales axées sur la notion de prix du lait garanti, vifs débats dans le centre d'insémination du Doubs autour de l'introduction de semence Holstein dans la région, plus grande attention portée aux problèmes d'ensilage dans les organismes de développement, etc.

Les résultats des élections de 1983 aux chambres d'agriculture du Doubs et du Jura sont significatifs de cette évolution. On a enregistré dans le Doubs la forte poussée de ces orientations moins régionalisées (« *défendons d'abord le prix du lait plutôt que le comté* »), portées désormais par la FDSEA et le CDJA dans ce département, face à celles de l'équipe sortante qui exprimaient plus la défense d'une forme régionale de développement ; sa réélection n'a été acquise que d'extrême justesse. Dans le Jura, ces élections ont confirmé le recul des éleveurs montbéliards, ent tant que mouvement autonome.

#### 4.2.3. L'entrée de nouveaux capitaux dans la filière du comté

Depuis peu, et en particulier à la suite de l'éclatement de l'UCFFC, on assiste à la *pénétration d'un important groupe fromager*, Reybier, dans la filière traditionnelle du gruyère en Franche-Comté. Il s'agit de fait d'une rupture avec les modalités d'accumulation du capital dans le secteur du gruyère. Jusqu'à maintenant, ce type d'entreprise ne s'était implanté qu'en dehors de la région ou de la filière traditionnelle, là où les conditions étaient plus favorables à une concentration industrielle<sup>(92)</sup>. Le groupe Reybier, ensemble coopératif implanté d'abord dans l'Ain et la Savoie, repose principalement sur une activité fromagère industrielle (emmental, bleu de Bresse, fromages fondus). Son extension en Franche-Comté paraît correspondre à deux préoccupations : elle s'inscrit en premier lieu dans le cadre d'une politique commerciale de marque ; mais elle exprime aussi la volonté du groupe de jouer — à l'instar d'autres groupes coopératifs régionaux dans d'autres bassins laitiers (Auvergne, Rhône-Alpes, Lorraine plus récemment) — un rôle prépondérant dans la maîtrise et la régulation du secteur laitier dans tout l'Est central.

La stratégie commerciale de Reybier est liée à une production fromagère industrielle de masse, écoulée en grande partie dans les circuits modernes de distribution (commerce concentré, vente en libre-service). Une bonne valorisation de cette production se heurte à la concurrence des entreprises d'emmental de l'Ouest et à la force de la grande distribution. Dans ce sens, Reybier mène depuis quelques années une politique commerciale active de marque, qui a pour objet de distinguer ses fabrications industrielles de celles des concurrents, en jouant sur leur origine géographique et d'imposer aux distributeurs, sous une même marque valorisée par des produits « haut de gamme » et des spécialités, toute une gamme de fromages.

Dans ce contexte, *la « tradition » et le « terroir » deviennent des atouts commerciaux* et le contrôle d'une filière protégée, un élément de revalorisation des profits. L'attitude offensive de Reybier dans la région est restée jusqu'à

<sup>(91)</sup> De même qu'au niveau de la région, il suffit de lire le chapitre « Agriculture » et les dotations qui lui sont affectées dans le contrat de plan Etat-Région de Franche-Comté (janvier 1984) pour comprendre le rôle prépondérant que les tenants de la filière comté occupent dans l'élaboration de la politique agricole régionale.

<sup>(92)</sup> Comme cela avait été le cas pour Entremont, affineur savoyard qui, dès 1968, s'est implanté en Bretagne où il produit maintenant plus de 10 000 t d'emmental par an.

présent essentiellement centrée sur la commercialisation et l'affinage et non sur la fabrication proprement dite : Reybier semble considérer qu'un démarquage efficace passe au moins dans un premier temps par la conservation de certains éléments du mode de fabrication traditionnel. Cependant, les exigences d'une implantation commerciale sur les grandes surfaces peuvent amener le groupe à privilégier certaines formes d'approvisionnement qui assurent une quantité plus régulière et une « qualité » plus homogène. Il n'est pas sûr que, dans ce cas, les petites fruitières villageoises soient les mieux adaptées : la production plus régulière, plus centralisée et plus homogène des regroupements coopératifs de taille moyenne (d'une capacité de 5 à 10 millions de l), équipés en cuves multiples pour la fabrication, peuvent mieux s'accorder à ces besoins, tout en conservant l'image du produit de cru fabriqué artisanalement.

Dans cette hypothèse, les implications pour les producteurs et les autres agents présents dans la filière, en particulier les affineurs traditionnels, seraient loin d'être négligeables : la physionomie de la zone de production traditionnelle pourrait en être sensiblement modifiée.

Le problème pour une firme comme Reybier est évidemment de s'imposer face aux marchands affineurs locaux, ce qui passe, entre autres, par une diminution de la cohésion de ceux-ci avec les éleveurs jurassiens. Un atout déterminant de Reybier vis-à-vis des producteurs est qu'il est à même *d'élargir le marché traditionnel* du gruyère de comté, à la différence du négoce local, qui aura du mal à échapper à une dynamique territoriale en peau de chagrin. Mais pour les montagnons organisés en fruitières, il est loin de constituer la même garantie, à terme, de leur contrôle sur la fabrication et partant de leur droit à la rente de monopole.

Le développement agricole jurassien dans les prochaines années se joue aussi à ce niveau ; ce qui est en jeu ici, c'est bien l'appropriation d'une rente de monopole, jusqu'ici partagée entre producteurs et affineurs et sa transformation en « avantage commercial » dont une firme serait maîtresse de l'affectation.

Cette question ne concerne pas le seul massif jurassien et renvoie à la stratégie actuelle des grandes firmes laitières nationales. Depuis quelques années, on assiste à un *investissement de la production de fromages typés par de grands groupes laitiers* : fromages de montagne avec appellation, spécialités fromagères évoquant plus ou moins la même image<sup>(93)</sup>. S'il s'agit ici aussi de s'approprier ou de créer des rentes de monopole, celles-ci s'inscrivent dans une stratégie de revalorisation des profits de l'industrie laitière et échappent en grande partie au contrôle des producteurs. A terme, la multiplication de ces « spécialités fromagères » qui s'appuient tantôt sur des fromages traditionnels, tantôt sur des fromages typés nouveaux<sup>(94)</sup> risque fort de *banaliser les produits traditionnels de montagne et d'affaiblir les rentes* qui leur sont attachées. La multiplication et la confusion des appellations, labels et marques collectives peut aussi alimenter ce processus.

---

<sup>(93)</sup> Cf. G. BAZIN, Les industries laitières en zone de montagne : le cas du Saint-Nectaire, *Recherches économiques et sociales*, Paris, la Documentation française, n° 15, juillet 1979, pp. 157-167 ainsi que la « lecture » de cet article par P. MATHAI, *ibidem*, pp. 167-188.

<sup>(94)</sup> On peut citer ici l'exemple de la stratégie de développement du groupe Bongrain.

## 5. CONCLUSION

### Lecture du développement régional jurassien

Au début des années 50, un siècle d'évolution de la société agraire jurassienne permet à une large fraction des éleveurs du massif d'aborder en bonne position la grande période de modernisation de l'agriculture française. Reprenons rapidement la liste de leurs atouts, en n'oubliant pas que ces conditions favorables ont souvent été établies au détriment d'autre groupes locaux :

- des exploitations d'une taille un peu plus élevée que dans les autres régions d'élevage françaises, ceci dû en partie à la liquidation massive et précoce de la petite paysannerie vivrière ;
- l'existence sur les plateaux des communaux, véritables réserves foncières, enjeu d'une âpre compétition entre les différentes couches sociales ;
- une intégration dans les rapports marchands et une spécialisation laitière déjà largement engagées dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ;
- une maîtrise technique de l'élevage autour de la race montbéliarde, exprimant la grande qualification de cette société d'éleveurs, mais aussi la suprématie que les tenants d'une race locale spécialisée dans le lait ont conquise, face aux autres rameaux de la Pie rouge de l'Est, aux aptitudes plus mixtes.

Tous ces éléments socio-économiques doivent être pris en compte pour éclairer la dynamique de l'agriculture jurassienne dans les trente dernières années. Ils permettent déjà de *dépasser l'analyse en termes de « handicap de productivité » dû aux conditions naturelles*, trop souvent sollicitée pour expliquer l'histoire et les mécanismes du *développement régional inégal*, qui conduisent à l'existence de zones dites défavorisées ou difficiles.

### 5.1. LECTURE INTERNE : ÉLEVEURS, MARCHANDS ET CONTRÔLE DE LA MODERNISATION

Le travail de recherche mené ici montre bien l'intérêt de la liaison d'une étude de filière et d'une étude de strafication sociale. Pour comprendre la forme concrète que prend le développement agricole dans une région, il faut faire une analyse précise en termes de groupes sociaux, qui ne soit pas circonscrite aux seules couches sociales paysannes. Ici, la forme dominante est le produit de la rencontre d'une société d'éleveurs modernisés et de marchands. On en a analysé le substrat économique : la convergence qui s'opère entre eux se réalise d'abord dans le champs des rapports de production.

Il n'y a pourtant pas de déterminisme absolu dans cette évolution. Quelle que soit l'importance des atouts historiques, ou des divers facteurs qui jouent en sa faveur, la prédominance de telle organisation sociale de la production dans une région n'est inscrite ni *a priori* ni éternellement. Ainsi, au vu de l'histoire agraire jurassienne contemporaine, il ressort bien que l'hégémonie d'un bloc social<sup>(95)</sup> a supposé l'existence d'une base sociale assez large dans la paysannerie tout au long de la période de la modernisation — ce qui n'était pas joué d'avance ; d'autre part, cette hégémonie n'a pris corps que de façon conflictuelle, à coups de mécanismes d'exclusion et de sélection sociale qui à terme peuvent la remettre en cause. Si une telle assise sociale a pu se constituer et se maintenir, c'est parce que la forme de développement véhiculée par cette « aristocratie » d'éleveurs montbéliards a fait preuve d'une *efficacité économique* certaine, dont témoigne la forte croissance agricole dans le massif jurassien depuis 1960, et parce que cette forme de développement était le garant du

<sup>(95)</sup> Sur cette notion, cf. G. ALLAIRE et M. BLANC, Types d'exploitations et couches sociales dans l'agriculture, *Rev. géogr. de Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 50, n° 2, avril 1979, pp. 343-369.

droit à la rente de monopole régionale, largement partagée. Quant aux **mécanismes d'exclusion-sélection**, on a vu qu'ils recouvrivent en fait deux processus distincts : d'une part, le développement agricole a produit — là comme ailleurs — des laissés pour compte de la modernisation, le massif jurassien ne se distinguant sur ce plan que par l'ampleur relativement moindre et les modalités particulières que la sélection sociale y a connues dans les vingt dernières années ; d'autre part, le « modèle jurassien » a été de plus en plus contesté par d'autres groupes sociaux, en premier lieu par ces « bretons de l'Est » qui constituent la seconde paysannerie laitière modernisée en Franche-Comté. La contestation s'est amplifiée ensuite dans la mesure où d'autres éleveurs, n'ayant pu faire évoluer le « modèle jurassien » selon leurs vues, se trouvent aujourd'hui en porte à faux et mettent en question leur maintien dans la filière fromagère traditionnelle.

On touche ici à la principale contradiction interne à laquelle achoppent les porteurs du modèle jurassien : la **distorsion des rythmes d'accumulation** respectifs des éleveurs modernisés et des entreprises d'affinage-commercialisation se traduit de plus en plus clairement par une évolution en peau de chagrin. Cette dynamique sape peu à peu l'assise sociale qui a rendu possible jusqu'à maintenant la domination des éleveurs montbéliards et des marchands affineurs sur l'agriculture franc-comtoise. Il est à noter que d'autres réponses étaient possibles, sur des voies plus médianes, qui pouvaient notamment recréer les conditions d'un consensus social plus large. Mais au moment où une stratégie de différenciation du produit est affirmée avec force, l'heure ne paraît pas être à la recherche de l'ouverture du côté du bloc social encore dominant dans l'économie laitière régionale. En témoigne entre autres le vif débat actuel sur l'introduction ou non de la réfrigération à la ferme dans la filière « comté »<sup>(96)</sup>.

## 5.2. LECTURE EXTERNE : DES REPONSES A L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE LAITIERE EN FRANCE

On ne peut comprendre une dynamique sociale en s'en tenant seulement à l'analyse interne d'une société locale. Parmi les facteurs externes de transformation de l'agriculture, il faut privilégier ici les **effets induits par l'évolution d'ensemble de l'industrie laitière fromagère** sur une vingtaine d'années. A grands traits, on peut distinguer trois périodes dans l'histoire récente de l'industrie laitière en France<sup>(97)</sup> ayant chacune des effets différents sur l'économie laitière franc-comtoise. On sait que, dans un premier temps, il s'est constitué une industrie laitière moderne, pour une bonne part sur la base des productions de beurre et de poudre de lait, bénéficiant des mécanismes de soutien des marchés communautaires. Cette première phase de croissance de l'industrie laitière qui s'achève vers 1967-68 n'a guère de répercussion directe sur l'économie laitière jurassienne car elle ne concerne ni les mêmes produits, ni les mêmes marchés. Indiquons toutefois qu'à cette époque, apparaît la concurrence des emmentals bavarois sur le marché du gruyère français, liée à la mise en place effective de la Communauté européenne.

La deuxième période qui s'amorce à la fin des années 60 se traduit rapidement par une situation de **concurrence directe** pour les régions fromagères traditionnelles : on sait que la réorientation de l'industrie laitière vers de nouvelles fabrications de masse a surtout porté sur les produits frais et les fromages, en particulier, dès 1969, l'emmental dont la Bretagne deviendra la première région productrice en 1977. De plus, l'essor de ces productions banalisées est allé de pair avec le développement des circuits modernes de

<sup>(96)</sup> Cf. L. GOYARD et M. LEURA, *Evolution du mode de collecte du lait en Franche-Comté*, Dijon, mémoire de fin d'études ENSSA, nov. 1984.

<sup>(97)</sup> Cf. divers auteurs, notamment les travaux déjà cités de J.B. HENRY, D. HAIRY et D. PERRAUD, P. MATHAL.

distribution : dans la même période, le grand commerce se concentre et connaît une forte expansion dans le secteur de la consommation alimentaire, au détriment du système traditionnel des grossistes et détaillants.

Face à cette nouvelle situation, l'on pourrait concevoir diverses tentatives de réponse dans les régions fromagères traditionnelles : outre la recherche d'une diversification de l'agriculture régionale afin de moins dépendre des productions fromagères, on aurait pu aussi s'attacher en priorité à diminuer les coûts de production pour que les fabrications régionales demeurent concurrentielles ; cela supposait de trouver des formes d'adaptation locales au processus d'industrialisation et production de masse et, en tout cas, une transformation importante des structures de fabrication. Une autre stratégie consistait à se démarquer le plus possible de la concurrence des fabrications industrielles et à s'engager dans un processus de différenciation du produit, se traduisant par une segmentation du marché du gruyère. Après quelques années d'incertitude — avec les tentatives industrielles de 1970 — c'est dans cette seconde direction que s'est orientée en grande partie l'agriculture franc-comtoise. Cet engagement apparaît comme la mesure du rapport de force entre les groupes sociaux porteurs des différentes orientations. Ainsi peut s'expliquer dans un premier temps le renforcement de la spécificité régionale en matière de production laitière et l'approfondissement d'un « modèle jurassien » de développement agricole.

La troisième et dernière période de l'histoire récente de l'industrie laitière française a vu celle-ci chercher une parade : « *la massification de la production rend plus nécessaire la recherche d'une différenciation des produits dans toutes les régions productrices* »<sup>(98)</sup>. En effet, les fabrications de masse, banalisées, ont contribué à **déplacer les rapports de forces** entre agents vers les grands groupes de la distribution, **au détriment de l'industrie laitière elle-même**. Pour contre-carrer cette logique et revaloriser ses profits, celle-ci s'est engagée depuis la fin des années 70 dans une **politique de différenciation** partielle de ses produits. Dans ce sens, sont développées des stratégies commerciales fondées sur des **politiques de marque** et la recherche de situations de monopole, notamment à travers l'investissement dans des fromages typés.

A terme, ces stratégies peuvent constituer un facteur majeur de déstabilisation des régions où dominent les systèmes de rente traditionnels. De fait, le couple éleveurs montbéliards-marchands affineurs apparaît aujourd'hui relativement démunie face à l'évolution des grandes firmes laitières<sup>(99)</sup>. Le remodèlage possible de la filière du gruyère en Franche-Comté, autour d'un groupe fromager important, peut être un élément de réponse aux nouvelles pressions de l'industrie laitière ; mais cette stratégie semble devoir se jouer dans un cadre régional plus large et au prix de l'éclatement du bloc social aujourd'hui dominant dans la région.

---

<sup>(98)</sup> P. MATHAL, art. déjà cité in *Recherches économiques et sociales*.

<sup>(99)</sup> Il est trop tôt pour analyser l'impact des modifications de structure survenues dans l'industrie laitière postérieurement à la rédaction de cette étude. A la suite de pertes enregistrées en 1984, le groupe Reybier cherchait à élargir la base de son actionnariat, explorant — selon la presse spécialisée — diverses possibilités, coopératives ou non. C'est finalement Entremont qui entre à hauteur de 49 % dans le capital de Reybier à la faveur d'une augmentation de capital ; les unions de coopératives de l'Est détiennent donc encore 51 % de la SA Reybier. Ce rapprochement entre le deuxième groupe producteur d'emmental (Entremont) et le troisième (Reybier) est important, car il met en œuvre toutes les composantes de ce marché (privé et coopératif ; Est et Ouest ; vente en meule ou en « préemballé », créneau sur lequel Entremont est le « numéro un »). Parmi les motivations d'Entremont, figurent les problèmes rencontrés au niveau de sa collecte, dans l'Ouest ; depuis la mise en place des quotas, le litrage traité par le groupe a en effet baissé de 6 % (source : *Agro-Alimentation*, 12 déc. 1985). Il sera important d'observer quelle place les deux groupes réservent au comté dans leurs stratégies, à la suite de ce remaniement.

## ANNEXE

### **L'économie agricole du massif jurassien : sources d'information et contexte de la recherche**

Les principales sources utilisées sont :

- ***les données statistiques du ministère de l'Agriculture.***

Les comptes départementaux, enquêtes et recensements généraux rendent compte de l'évolution de la production et des exploitations agricoles ; les RGA offrent d'une façon plus précise la possibilité de constituer des cohortes de familles dont on peut suivre le devenir.

L'« Enquête laitière annuelle », réalisée par le SRSA de Franche-Comté depuis 1974 auprès de tous les établissements de la région, constitue une source spécifique en ce qui concerne les entreprises de transformation du lait.

- ***les sources professionnelles.***

On a principalement utilisé les données de l'Inventaire permanent des exploitations agricoles (Chambre régionale d'Agriculture), du Centre de gestion du Jura, du Contrôle laitier et les informations rassemblées par les FDCL et le CIGC.

Par ailleurs, *le Jura Agricole*, journal de la profession, a été dépouillé en remontant à 1959.

Deux types d'**enquêtes** ont été réalisées dans le cadre de mémoires d'étudiants :

- soit des enquêtes locales à caractère général où des agriculteurs décrivaient la situation et l'histoire de leur exploitation et de leur famille, leur lien avec les structures villageoises (fruitières, communaux...) et avec les organismes professionnels et de développement.
- soit des enquêtes plus thématiques : enquêtes d'étudiants de la chaire de zootechnie de l'ENSSAA sur la race montbéliarde, l'utilisation des concentrés dans les élevages, la chaîne de récolte ; enquêtes d'agronomes sur les systèmes fourragers et les pratiques des éleveurs ; enquêtes auprès des jeunes éleveurs récemment installés ; enquêtes auprès des différents agents de la filière (coopératives, affineurs).

En ce qui concerne le déroulement des recherches proprement dites, elles ont bénéficié de notre insertion dans un complexe d'enseignement — recherche, de la proximité de la région et de l'incitation d'un programme de la CEE.

Quelques études ponctuelles avaient déjà été effectuées de 1977 à 1980 au laboratoire INRA ESR de Dijon, sous la forme, pour certaines, de mémoires d'étudiants dont nous avons assuré l'encadrement ; elles fournissent des éléments partiels sur les relations entre les spécificités du système de production régional et le développement de l'agriculture jurassienne, en particulier sur l'histoire des communaux et l'organisation des producteurs en fruitières.

En 1981, s'est présentée l'occasion d'élargir ces travaux avec une équipe de recherches diversifiée autour d'un projet pluridisciplinaire. Suite à un appel d'offres lancé dans le cadre du programme « Développement rural intégré », la CEE a accepté le financement contractuel d'un projet de recherche sur le massif jurassien pour une durée de trois ans (1981-83) sous la responsabilité de J. Bonnemaire \* et de nous-même. L'objectif en était : « *la compréhension*

\* Maître de conférences à la chaire de zootechnie de l'ENSSAA de Dijon, chercheur associé à l'URSAD de Dijon - Versailles.

\*\* Note de présentation du projet de recherches déposé à la Commission des communautés européennes, Dijon, INRA ESR et SAD, ENSSAA, février 1981.

*des transformations du système agraire et des mécanismes de développement de l'agriculture dans une région considérée comme difficile : le massif du Jura »\*\*.* L'équipe a rassemblé des agronomes, des économistes et des zootechniciens membres ou associés des unités scientifiques INRA (ESR : Dijon et SAD : Dijon-Versailles), chercheurs, enseignants de l'ENSSAA, étudiants-stagiaires. Aux sujets d'ordre socio-économique qui forment l'ossature de la synthèse présentée ici, trois grands thèmes d'étude s'ajoutent :

- *analyse des systèmes fourrager* (potentialités de la prairie et références de production, modalités d'utilisation de l'espace fourrager et de conduite des animaux au pâturage ; fonctionnement d'ateliers de récolte des fourrages) ;
- *analyse des conduites d'élevage et des aptitudes de la race montbéliarde* ( traits dominants de la population montbéliarde et des systèmes d'élevage qui l'utilisent ; pratiques d'élevage et résultats des troupeaux montbéliards dans le massif jurassien ; efficacité des types d'animaux utilisés dans des situations variées) ;
- *évolution des rapports entre l'agriculture et les autres activités pour la gestion de l'espace* (agriculture, forêt et tourisme, dans la partie supérieure du massif jurassien).

Inévitablement, la participation des membres de l'équipe et les rythmes d'avancement ont varié d'un thème d'étude à l'autre. Par ailleurs, et par bien des aspects, ces thèmes restent le plus souvent juxtaposés autour d'un même objet de recherche. On n'alimentera pas ici le discours sur les vertus de la pluridisciplinarité des sciences sociales et des sciences biotechniques. Pour être clair, à quelques exceptions près, il n'y a pas eu de véritable symbiose entre deux approches, aucune problématique ne s'est élaborée autour d'un thème. Toutefois, et cela est loin d'être négligeable, ces échanges ont pu valoriser chacune des contributions. On retiendra ainsi que, d'un côté, un travail comme la présente synthèse a permis de mettre en évidence les enjeux qui servent de cadre à des problèmes techniques intéressant agronomes et zootechniciens. D'un autre côté, les mécanismes de différenciation sociale dans la paysannerie s'éclairent à la lumière de travaux d'agronomes sur les systèmes fourrager et de zootechniciens sur le troupeau montbéliard.

Les sources d'informations en économie rurale ont été présentées ci-dessus ; elles sont explicitées dans les travaux intermédiaires dont les références suivront. Nous ferons simplement ici quelques remarques complémentaires :

- Pour l'essentiel, le travail d'analyse statistique qu'il s'agisse des structures d'exploitation au niveau des petites régions ou de données sur l'agriculture et le secteur de transformation dans la région a pu se faire grâce à la compréhension des services départementaux de statistique agricole du Doubs et du Jura et du SRSA de Franche-Comté et à leur attitude très ouverte à notre égard.
- Les États généraux du développement agricole, de juin 1982 à février 1983, ont été un moment important de contacts, d'observations et de confrontations sur le terrain. Notre équipe a été sollicitée en Franche-Comté pour animer le thème 1 des EGDA « Diversité des exploitations des systèmes de production ». Parallèlement, une série d'enquêtes de village sur la situation des exploitations et des familles agricoles, leurs relations avec les organismes professionnels et de développement, ont été réalisées au cours de l'été 1982 en collaboration avec J.-P. Prodhomme et des étudiants de l'INA PG et de l'INPSA.
- Les chercheurs en sciences sociales sont, à l'INRA de Dijon, assez étroitement insérés dans un complexe d'enseignement supérieur agronomique (ENSSAA, INPSA, INRAP, ENITA de Quétigny). Cela explique que de nombreux étudiants aient été associés à une recherche comme celle-ci dans la mesure où l'on pouvait y découper des éléments constituant un thème d'étude en soi et fournissant par là un sujet de mémoire.

## RÉFÉRENCES DES TRAVAUX

### 1) Dans le cadre du laboratoire d'économie et sociologie rurales de l'INRA de Dijon.

#### • Travaux sur le secteur laitier en Franche-Comté

LABELLE (C.). — *Agriculteurs et coopératives ; étude d'un exemple : l'UCFFC*, Mémoire de fin d'études, Quétigny, ENITA, 1977, 116 p.

PERRIER-CORNET (P.). — *L'économie laitière jurassienne, enjeux de la qualité et de la tradition...* Recueil d'articles, doc. de recherches n° 24, Dijon, INRA ESR, novembre 1980, 85 p.

BUTTERWORTH (D.), LAUSSON (P.). — *Les entreprises d'affinage du comté : pratiques et stratégie*. Mémoire de fin d'études, Dijon, ENSSAA, 1982, 126 p. + annexes.

LE BIHAN (M.). — *Approche de la filière traditionnelle du comté dans le haut Doubs*. Mémoire de fin d'études, Nantes, ENITIAA, 1982, 90 p. + annexes.

GOYARD (L.), LEUBA (M.). — *Évolution du mode de collecte du lait dans les départements du Doubs et du Jura*, 2 tomes. Mémoire d'études, Dijon, ENSSAA, 1984, 165 et 122 p.

#### • Suivis d'exploitations dans des petites régions

PERRIER-CORNET (P.). — *Différenciation sociales dans la paysannerie franc-comtoise : les exploitations et la production laitière dans trois pays du Jura (1970/1980)*. Dijon, INRA ESR, doc de recherches n° 26, mars 1981, 140 p.

LEDOUX (J.). — *Les activités agricoles d'une petite région jurassienne : la Combe d'Ain*. Mémoire d'étude Grignon INA PG, 1981, 89 p.

HARDEL (C.). — *L'évolution du système de production dans le canton des Bouchoux depuis la Révolution*. Mémoire d'études INA PG, 1981, 162 p. + annexes.

DUBEUF (J.-P.). — *Évolution de l'agriculture dans le Haut-Doubs : étude des modalités d'intensification fourragère dans des exploitations des cantons de Pierrefontaine-les-Varans et Le Russey*. Mémoire de DEA en sciences économiques, Dijon, 1981, 60 p + annexes.

JAUBERT (R.), RICORDEL (Y.). — *Évolution des exploitations agricoles du canton de Nozeroy...* Mémoire de DEA en sciences économiques, Dijon, 1979.

#### • Travaux sur la reproduction des exploitations et des familles agricoles

PERRIER-CORNET (P.). — *La population familiale dans les exploitations d'agriculteurs du Doubs et du Jura*. Note de travail, Dijon, INRA ESR, 1983, 20 p.

PERRIER-CORNET (P.). — *Reproduction des exploitations dans le Doubs et le Jura : les données de l'analyse successorale*. Note de travail, Dijon, INRA ESR, 1983, 11 p.

CORROYER (R.), DEGOIS (D.). — *Reproduction et différenciation des couches sociales de la paysannerie du Doubs au travers des installations de 1981*. Mémoire de fin d'études, Dijon, INPSA, 1983, 95 p. + annexes.

LEVASSORT (H.). — *Reproduction et transmission des exploitations agricoles : étude des installations en 1981 dans une région laitière de moyenne montagne : le Jura*. Mémoire de fin d'études, Angers, ESA, 1983, 60 p. + annexes.

GOGUE (A.M.). — *Travail, emploi et système de production en agriculture. Le rôle du travail des femmes dans le fonctionnement et l'évolution des exploitations laitières franc-comtoises*. Mémoire, Paris, EHESS, 1985.

• *Sur les rapports agriculture-forêt-tourisme*

CHAMBELLAN (E.). — *Concurrence agriculture-forêt dans le Haut Doubs*. INRA ESR Dijon. Mémoire de fin d'études, Quétigny, ENITA, 1982, 80 p. + annexes.

WEILLER (B.). — *Éléments de compréhension de l'intégration des activités sylvicoles des agriculteurs du Grandvaux dans les systèmes de production agricole*. Mémoire de fin d'études, Grignon INA PG, 1982, 26 p. + annexes.

MICHAUD (D.). — *A la recherche de nouvelles perspectives pour l'agriculture et le développement rural en montagne. Le tourisme et la forêt dans l'évolution des exploitations agricoles du Jura central*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sciences économiques, Dijon, UER de Sciences économiques et de gestion et INRA ESR, 1983, 278 p.

• *Autres*

FICHET (D.), MICHAUD (D.). — *La remise en cause du pâturage collectif dans la région de Levier : une étape dans l'histoire du communal*. Mémoire de fin d'études, Quétigny, ENITA, 1979, 112 p.

NEU (D.). — *Éléments sur l'histoire contemporaine des OPA et de leurs dirigeants dans le Jura, revue de la presse agricole du Jura depuis 1959*. 1982, non diffusé.

**2) Dans le cadre de l'unité SAD de Dijon et Versailles de l'INRA et de la chaire de zootechnie de l'ENSSAA de Dijon**

• *Systèmes d'élevage, race Montbéliarde*

BELLEBNA (M.), LARONCHE (R.). — *La race bovine Montbéliarde : quelques recherches sur ses aptitudes et son devenir en Franche-Comté*. Mémoire d'études, Dijon, ENSSAA, juin 1981, 130 p. + annexes.

BERTHE-GUITTON (N.). — *Utilisation des concentrés pour les vaches laitières dans les exploitations du massif du Jura. Pratiques des éleveurs et questions pour le développement*. Mémoire de fin d'études, Dijon, ENSSAA, juin 1983, 73 p. + annexes.

PELLIER (F.). — *La vache de réforme Montbéliarde ; sa production, son marché en Franche-Comté*. Mémoire de fin d'études, Dijon, ENSSAA, 1983, 89 p. + annexes.

SENS (S.). — *Pratiques d'élevage et production laitière dans le massif du Jura*, 1984.

• *Systèmes fourragers*

JUIN (H.). — *Éléments d'approche des systèmes fourragers jurassiens. Potentialités de la prairie et références de production*, note de travail, 1981.

MATHIEU (A.). — *Situation des agriculteurs, pratiques et résultats technico-économiques : étude de 16 exploitations agricoles des plateaux supérieurs du massif jurassien*. Mémoire de DEA en sciences économiques, Dijon, 1982, 106 p. + annexes.

MATHIEU (A.). — *Éléments sur la gestion de l'espace par des agriculteurs du massif du Jura. Pratiques d'utilisation des surfaces en herbe au niveau communal et individuel*. Dijon, INRA SAD, 1982, 18 p. + annexes.

D'HOUR (P.). — *La récolte du foin dans les exploitations du massif du Jura. Enquêtes auprès de 50 agriculteurs*. Mémoire de fin d'études, Beauvais, ISA, 1983, 100 p. + annexes.

• *Autres*

BOURGEOIS (P.). — *Étude de la valorisation du lactosérum par la production porcine en Franche-Comté ; bilan régional de la production et des destinations du lactosérum ; étude des systèmes de production de porcs gras nourris au lactosérum*. Mémoire d'études, Dijon, ENSSAA et Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, juin 1981, 97 p. + annexes.

MARTIN (J.R.), RICORD (B.). — *La production porcine en Franche-Comté résultats d'une enquête sur 35 exploitations détenant un atelier naisseur ou naisseur- engrisseur comme production complémentaires*. Mémoire d'études, Dijon, ENSSAA et Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, 1981, 92 p. + annexes.

## GLOSSAIRE

### FROMAGES

#### ● *Fromages à pâte pressée cuite*

Les fromages à pâte pressée cuite sont caractérisés par une coagulation du lait à la presure, un égouttage mécanique et thermique du caillé très poussé (le caillé est brassé et chauffé, puis il est pressé : stade du *fromage « en blanc »*). Ces fromages « en blanc » subissent ensuite une maturation lente permettant une conservation prolongée : *l'affinage* dure plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Les fromages à pâte pressée cuite sont toujours de très gros fromages à maturation lente : gruyère de comté, emmental, beaufort, parmesan...

D'après R. VEISSEYRE, *Technologie du lait*, Paris, La Maison Rustique, 3<sup>e</sup> édition, 1979.

#### ● *Gruyère*

Au sens le plus strict, pour les puristes, on doit réserver le terme au fromage à pâte pressée cuite fabriqué en Suisse, dans la région de la Gruyère, autour de la petite ville de Gruyère (canton de Fribourg), ou à la rigueur dans le Jura suisse. Tout le reste serait « ... de faux Gruyères ! Non seulement le Comté français, fort honorable, quoique improprement appelé ainsi, mais encore des Gruyères fabriqués un peu partout, notamment en Italie et en Belgique »\*.

\* R.J. COURTINE, *Dictionnaire des fromages*, Paris, Libr. Larousse, 1972.

En fait, le terme est largement répandu. Selon A.M. Guérault \*, « *le consommateur, en France, baptise [tous les fromages à pâte pressée cuite] du même nom et les appelle invariablement « gruyères ».* (...) Pour préciser son goût, il indique qu'il veut beaucoup ou peu de « trous ». Plus stricts, les fromagers ont classé ces fromages en deux grandes catégories : *l'emmental ; le gruyère* ». Le second est fabriqué en meules plus petites que le premier et présente des trous moins nombreux et plus réguliers. L'attribution de l'appellation d'origine au gruyère de comté a permis de mieux fixer la distinction entre les deux catégories.

\* A.M. GUÉRAULT, *La fromagerie devant les techniques nouvelles*, Paris, Ed. SEP, 2<sup>e</sup> édition, 1966.

#### ● *Gruyère de Comté*

Le gruyère de Comté, ou *comté*, est un fromage à pâte pressée cuite qui se présente en forme de meule d'un poids de 35 à 55 kg.

Le comté bénéficie de l'*appellation d'origine* depuis 1952. Les derniers décrets (1976 et 1979) imposent les *conditions de production et d'affinage* suivantes :

- le comté est fabriqué exclusivement à partir de lait cru (la pasteurisation est interdite) ;
- le lait doit provenir uniquement de vaches de race montbéliarde ou pie rouge de l'Est, l'alimentation devant être exempte de produits d'ensilage ;
- l'apport quotidien ou biquotidien du lait à la fromagerie est la règle ;
- la durée minimale de l'affinage est de 90 jours à compter du jour de fabrication. Cet affinage est effectué à une température ne dépassant pas 19 °C.

La zone de production du comté est limitée *grosso modo* aux départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et à une partie de l'Ain ; sauf exception, ces fromages ne peuvent être affinés hors de l'aire géographique de production.

**Références :**

- Décret du 30 mars 1976 relatif à l'appellation d'origine « gruyère de comté » (J.O. du 13 avril 1976).
- Décret du 7 décembre 1979 relatif à l'appellation d'origine « gruyère de comté » (J.O. du 14 décembre 1979).

● **Emmental**

L'emmental, parfois écrit emmenthal, est un fromage à pâte pressée cuite. A l'origine, il s'agit d'un fromage de la vallée de l'Emme, en Suisse. En France, l'emmental se présente sous forme de meule de 60 à 130 kg, contenant au minimum 45 % de matière grasse et 62 % d'extrait sec.

L'emmental ne bénéficie pas d'une appellation d'origine. Sa production, traditionnelle et assez stable dans l'Est central, s'est développée fortement dans l'Ouest, en Bretagne surtout. De moins de 1 000 t en 1970, la production bretonne est passée à 56 000 t en 1984, soit à près d'un tiers de la production nationale (32 %).

Un type d'emmental bénéficie cependant d'un *label* : « *l'emmental Est central grand cru* » fabriqué exclusivement dans l'Est central à partir de lait cru et satisfaisant à des critères de qualité définis par le Syndicat de l'emmental grand cru. L'emmental grand cru correspond *grosso modo* aux fabrications traditionnelles en fruitières des Savoies et de Franche-Comté.

D'après R. VEISSEYRE, *op. cit.*, et statistiques du SCEES.

● **Fruitière**

De *fruit*, au sens de « produit », « profit ». Très ancienne institution communautaire, née en Franche-Comté où l'on date son origine du XIII<sup>e</sup> siècle, la fruitière est un atelier coopératif de fabrication du gruyère traitant la production laitière d'un ou deux villages (en général, moins de 3 millions de litres de lait par an).

## SÉLECTION DES BOVINS LAITIERS

● **Index, indexation**

Un index est le résultat de l'estimation de la valeur génétique d'un individu pour un ensemble de caractères.

*La méthode d'indexation* utilisée en France, dite IF2 (Indexation française n° 2) est appliquée depuis 1981. Elle concerne les mâles et les femelles. Cette méthode permet, entre autres, d'établir des comparaisons dans le temps, par le choix de périodes de référence et l'utilisation d'une même race et du même sexe.

Il y a quatre *variables d'indexation* :

- la quantité de lait par lactation : QL en kg
- le taux moyen de matière utile : TMMU en g/kg ou %
- la quantité moyenne de matière utile : QMMU en kg ; QMMU = QL × TMMU
- la vitesse de traite.

La **matière utile** correspond à la matière grasse et à la matière azotée.

Les index des femelles prennent en compte deux types d'information : leur ascendance et leurs performances propres. Il est possible d'isoler ces informations et de calculer un **index sur ascendance** du sujet qui exprime le niveau potentiel de production de l'animal, indépendamment des conditions de milieu (conditions d'élevage, etc.).

$$\text{Index sur ascendance} = \frac{\text{index père} + \text{index mère}}{2}$$

Références :

- M. POUTOUS, M. BRIEND, S. CALOMITI, D. DOAN, C. FELGINES et G. STEIER.
  - Méthode de calcul des index laitiers. Bases générales, **BTI** (361), 1981, pp. 433 à 446.
- B. BONAITI, R. NOEL, - Vous pouvez faire confiance aux index quel que soit le niveau de votre étable. **L'élevage bovin** (119), 1982, pp. 16 à 19.

## TRAITE, TRANSPORT DU LAIT

● **Lactoduc**

On distingue deux catégories de machines à traire suivant le mode de réception du lait issu du faisceau trayeur : les machines avec pot trayeur et les installations de traite avec **lactoduc**. Dans le cas de lactoducs, le lait recueilli passe directement du lieu de traite au lieu de stockage grâce à une canalisation fixe et rigide. Ce genre d'installation se développe en raison de l'augmentation des effectifs et de la quantité croissante de lait stocké en tanks réfrigérants. Les termes de « pipe-line », de « transfert » sont aussi utilisés à propos des installations de traite avec lactoducs.

D'après **Larousse Agricole** (art. « Machine à traire »), Paris, Libr. Larousse, 1981, p. 703.

● **Boule à lait**

En règle générale, les producteurs de lait à comté apportent leur lait en bidons à la fruitière matin et soir. Avec l'augmentation des litrages quotidiens à transporter par exploitation (4 à 500 litres de lait par jour pour une exploitation ayant 40 vaches), un matériel se développe de plus en plus : la boule à lait qui est une cuve en forme de sphère dans laquelle le lait de la traite est dirigé ; pour le transport à la fruitière, elle peut être attelée directement au système de relevage du tracteur ou être montée sur un châssis sur roues et tirée par un véhicule. L'équipement des producteurs en boules à lait nécessite l'installation d'un système de pompage du lait à la fromagerie.

## MONTAGNE

● **Montagnon**

Nom usuel donné en Franche-Comté aux éleveurs du massif jurassien.

Voir J. GARNERET, **La maison du montagnon**, Ed. du Folklore comtois, 1980, 556 p.

● **Zone défavorisée, zone de montagne, de piémont...**

Les **zones agricoles défavorisées** sont définies et délimitées aux niveaux communautaire et national. La délimitation tient compte des principes généraux suivants :

- présence de terres peu productives, peu aptes à la culture et à l'intensification,
- obtention de résultats inférieurs à la moyenne, du point de vue de la situation économique agricole,
- faible densité ou tendance à la régression de la population.

Les communes classées en **zone de montagne** en application des directives communautaires sont essentiellement des communes dont le territoire est situé pour plus de 80 % à une altitude supérieure à 600 m ou dans lesquelles le dénivellement entre les limites altimétriques extrêmes du territoire est supérieur à 400 m.

Les **zones de piémont** comprennent les communes qui, classées en **zone défavorisée**, forment un ensemble homogène et répondent aux critères suivants :

- être contigües à la zone de montagne,
- présenter des caractères montagneux atténués, mais suffisants,
- avoir une activité orientée principalement vers l'élevage extensif.

**Références :**

- Directives 75/268 et 76/400 de la Commission des communautés européennes.
- Décrets nationaux 77/566 et 79/664 relatifs aux zones de montagne, de piémont et aux autres zones défavorisées.